



Joe BIRSENS
Antoine DECOVILLE
Valérie FELTGEN

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Rapport n°2: Emploi, Chômage,
Formation professionnelle
2021

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Rapport n° 2

2021

Emploi, chômage et formation professionnelle

Esch-sur-Alzette, 2022

ISBN 978-2-9199680-4-6



9 782919 968046

Crédits photos © Emile Hengen



www.liser.lu



ma ville, ma vie

www.esch.lu

Mars 2022

Joe **BIRSENS**
Antoine **DECOVILLE**
Valérie **FELTGEN**

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette 2021

Rapport n°2
Emploi, chômage et formation
professionnelle

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont mis à disposition des données pour la production du présent rapport : IGSS, ADEM, Ville d'Esch-sur-Alzette, Ministère de l'Education nationale, de l'enfance et de la Jeunesse, Observatoire du Développement spatial.

Les résultats et avis formulés dans cette publication n'engagent que les auteurs et ne reflètent en aucun cas les opinions des fournisseurs de données.

Nous voulons remercier particulièrement l'ADEM et le CIGL Esch qui ont pris le temps de nous accorder des entretiens en face-à-face.



Préface

Le monde de l'emploi à deux vitesses



C'est un rapport qui oscille entre deux pôles dichotomiques : d'un côté, Esch se voit adoubée de l'appellation « *hub de l'économie de la connaissance* » (page 15), de l'autre côté, « [i]/ apparaît [...] clairement que [...] les résidents d'Esch, quant à eux, sont souvent moins qualifiés, moins rémunérés et peu représentés dans des emplois du secteur privé à haute production de valeur ajoutée. » (page 45) D'un côté, Le LISER constate que le dynamisme économique de cette « *économie de la connaissance* » « *ne profite que peu à la population eschoise* » en termes d'emplois. D'un autre côté, le LISER identifie quelques trois piliers économiques imposants sur lesquels reposerait la dynamique économique d'Esch : un « *centre administratif, un centre industriel et un centre de recherche international* » (page 47) avec des milliers d'emplois qualifiés, voire hautement qualifiés. C'est le grand écart !

Esch, peut-elle accepter les lauriers qu'on lui tresse avec cette appellation enthousiasmante de « *hub de l'économie de la connaissance* » ? Soyons réalistes. Dans l'essor actuel de l'écosystème universitaire avec ses stolons économiques sous forme d'instituts de recherche et d'incubateurs de start-up, le rôle de la commune n'est pas déterminant.

En ce qui concerne les « *trois piliers économiques* », nous constatons de notre part qu'en effet, Esch abrite une partie des administrations étatiques, un bout de la peau de chagrin qu'Arcelor-Mittal laisse fonctionner sur le territoire luxembourgeois et des institutions universitaires implantées sur du terrain communal. Certes, des milliers de gens viennent le matin et repartent le soir. Par leurs activités, elles et ils apportent sans doute une dynamique macro-économique à la région. Et, certes, la Ville d'Esch est ravie des co-bénéfices qui en découleront à bien des égards. Mais parler de « *trois piliers* » de l'économie de la Ville d'Esch, c'est confondre l'ordre d'échelle. Trop conscients que nous sommes du fait que cette évolution du site Belval est le fruit d'efforts nationaux (rappelant que l'orientation politique d'installer une université au Luxembourg fut préparée et prise par les gouvernements successifs des années 2000 en conséquence directe du processus de Lisbonne) et que lesdits « *piliers* » fonctionnent tellement en silo, topographiquement, économiquement, sociologiquement, qu'ils représentent des univers en vase clos, encore trop déconnectés de la ville d'à côté.

Esch voit passer sur son territoire un nombre toujours croissant de « *Anywheres* », pour le dire avec un terme forgé par l'auteur David Goodhart. Ce sont les doctorant.e.s de tous horizons, la foule estudiantine internationale et les chercheur.euse.s-enseignant.e.s venues des quatre coins du monde. Ils et elles sont nombreux.ses à travailler sous CDD d'après les informations du LISER. Les Anywheres d'Esch-Belval, une fois leur mission accomplie, repartent, rebondissent et se relancent justement... anywhere, leur qualification le leur permet. Les un.e.s repassent la frontière le soir venu, les autres partent, au bout de quelques mois, pour d'autres cieus, d'autres pays, d'autres continents, une fois leurs missions terminées.

Le pendant des « *Anywheres* », ces personnes hautement diplômées avec une capacité de travailler dans un contexte international, sont les « *Somewheres* ». Pour la plupart des autochtones qui vivent et travaillent dans un seul et même point géographique, très souvent leur pays d'origine. D'où ils ne bougent pas. Soit par attachement patriotique, familial, sentimental, soit par contrainte économique. Le LISER, dans son rapport, constate que le dynamisme économique de l'« *économie de la connaissance* » « *ne profite que peu à la population eschoise* ». En effet, celle-ci « *présente un profil qui n'est pas [...] en adéquation avec les nouveaux emplois offerts localement.* » « *Les résidents actifs*

sont ainsi surreprésentés parmi les employés peu qualifiés, et par ailleurs ils semblent souffrir, d'après les données de l'assurance pension, d'une plus grande usure professionnelle qu'ailleurs dans le pays. ». Les Eschoises et les Eschois font donc majoritairement partie de celles et ceux que l'on appelle les « premiers de corvée », trimant à l'ombre des « premiers de cordée » occupés dans des emplois à haute qualification.

À l'époque de la pandémie COVID19 lorsque ces personnes n'avaient pas la possibilité de faire du télétravail mais étaient en première ligne pour assurer le fonctionnement de la société en tenant bon coûte que coûte à leur poste, on leur était gré et la société faisait mine de réaliser tout d'un coup où se trouvaient les vrais professions essentielles...

Une grande partie du rapport traite la problématique des demandeur.euse.s d'emploi et du chômage, notamment des jeunes. Les chiffres sont parlants. Les Eschoises et Eschois furent frappés durement par le chômage en 2021 et accusaient un taux de chômage de 10,93%. ! (page 61). Ainsi, les salarié.e.s vivant à Esch semblent faire figure de valeur ajustable au moment d'une crispation de l'activité économique. Les chiffres nous suggèrent ceci : dans le futur, il sera important d'incorporer, à côté des statistiques, des études d'ordre sociologique à nos pistes de réflexion pour augmenter la qualité et l'efficacité du support que la Ville apporte.

6

Entre les « bullshit-jobs » théorisés par David Graeber (des emplois vécus comme frustrants car inutiles par celles et ceux qui les occupent) aux vrais « shit-jobs » (des emplois mal rémunérés et aux conditions difficiles mais qui sont nécessaires comme p.ex. les emplois de nettoyage), les jeunes aspirent d'avoir un vrai travail, un emploi « du monde d'après », un job qui fait sens, utile pour la société. Intégrer par exemple dans les efforts d'intégration de la Ville la question de la montée, chez les jeunes, d'un ethos contemporain du travail fondé sur l'épanouissement professionnel. Car celui-ci entre en pleine contradiction avec les conditions très terre à terre des emplois offerts. C'est une source de désenchantement et de frustration pour les jeunes qu'il faudrait les aider à surmonter pour qu'ils et elles réussissent leur intégration sur le marché de l'emploi. Et intégrer à nos réflexions la considération que les jeunes générations sont confrontés, à leur entrée professionnelle, aux nouvelles formes d'organisation du travail comme : des formes d'emplois précaires (ubérisation), une très grande flexibilité, le management par les objectifs, les nouveaux outils de contrôle des travailleurs et travailleuses et explorer la dimension rédhibitoire que cela peut représenter pour la projection dans un travail. Des études aux méthodes qualitatives pourraient apporter des pistes complémentaires aux efforts de la Ville à offrir des perspectives à nos jeunes à faibles probabilités d'accès à l'emploi pour qu'ils et elles n'en restent pas durablement éloignées. Car l'accès à l'emploi et un travail rémunéré restent la seule et unique sortie de l'impasse des incertitudes inhérentes au statut de chômeuse et chômeur.

Ironiquement, nous pourrions donc dire que le présent rapport dresse le portrait d'une ville, géant de l'« économie de la connaissance » aux pieds d'argile car parallèlement la page 40 parle du : « caractère ouvrier du canton d'Esch [...]avec une surreprésentation des travailleurs occupés dans des entreprises eschoises du secteur de la construction ». Nous avons donc la confirmation de ce que nous savions depuis toujours : que la Ville d'Esch est une ville ouvrière. En quoi serait-ce une tare ?

Voici donc un travail de fourmis bouclé. Des chiffres furent produits. Des critères pour leur interprétation arrêtée. L'Observatoire et les services communaux sont friands de données quantitatives. Celles-ci ont l'avantage d'être des données inéquivoques dans le sens qu'elles semblent de prime abord objectives. Cependant, le présent exercice nous montre les limites d'une telle approche. Ventiler des données

jusqu'au niveau communal n'est pas chose facile. D'autant plus quand les bases de données étatiques ne le permettent pas ou que des institutions les retiennent et refusent leur partage.

Toute production intellectuelle amène plus de questions que de réponses. Le présent rapport n'y fait pas exception. Il soulève de nouveaux questionnements plus sociologiques, plus politiques : comment tisser désormais plus de liens commerciaux, économiques, sociaux, intellectuels et pourquoi pas amicaux entre la ville d'Esch et le site névralgique du Belval pour qu'en effet, le phénomène « tour d'ivoire » soit dépassé et que la relation ne se limite pas aux effets des « trickle down economics ». Peut-être devrions-nous, hormis les analyses quantitatives sous formes de données statistiques, nous orienter vers des analyses plus qualitatives.

Dans cette logique, il semble indispensable de franchir un prochain pas et de passer d'un rapport intitulé « observatoire » à l'établissement d'un véritable « observatoire » sous forme d'une structure ayant comme mission d'analyser, de discuter et de compléter les connaissances afin de soutenir les services communaux dans leur évaluation des rapports et de faciliter la prise des décisions.

Notre Commune, les femmes et les hommes qui travaillent pour et à l'administration, tiennent la vie à Esch par tous les côtés : l'habitation et le transport, l'énergie (électricité) et la chaleur (le chauffage), l'eau potable et la santé, l'éducation, le sport et la culture (bibliothèque, conservatoire, musée, théâtre, salles de spectacles). Nous soutenons la vie de nos concitoyennes et concitoyens. Qu'ils et elles soient « premiers de cordée » ou « premiers de corvée » ! Blue collar ou white collar : toutes et tous des Eschoises et Eschois à part entière.

Christian WEIS

Échevin des Affaires sociales et de l'Emploi

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Table des abréviations | 10 |
| Introduction | 13 |
| 1. La situation de l'emploi à Esch-sur-Alzette | 15 |
| Une croissance massive de l'emploi, qui assoit la Ville d'Esch au rang de pôle d'emplois majeur dans le pays | 15 |
| L'emploi dans les entreprises sises à Esch : des différences structurelles notables par rapport à l'emploi des résidents | 32 |
| Les principaux employeurs à Esch révèlent l'importance industrielle de la commune autant que son statut de centre régional | 42 |
| 2. Personnes non actives car bénéficiaires de l'assurance pension..... | 48 |
| Plus de 700 résidents d'Esch bénéficient d'un départ à la retraite avant leurs 65 ans ... | 48 |
| 18% des résidents âgés de 60 à 64 ans ont perdu leur capacité de travail et bénéficient d'une pension d'invalidité | 51 |
| 3. Les demandeurs d'emploi à Esch-sur-Alzette..... | 54 |
| Une évolution du taux de chômage à suivre de près avec la crise sanitaire | 54 |
| Profils des demandeurs d'emploi d'après les données de l'ADEM | 56 |
| Environ la moitié des chômeurs bénéficient d'une indemnité de chômage | 59 |
| Les statuts spécifiques : peu importants en valeurs absolues, mais ils jouent un rôle social essentiel..... | 63 |
| La lutte contre le chômage de longue durée est l'enjeu majeur pour les demandeurs d'emploi eschois..... | 66 |
| Les secteurs d'activités largement plébiscités par les demandeurs d'emploi | 68 |
| 4. Les offres d'emploi..... | 71 |
| Un stock d'emplois disponible relativement stable, en dépit de la crise de la COVID-19 | 71 |
| Des offres d'emploi souvent intérimaires et précaires..... | 72 |
| Une offre de postes qui traduit l'importance de certains secteurs ouvriers à Esch..... | 74 |
| 5. Mesures en faveur de l'emploi | 79 |
| Une forte augmentation du nombre de mesures pour l'emploi en 2021 après « l'année creuse » de 2020..... | 82 |
| Des mesures qui bénéficient aux jeunes demandeurs d'emploi..... | 83 |
| Le large éventail des mesures dont bénéficient les Eschois | 84 |

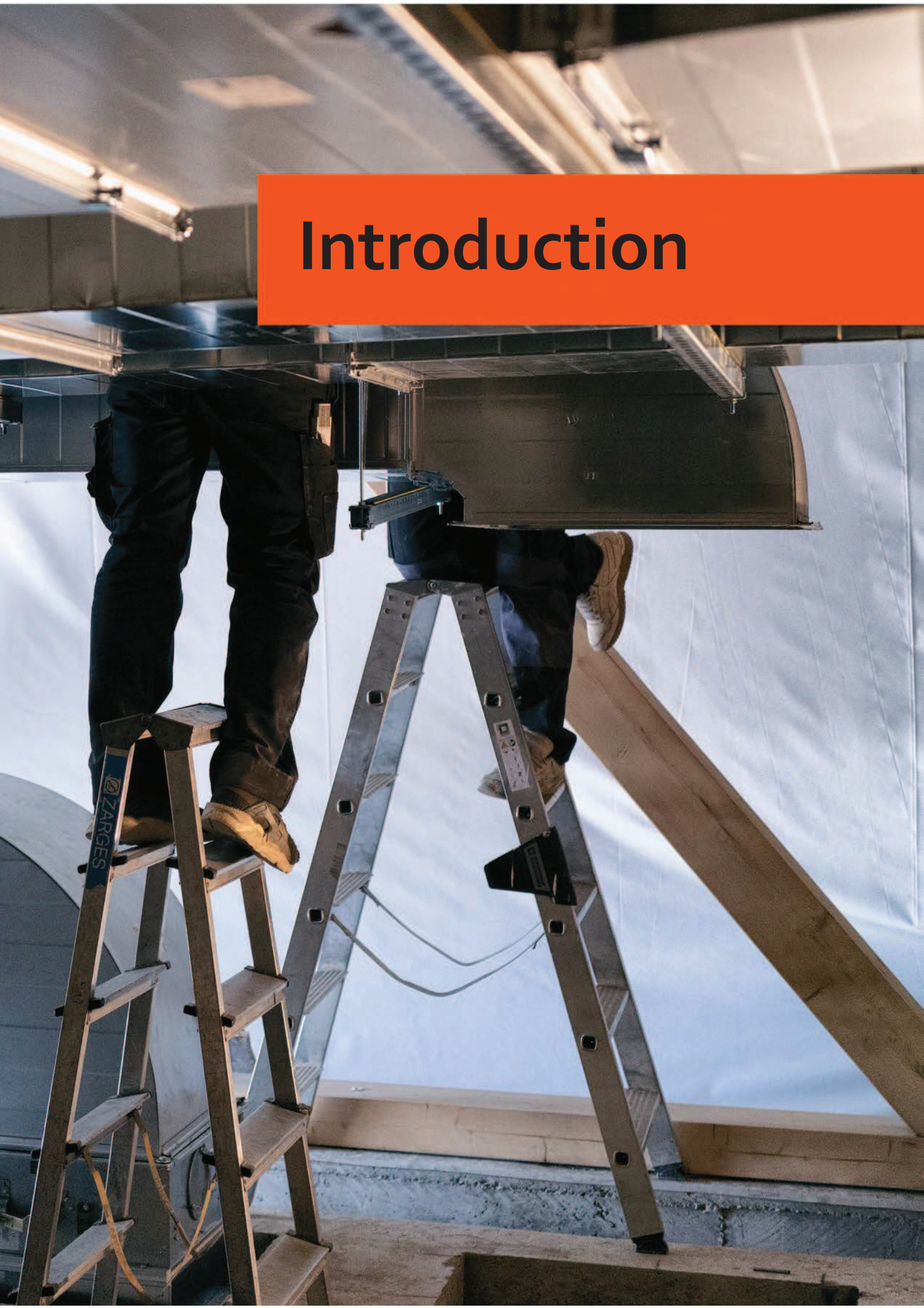
| | |
|--|------------|
| Un exemple d'association sans but lucratif d'économie solidaire : le CIGL d'Esch-sur-Alzette | 85 |
| 6. Éducation et apprentissages..... | 88 |
| Des différences de profil importantes entre les élèves qui résident à Esch et ceux qui étudient à Esch | 88 |
| L'apprentissage : une opportunité de formation professionnalisante à laquelle la commune participe activement..... | 95 |
| Des perspectives pour les décrocheurs scolaires et les NEETs ? | 98 |
| Conclusion | 101 |
| Table des figures et tableaux | 103 |

Table des abréviations

| | | |
|---------|---|--------------------------------------|
| ADEM | Agence pour le développement de l'emploi | |
| ASBL | Association sans but lucratif | |
| CAE | Contrats d'appui-emploi | |
| CIE | Contrat d'initiation à l'emploi | |
| CCP | Certificat de Capacité professionnelle | |
| CDD | Contrat à durée déterminée | |
| CDI | Contrat à durée indéterminée | |
| CHEM | Centre hospitalier Emile Mayrisch | |
| CIGL | Centre d'Initiative et de Gestion Local | |
| CITI | Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique | |
| 10 | CNAP | Caisse nationale d'assurance pension |
| CNFPC | Centre National de Formation Professionnelle Continue | |
| COSP HR | Centre d'orientation socio-professionnelle des demandeurs d'emploi handicapés ou reclassés | |
| DATer | Département de l'aménagement du territoire | |
| DAP | Diplôme d'aptitude professionnelle | |
| DT | Diplôme de technicien | |
| EIDE | Ecole Internationale Differdange & Esch-sur-Alzette | |
| ENAD | Ecole nationale pour adultes | |
| ESG | Enseignement général secondaire | |
| FEDIL | Fédération des industriels luxembourgeois | |
| IPA | Indemnité professionnelle d'attente | |
| IRS | Initiativ Rëm Schaffen | |
| IGSS | Inspection générale de la sécurité sociale | |
| LISER | Luxembourg Institute of Socio-Economic Research | |
| LIST | Luxembourg Institute of Science and Technology | |
| MENJE | Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse | |

| | |
|---------------|--|
| NACE | Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne |
| NACELUX-Rév.2 | Révision luxembourgeoise de la NACE, révision 2 |
| NEET | Not in Education, Employment or Training |
| ODS | Observatoire du Développement spatial |
| OTI | Occupation temporaire indemnisée |
| REVIS | Revenu d'inclusion sociale |
| RGPD | Règlement général sur la protection des données |
| ROME | Répertoire opérationnel des métiers et des emplois |
| SIVEC | Syndicat intercommunal à vocation écologique |
| STATEC | Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg |
| UE | Union européenne |

Introduction



Introduction

Depuis le début de son développement important, intimement lié à celui de la sidérurgie, Esch-sur-Alzette a toujours été un pôle d'emploi attractif pour des populations venant d'horizons différents et attirées par les perspectives d'une vie de qualité. Esch a ainsi largement participé au développement économique du Grand-Duché de Luxembourg dans son ensemble ainsi qu'à sa diversité culturelle. Mais elle a également connu, au cours de son histoire récente, des périodes moins fastes, à l'image de la déprise industrielle des années 1970-1980 qui continue parfois encore à façonner son image dans les représentations collectives. Pourtant, ce qui se passe aujourd'hui sur le marché de l'emploi eschois est tout à fait singulier et mérite d'être analysé en détail.

Esch est en train de retrouver son rôle de pôle d'emploi majeur et de locomotive de l'économie nationale, après l'agglomération de la capitale. Ce renouveau est fondé sur une base économique plus diversifiée que jamais. D'ancien centre industriel, Esch s'est hissée en quelques années au rang de nouveau hub de l'économie de la connaissance, avec son université et ses centres de recherche autour desquels émerge tout un écosystème d'entreprises innovantes. Toutefois, ce dynamisme ne profite encore que relativement peu à la population eschoise, qui présente un profil qui n'est pas toujours en adéquation avec les nouveaux emplois offerts localement.

Ces grandes lignes sont connues dans leurs principes généraux, mais elles n'ont jusqu'à présent pas pu être approfondies par des analyses robustes basées sur des données fiables. L'objectif des travaux de l'Observatoire social d'Esch pour 2021 a donc été d'investiguer plus en détail la situation de l'emploi (autant dans la demande que dans l'offre) mais aussi des personnes en formation pour mettre à jour les défis futurs sur le marché de l'emploi local. Pour ce faire, diverses données administratives ont été collectées à leur source, ce qui a constitué un défi de taille car ces dernières n'ont pas été produites à des fins d'analyse statistique. Elles ont donc dû être interprétées avec prudence pour éviter que n'en soient tirées des conclusions hasardeuses, car non confirmables. Ainsi, ce travail a en permanence dû procéder à des arbitrages entre d'une part la volonté d'extraire des enseignements et d'autre part le besoin de conserver une distance critique face à des tendances insuffisamment étayées. Ce rapport s'interdit en conséquence de définir des conclusions strictes et définitives quand le matériel statistique à disposition est considéré comme trop incertain. Par ailleurs, le sujet du marché de l'emploi est en soi très complexe, en cela qu'il est influencé par de nombreux facteurs qui impactent autant la demande que l'offre et ce à une échelle spatiale qui ne se restreint pas aux limites administratives communales. Néanmoins, un certain nombre de constats clairs peuvent être tirés, qui permettent de mieux comprendre les lacunes, les forces, mais surtout les potentiels pour améliorer la situation de l'emploi et l'adéquation entre offre et demande de travail pour le futur, et ce dans l'intérêt de la population eschoise.

Le premier chapitre de ce rapport s'intéresse à la situation actuelle de l'emploi à Esch-sur-Alzette en traitant de la situation des résidents eschois, mais aussi celle des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch. Le deuxième chapitre présente la situation des résidents d'Esch « en âge de travailler », mais qui ne travaillent pas car ils reçoivent une pension. Ensuite, l'analyse est portée sur les demandeurs d'emploi d'Esch, leurs profils, leurs métiers, leurs différents statuts et, plus globalement, l'évolution du chômage. Cette analyse de la demande est suivie d'une analyse de l'offre d'emploi dans le chapitre 4, qui décompose les emplois offerts par les employeurs eschois, le statut de ces emplois et les secteurs d'activité concernés. Le chapitre 5 analyse les nombreuses mesures existantes pour promouvoir l'emploi et pour réintégrer des demandeurs d'emploi sur le marché de l'emploi. Un focus est notamment porté sur une initiative spécifique, à savoir le CIGL Esch. Enfin, une dernière partie traite des personnes qui arriveront prochainement sur le marché de l'emploi : les apprentis et les élèves.

The image shows a close-up, slightly blurred view of a stack of green folders on a desk. In the background, a person is visible but out of focus, suggesting an office environment. An orange rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the title text.

1. La situation de l'emploi à Esch-sur-Alzette

1. La situation de l'emploi à Esch-sur-Alzette

Une croissance massive de l'emploi, qui assoit la Ville d'Esch au rang de pôle d'emplois majeur dans le pays

En 2020, la commune d'Esch-sur-Alzette comptait environ 34 300 emplois sur son territoire (emplois intérimaires inclus)¹. Il s'agit d'une croissance de plus de 20% par rapport aux données de 2017, ce qui constitue une dynamique nettement plus vigoureuse, en valeurs relatives, que dans l'ensemble du pays (+9,6% selon le STATEC).

Esch est la seconde commune à avoir connu le plus de créations d'emplois (derrière Luxembourg), suivie de Sanem, ce qui confirme que le site de Belval (qui se développe sur les deux communes) est bien un pôle d'emplois de première envergure et à forte croissance dans le pays. Le ratio emplois/résidents à Esch est passé de 0,86 à 0,95 au cours de la même période (2017-2020), ce qui signifie que la commune compte désormais presque autant d'emplois que de résidents (au nombre de 36 200 selon le STATEC, en 2020). A l'échelle du pays, le ratio n'est que de 0,75.

Le nombre de travailleurs frontaliers (lui aussi en très forte augmentation puisqu'il est passé de 14 800 à 17 800 entre 2017 et 2020) a contribué pour plus de la moitié à la croissance du nombre total d'emplois pourvus dans la commune. Les cinq principaux territoires pourvoyeurs de travailleurs frontaliers sont tous localisés en France et sont la Communauté d'agglomération de Longwy (1 880), la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (1 800), la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville (1 650), la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, et enfin Metz Métropole (*Tableau 1*). Les travailleurs frontaliers d'Allemagne ou de Belgique sont nettement moins nombreux. Les travailleurs frontaliers actifs à Esch proviennent donc en premier lieu des territoires proches, puis des centres urbains français plus importants².

¹ ODS, 2021.

² Les données de l'ODS ne permettent pas de localiser la provenance exacte des travailleurs occupés à Esch et résidant dans le pays.

Tableau 1 : Provenance des travailleurs frontaliers depuis les 5 territoires envoyant le plus de travailleurs frontaliers vers Esch-sur-Alzette en 2020 (ODS)

| Provenance des travailleurs frontaliers | Nombre |
|--|--------------|
| Communauté d'agglomération de Longwy | 1 879 |
| Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette | 1 807 |
| Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville | 1 651 |
| Communauté d'agglomération du Val de Fensch | 1 622 |
| Metz Métropole | 1 353 |
| Total | 8 312 |

16

Ces chiffres confirment la position de la ville d'Esch en tant que deuxième pôle d'emplois du pays. Toutefois, le rapport de 2020 de l'Observatoire social a montré qu'une très faible partie des personnes occupées sur le territoire eschois résident également dans la commune (13,5%), ce qui est problématique à plus d'un titre. En effet, cela entraîne de nombreux flux quotidiens de travailleurs qui contribuent à aggraver les problèmes de trafic automobile et de pollution. Par ailleurs, les retombées économiques indirectes de la présence de l'emploi sur le commerce local sont faibles. Il est en effet très probable que les travailleurs occupés à Esch-sur-Alzette mais n'y résidant pas ne consomment que peu sur le territoire de la ville (à plus forte raison s'ils sont frontaliers, compte tenu des comportements d'achat, qui sont en partie influencés par des facteurs culturels). Ce manque de retombées du dynamisme de l'emploi présent à Esch sur l'économie locale a en outre été accentué par la crise de la COVID-19 et l'augmentation du nombre d'employés en télétravail. Pendant cette période, la moindre présence des employés à Esch a mécaniquement encore fait baisser leur consommation au sein du territoire.

L'analyse des données sur les résidents d'Esch et les employés dans les entreprises sises à Esch issues de la base de données de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) permet d'approfondir ce constat d'une sous-représentation des habitants d'Esch dans le total des travailleurs employés à Esch.

Avant d'analyser plus en profondeur les données de l'IGSS (qui sont les seules permettant de dessiner les grands traits des profils des personnes occupées à Esch) il est nécessaire d'en présenter les limites et d'insister sur les biais qui en découlent. La limite la plus importante est sans doute l'absence de données fiables sur les lieux précis où se localise réellement l'emploi attribué aux entreprises dont le siège social est localisé à Esch.

Cette limite est problématique car elle induit que (i) le nombre d'employés qui travaillent effectivement à Esch est surestimé pour les grandes entreprises installées à Esch mais qui ont d'autres bureaux, services ou unités de production dans d'autres communes (à l'image du Centre Hospitalier Emile Mayrisch) ; et (ii) que le nombre d'employés qui travaillent effectivement à Esch, mais dont l'entreprise est officiellement basée dans une autre commune, est sous-estimé (à l'image des agences locales des banques).

Au total, les données de l'IGSS font état de valeurs d'emploi total à Esch inférieures à celles de l'Observatoire du Développement spatial (ODS). Ces dernières peuvent être considérées comme plus fiables en ce qui concerne le total des emplois réellement basés à Esch. En revanche, les données de l'IGSS sur l'emploi des *résidents* d'Esch, quel que soit leur lieu de travail, sont fiables car l'entrée est celle du lieu de résidence et non du lieu de travail. Il importe aussi de mentionner que les fonctionnaires européens ou internationaux sont affiliés à leur pays d'origine et de ce fait ils sont absents dans le fichier de l'IGSS.

L'emploi des résidents d'Esch : une situation contrastée à l'image du caractère hétérogène de la population eschoise

Au premier janvier 2021, 14 577 personnes ayant leur lieu de résidence dans la commune avaient une occupation professionnelle. 55,1% étaient des hommes et 44,9% des femmes. Les nationalités les plus représentées étaient les Luxembourgeois (37,5%), suivis par les Portugais (35,3%). Les employés résidant à Esch qui possèdent la nationalité d'un pays transfrontalier sont nettement moins représentés (5,8% de Français par exemple). 6,7% avaient la nationalité d'un pays de l'Union européenne non frontalier du Luxembourg, et 12,4% d'un pays n'appartenant pas à l'UE.

Un taux d'emploi encore faible des résidents, révélateur d'une certaine précarité au sein de la commune

Le taux d'emploi désigne le rapport entre le nombre de personnes occupées professionnellement parmi une population résidant dans un territoire donné et le nombre total d'habitants en âge de travailler au sein de ce même territoire. La définition de la population en âge de travailler diffère d'une source à l'autre. Pour des comparaisons internationales (à l'image de l'OCDE) la population âgée de 15 à 64 ans est parfois utilisée, et le STATEC tend à utiliser par contre plutôt la population âgée de 20 à 64 ans.

18

À Esch, le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans est de 56,7% en 2021 tandis que celui des personnes de 20 à 64 ans est de 61,0%. Par la suite, ce dernier sera utilisé afin de permettre des comparaisons avec l'ensemble du pays (données du STATEC). Le taux d'emploi des hommes (64,3%) est plus élevé que celui des femmes (57,3%) (*Tableau 2*). Au niveau national, le taux d'emploi a connu une baisse relativement forte entre 2008 (70,1%) et 2016, (67,3%) avant de se redresser légèrement par la suite et d'arriver à 68,3% en 2021³. L'objectif d'un niveau de 73% pour 2020, fixé dans le cadre du Plan National de Réforme, qui constitue l'instrument clé de la Stratégie Europe 2020, n'a donc pas été atteint⁴. Force est de constater qu'à Esch, le niveau du taux d'emploi se situe encore nettement en-dessous du niveau national, et ce en dépit de la croissance spectaculaire du nombre total d'emplois dans la commune. Les causes pour un taux d'emploi relativement bas peuvent être multiples : difficultés d'accéder au marché de l'emploi, retardement de l'âge d'entrée sur le marché de l'emploi dû aux études des jeunes, vieillissement de la population et augmentation des personnes qui quittent le marché de l'emploi avant les 65 ans pour cause de retraite à partir de 60 ans, de pré-retraite, de maladies, mais également accentuation conjoncturelle du chômage liée à la crise pandémique, etc.

Par ailleurs, il est admis par les chercheurs en économie que la précarité encourage les individus à mener des activités informelles⁵, c'est-à-dire non déclarées et échappant aux statistiques officielles. Cela peut être de manière exclusive, ou en complément d'activités formelles déclarées. Habituellement, les principaux types de travaux réalisés dans le cadre de l'économie informelle sont les activités de service (ménage, bricolage, jardinage) ou de service à la personne (garde d'enfants). Or, ces secteurs d'activités étant particulièrement représentés à Esch dans le cadre de l'économie formelle (comme cela va être montré ultérieurement), il est probable qu'il y ait un recours plus fréquent à l'économie informelle

³ Calcul obtenu à partir des données disponibles en ligne du STATEC, 2022.

⁴ BCL, 2019. Avis de la Banque centrale du Luxembourg. Retour sur l'évolution du taux d'emploi au Luxembourg. 7p. Disponible sur https://www.bcl.lu/fr/publications/bulletins_bcl/Liste-encadres-et-analyses/223434_BCL_Bulletin_3-2019_Chap2-encadre1.pdf

⁵ cf. par exemple Williams, C.C. and Windebank, J., 2001. Revitalising Deprived Urban Neighbourhoods: an assisted self-help approach. London: Ashgate

à Esch que dans le pays dans son ensemble, même si cette hypothèse ne peut être étayée par des données statistiques..

Le taux d'activité, quant à lui, diffère du taux d'emploi car il représente la part des personnes actives (donc des travailleurs occupés ainsi que des chômeurs) dans la population totale en âge de travailler, et non la part des seuls travailleurs occupés comme c'est le cas pour le taux d'emploi. Ce taux est donc toujours supérieur au taux d'emploi. Sur la population des 15-64 ans (qui est la classe d'âge utilisée au niveau européen pour établir les taux et permettre les comparaisons), il était de 61,8% à Esch en 2021. Le STATEC, quant à lui, calcule ce taux sur une population âgée de 20 à 64 ans inclus, et sur cette population réduite par rapport au taux européen, le taux d'activité à Esch était de 66,5% (calculs d'après les données de l'IGSS), soit assez nettement plus faible que pour la moyenne nationale, où il était de 73,1%.

La décomposition de ce taux permet de mettre en évidence les parts respectives des personnes professionnellement actives et des chômeurs d'un côté, et des personnes professionnellement non actives (y compris les retraités et les étudiants par exemple) de l'autre. Comme on peut le voir sur le tableau 2, la différence par genre est plus prononcée pour le taux d'activité que pour le taux d'emploi (8,5 points de pourcentage d'écart pour le premier contre 7 points de pourcentage pour le second).

Tableau 2 : Taux d'activité et taux d'emploi sur la population de 20 à 64 ans résidant à Esch en 2021 (IGSS)

| | Femmes | Hommes | Total |
|-------------------------|--------|--------|--------|
| Personnes actives | 7 035 | 8 698 | 15 733 |
| Personnes occupées | 6 499 | 7 933 | 14 432 |
| Population de 20-64 ans | 11 341 | 12 331 | 23 672 |

| | | | |
|----------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Taux d'activité (%) | 62,0 | 70,5 | 66,5 |
| Taux d'emploi (%) | 57,3 | 64,3 | 61,0 |

Cet écart entre les hommes et les femmes (à la fois pour le taux d'activité et le taux d'emploi) se dessine à travers toutes les catégories d'âge, mais il est particulièrement marqué entre 30 et 39 ans, ce qui s'explique par le fait que les femmes sont nombreuses à donner naissance et à interrompre leur activité professionnelle (de manière temporaire le plus souvent) dans cette tranche d'âge.

En outre, le taux d'emploi diminue rapidement à partir de l'âge de 55 ans (53,8% pour les 55-59 ans, voire 24,0% pour les 60-64 ans), car de nombreuses personnes arrivent à la fin de leur carrière. L'arrivée prématurée de la fin de la carrière professionnelle peut avoir des raisons variées : soit les personnes concernées ont suffisamment cotisé pour leur pension, soit elles bénéficient d'une prépension, soit encore elles se sont arrêtées de travailler pour d'autres raisons (santé, ...) (Figure 1).

Comme la montre la *Figure 2*, le taux d'emploi ne montre pas de différences majeures selon les nationalités. Les habitants d'origine allemande, ceux provenant d'autres pays de l'UE, et surtout ceux provenant de pays en-dehors de l'UE présentent un taux d'emploi relativement faible, tandis que ce taux est le plus élevé parmi les Portugais. Il est intéressant également de constater que la différence entre les genres est quasiment absente chez ce même groupe de Portugais alors qu'elles sont souvent importantes dans les autres nationalités. Ainsi, les groupes des Belges, Allemands, de ressortissants d'autres pays de l'UE et de pays non-européens affichent des différences de taux d'emploi de l'ordre de 16 à 19 points de pourcentage entre hommes et femmes.

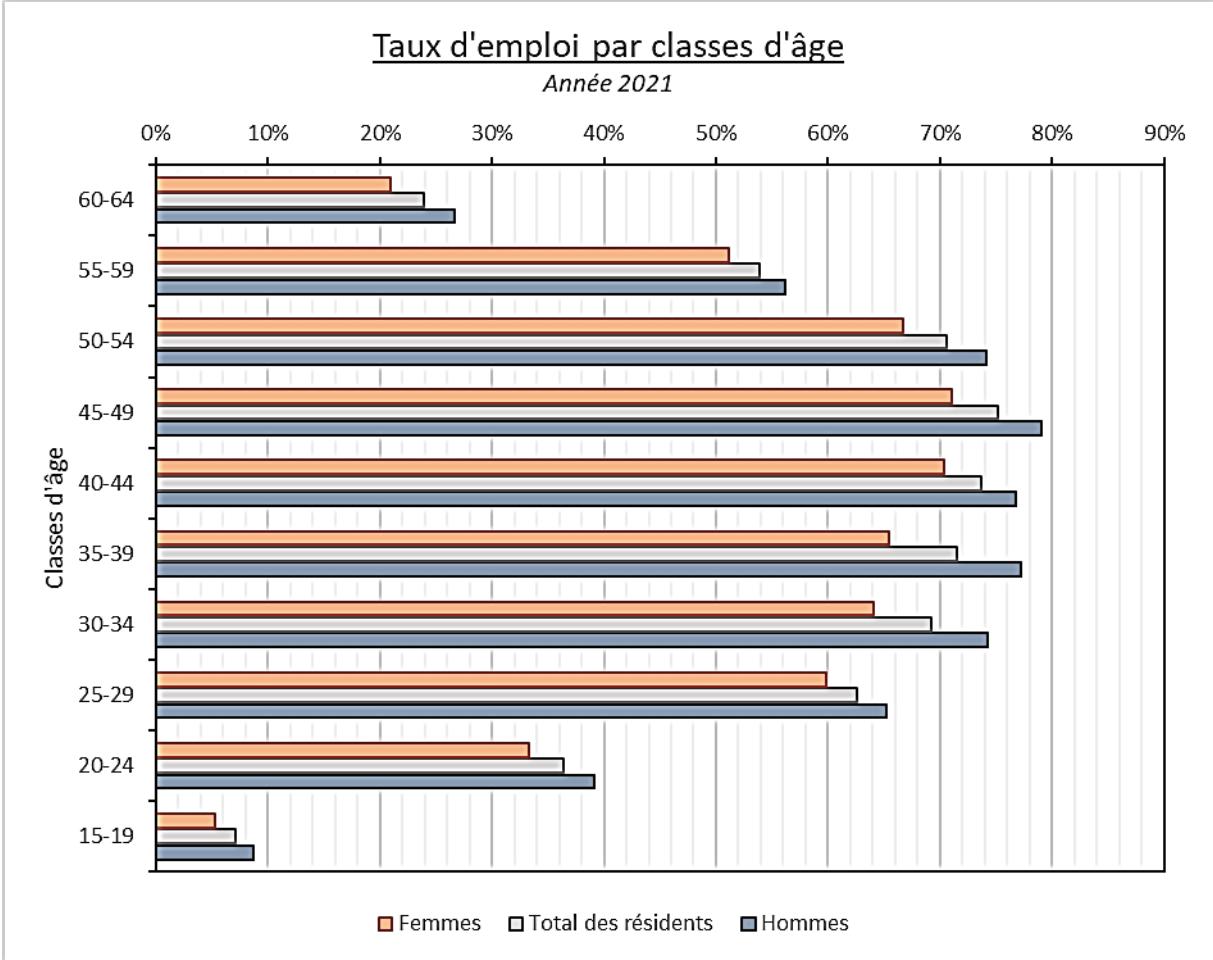


Figure 1 : Taux d'emploi par classes d'âge et par sexe en 2021 (IGSS).

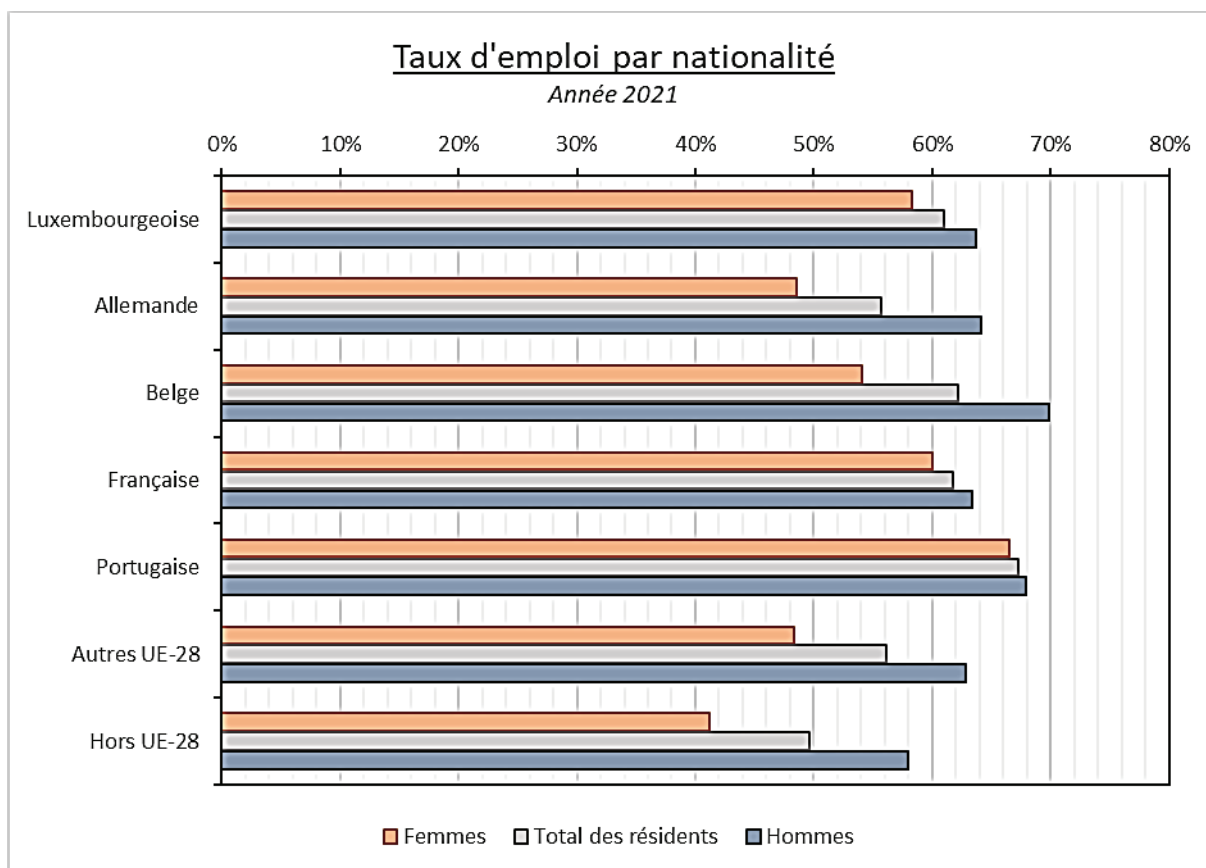


Figure 2 : Taux d'emploi par nationalité en 2021 (IGSS).

Neuf Eschois sur dix sous contrats privés

Parmi les 14 577 résidents qui avaient une occupation professionnelle au 1^{er} janvier 2021, la très grande majorité (88,2%) travaillait dans le secteur privé (*Tableau 3*). Les employés et fonctionnaires du secteur public, ainsi que les indépendants, sont proportionnellement beaucoup moins nombreux (7,3% et 4,4% respectivement). Dans toutes ces catégories, les hommes sont majoritaires, avec une surreprésentation particulièrement forte dans le secteur public, où ils comptent pour 58,8% des employés de ce secteur.

Tableau 3 : Statut de l'emploi des personnes occupées résidant à Esch en 2021 (IGSS).

| Statut de l'emploi | Femmes | Hommes | Total | En % du total |
|--|--------|--------|--------|---------------|
| Salariés du secteur privé | 5 822 | 7 037 | 12 859 | 88,2 |
| Fonctionnaires et employés du secteur public | 441 | 629 | 1 070 | 7,3 |
| Indépendants | 289 | 359 | 648 | 4,4 |

| | | | | |
|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
| Total | 6 552 | 8 025 | 14 577 | 100,0 |
|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|

En ce qui concerne la répartition des travailleurs par nationalité et selon le type d'emplois, il n'est pas surprenant que les résidents luxembourgeois soient massivement surreprésentés dans le secteur public, en raison des conditions de nationalité (pour les emplois qui comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'État ou des autres personnes morales de droit public) ou de maîtrise des différentes langues nationales (*Figure 3*). A l'inverse, et de manière logique, ils sont sous-représentés parmi les employés privés. Dans cette dernière catégorie, les Portugais sont proportionnellement les plus représentés. En chiffres relatifs, les personnes de nationalités belge, allemande ou française sont très largement surreprésentées parmi les indépendants.

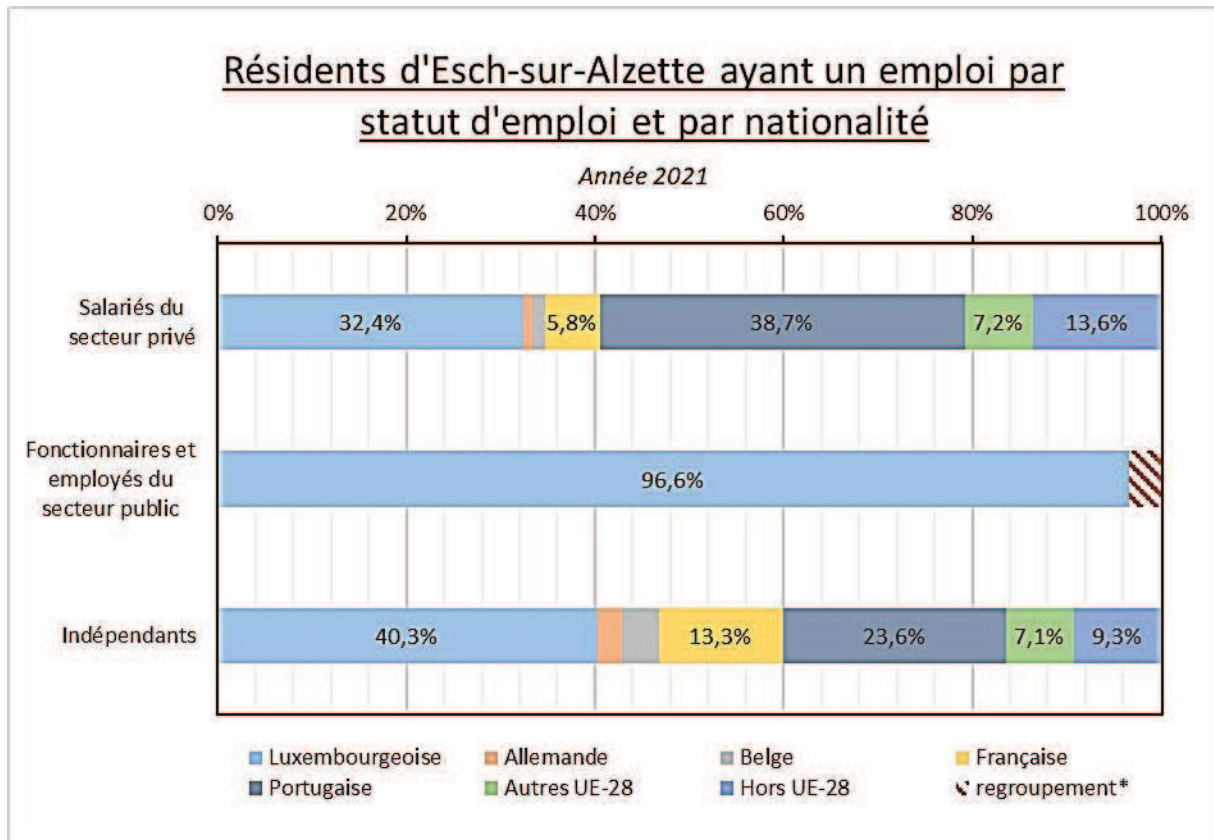


Figure 3 : Statut d'emploi des personnes occupées résidant à Esch par nationalité en 2021 (IGSS).

* regroupe tous les autres groupes de nationalité afin de respecter la protection des données.

La majorité des contrats présente une grande stabilité dans le temps, mais cela n'efface pas la situation précaire de plusieurs centaines d'employés résidant à Esch

Au Luxembourg, la part des contrats à durée indéterminée est très largement majoritaire, et cela se retrouve parmi les résidents d'Esch : 85,6% des employés bénéficient de ce type de contrat (Tableau 4).

Tableau 4 : Type de contrat des personnes occupées résidant à Esch en 2021 (IGSS).

| Type de contrat | Femmes | Hommes | Total | En % du total |
|------------------------------|--------|--------|--------|---------------|
| Contrat à durée indéterminée | 5 638 | 6 840 | 12 478 | 85,6 |
| Contrat à durée déterminée | 517 | 635 | 1 152 | 7,9 |
| Apprentis | 108 | 191 | 299 | 2,1 |
| Indépendants | 289 | 359 | 648 | 4,4 |

| | | | | |
|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
| Total | 6 552 | 8 025 | 14 577 | 100,0 |
|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|

24

Cependant, il convient de porter une attention particulière aux 1 152 employés (7,9%) ayant un contrat à durée déterminée ou un contrat temporaire, car ceux-ci courent un risque élevé de se retrouver sans emploi dans un futur proche. En effet, les durées des contrats limités dans le temps peuvent être très diverses. À titre d'exemple, plus de la moitié des salariés sans CDI disposent d'un contrat avec une durée de moins d'un an ; plus d'un cinquième ont même un contrat de moins de six mois (Tableau 5).

Tableau 5 : Durée planifiée du contrat des personnes occupées résidant à Esch au 1^{er} janvier 2021 (IGSS).

| Durée planifiée du contrat | Femmes | Hommes | Total | En % du total |
|----------------------------|--------|--------|-------|---------------|
| Moins de 6 mois | 145 | 113 | 258 | 22,4 |
| 6 - 12 mois | 183 | 210 | 393 | 34,1 |
| 12 - 24 mois | 147 | 223 | 370 | 32,1 |
| Plus de 24 mois | 42 | 89 | 131 | 11,4 |

| | | | | |
|--------------|------------|------------|--------------|--------------|
| Total | 517 | 635 | 1 152 | 100,0 |
|--------------|------------|------------|--------------|--------------|

Les personnes qui disposent d'un contrat à durée déterminée (CDD) appartiennent très souvent aux catégories d'âge les plus basses : plus de 20% des personnes occupées âgées de 15 à 29 ans sont concernées (Figure 4). En chiffres absolus, les hommes sont plus concernés que les femmes, mais si

on considère ces données en fonction du nombre total de personnes occupées par sexe, les hommes, qui sont plus nombreux à travailler, ne sont pas surreprésentés. Par contre, de fortes inégalités sont visibles au niveau des nationalités, car presque 30% des résidents allemands occupés ont un CDD, contre seulement 4,2% des Portugais ou 5,3% des Français (Figure 5). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la plupart des CDD ne sont pas établis dans les secteurs les moins rémunérés, comme la construction ou le commerce. En effet, le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien présente un taux supérieur à la moyenne, mais c'est surtout dans celui de l'administration publique, la défense, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale que le taux est le plus élevé, avec un salarié sur six qui dispose d'un contrat à durée déterminée (Figure 6). Cette situation dans ce secteur précis est certainement liée à l'importance du nombre de CDD à l'Université du Luxembourg, qui est de 55% en 2021 (et qui devrait même passer à 60% d'ici à 2025⁶). Les résidents d'Esch occupés dans le secteur susmentionné représentent en effet 63% du total des CDD des Eschois.

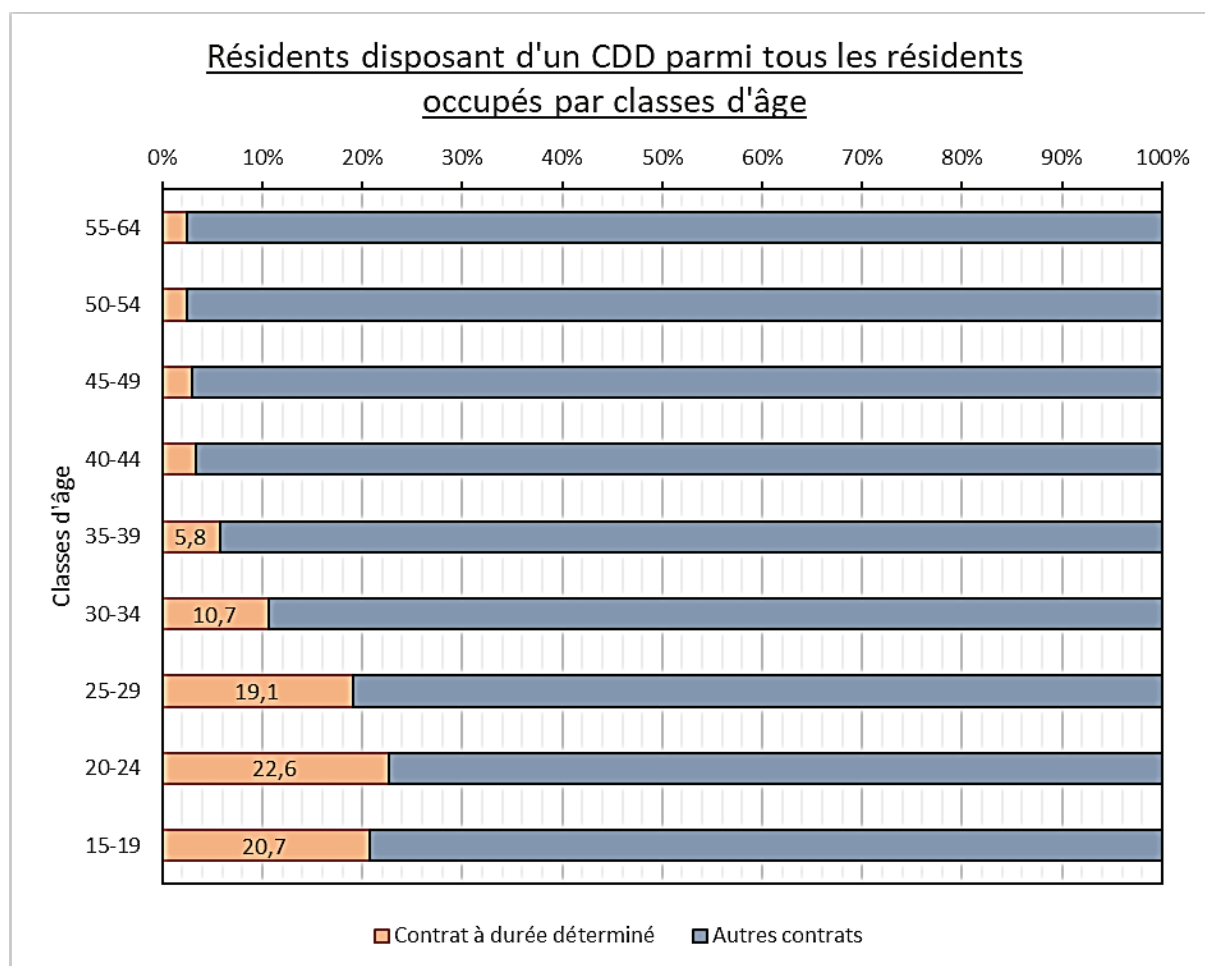


Figure 4 : Personnes employées à contrat à durée déterminée parmi tous les résidents employés par classes d'âge en 2021 (IGSS).

⁶ Convention pluriannuelle entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et l'Université du Luxembourg « Uni/CP-1-2022-2025 », disponible sur <https://mesr.gouvernement.lu/dam-assets/documents/conventions-pluriannuelles-et-contrats-d-etablissements/CONVENTION-PLURIANNUELLE-2022-2025-UNI-CP1-22-25-ANNEXES.pdf>

Résidents disposant d'un CDD parmi tous les résidents
occupés par nationalité

Année 2021

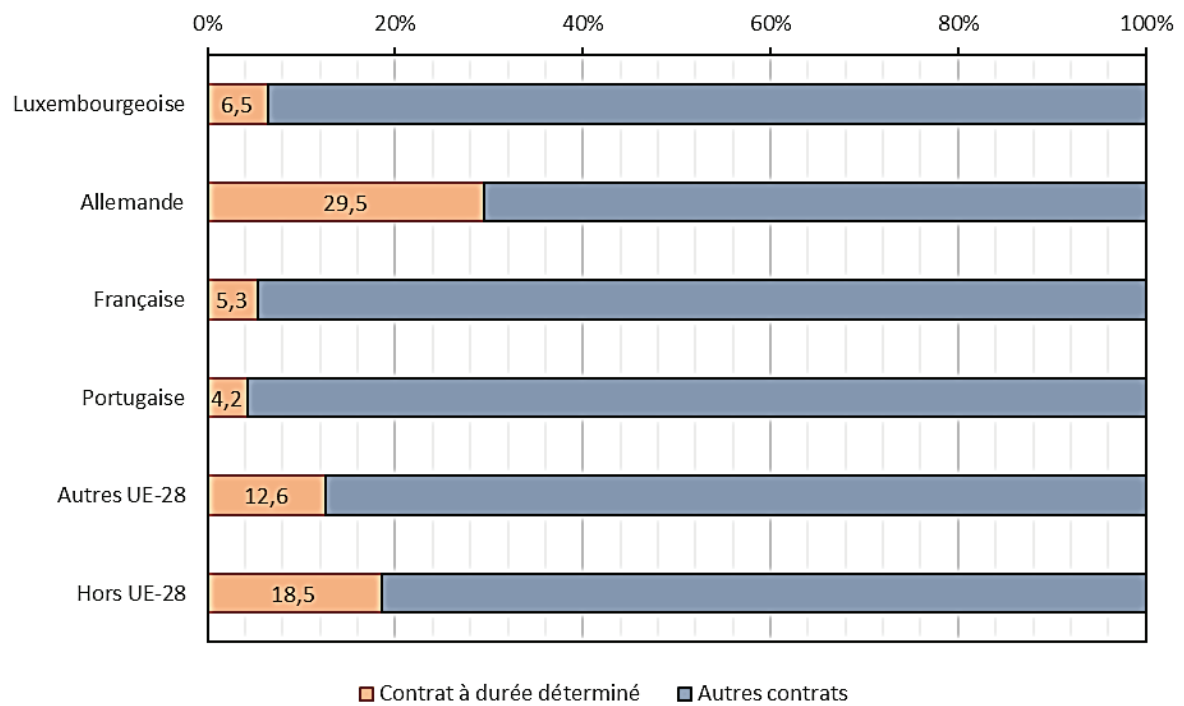


Figure 5 : Personnes employées à contrat à durée déterminée parmi tous les résidents employés par nationalité en 2021 (IGSS).

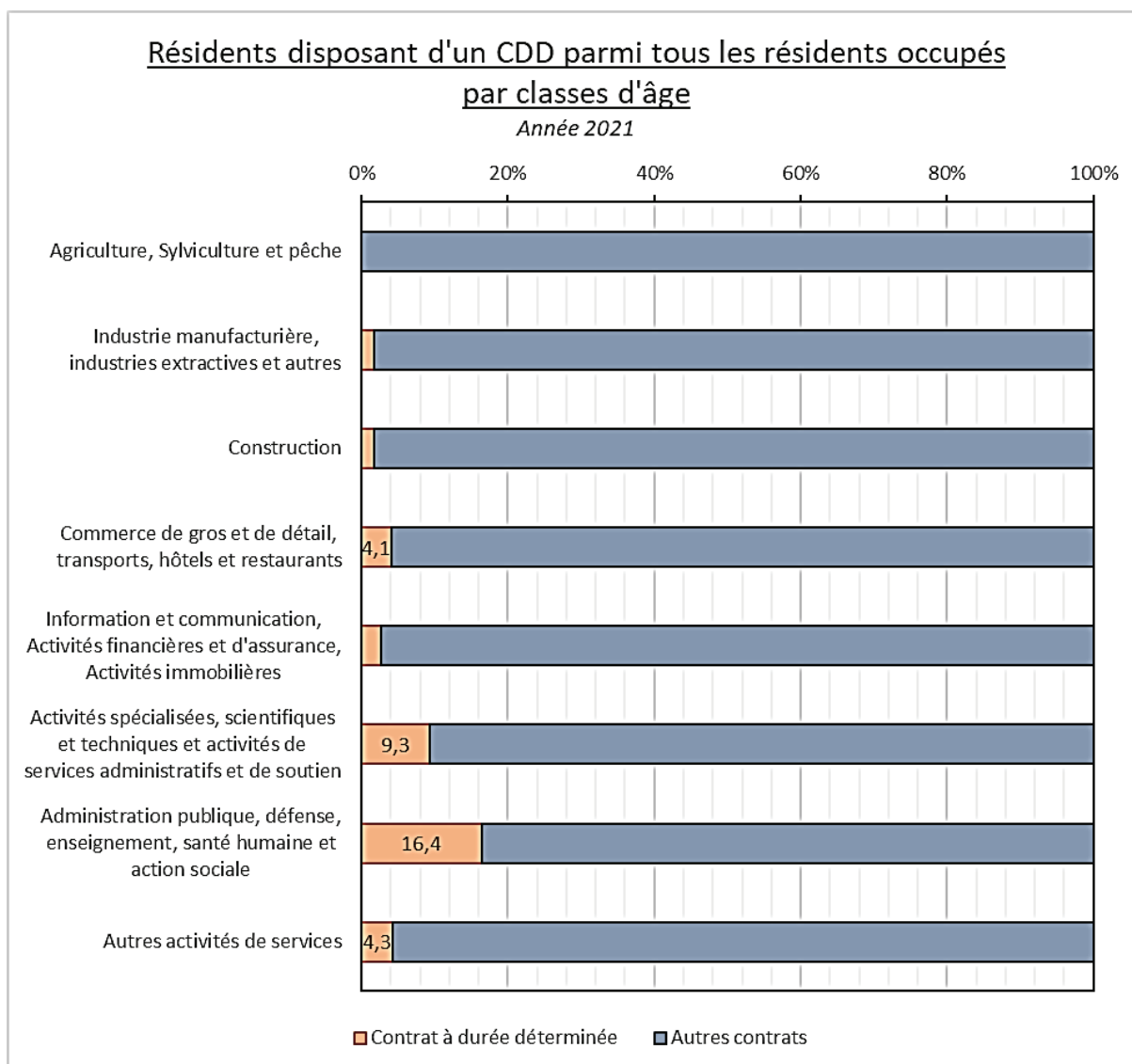


Figure 6 : Personnes employées à contrat à durée déterminée parmi tous les résidents employés par secteurs d'activité en 2021 (IGSS).

N.B. : Des regroupements de secteurs ont été nécessaires afin de se conformer au RGPD.

L'analyse des secteurs d'activité souligne la grande variété de l'emploi des résidents d'Esch

L'importance des différents secteurs d'activité a déjà été discutée dans le rapport de 2020 avec un focus particulier sur les différences existant entre les quartiers de la ville. À ce stade, il convient de rappeler qu'en ce qui concerne le niveau communal, les secteurs d'activité les plus présents parmi les employés résidant à Esch sont l'administration publique (16,4%) et la construction (14,9%) (*Tableau 6*). En outre, le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (11,4%) et le commerce (9,7%) doivent également être mentionnés en raison de leur importance relative. Cette structure témoigne à la fois du maintien pour partie du caractère ouvrier de la commune ainsi que de son statut de centre administratif régional. Certains quartiers montrent cependant une spécialisation particulière, comme le secteur de la santé à

proximité de l'hôpital et le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques qui se développe majoritairement autour de l'Université du Luxembourg.

En croisant les secteurs d'activités avec les groupes de nationalité, on remarque quelques grandes disparités (*Figure 7*). Les résidents luxembourgeois sont fortement surreprésentés dans le secteur de l'administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale. Plus de la moitié de tous les Luxembourgeois ayant un emploi travaillent en effet dans ce secteur, même si tous ceux qui travaillent dans ce secteur ne sont pas, loin de là, fonctionnaires ou employés du secteur public. Les salariés du CHEM ou de l'Université, par exemple, sont en effet sous contrats privés. Les Français sont surreprésentés dans des secteurs relativement divers, comme l'industrie et les activités financières, mais aussi dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Les Portugais sont avant tout surreprésentés dans les secteurs à revenus relativement bas, comme la construction et les autres activités de service (dont une grande partie est couverte par les services personnels et les activités auprès de ménages privés). Il est également intéressant de constater que les populations non-européennes, qui constituent un groupe de personnes avec des profils très divers, tant en termes de provenances que de niveaux de qualification, sont surreprésentées dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, mais aussi dans le secteur de la construction.

Tableau 6 : Personnes occupées résidant à Esch par secteurs d'activité en 2021 (IGSS).

| Secteurs d'activité (NACE) | Femmes | Hommes | Total | En % du total |
|---|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Agriculture, sylviculture et pêche | * | * | 13 | 0,1 |
| Industries | 133 | 433 | 566 | 4,0 |
| Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné | 12 | 40 | 52 | 0,4 |
| Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution | * | * | 41 | 0,3 |
| Construction | 110 | 2012 | 2122 | 14,9 |
| Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles | 592 | 785 | 1377 | 9,7 |
| Transports et entreposage | 93 | 613 | 706 | 5,0 |
| Hébergement et restauration | 555 | 444 | 999 | 7,0 |
| Information et communication | 122 | 337 | 459 | 3,2 |
| Activités financières et d'assurance | 261 | 277 | 538 | 3,8 |
| Activités immobilières | 64 | 73 | 137 | 1,0 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 406 | 444 | 850 | 6,0 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 878 | 280 | 1158 | 8,2 |
| Administration publique | 1197 | 1130 | 2327 | 16,4 |
| Enseignement | 182 | 247 | 429 | 3,0 |
| Santé humaine et action sociale | 1118 | 497 | 1615 | 11,4 |
| Arts, spectacles et activités récréatives | 37 | 66 | 103 | 0,7 |
| Autres activités de services | 183 | 92 | 275 | 1,9 |
| Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre | 414 | 12 | 426 | 3,0 |
| Activités extraterritoriales | * | * | 10 | 0,1 |
| Total | 6368 | 7835 | 14203 | 100,0 |

Résidents d'Esch-sur-Alzette ayant un emploi par secteur d'activité et par nationalité

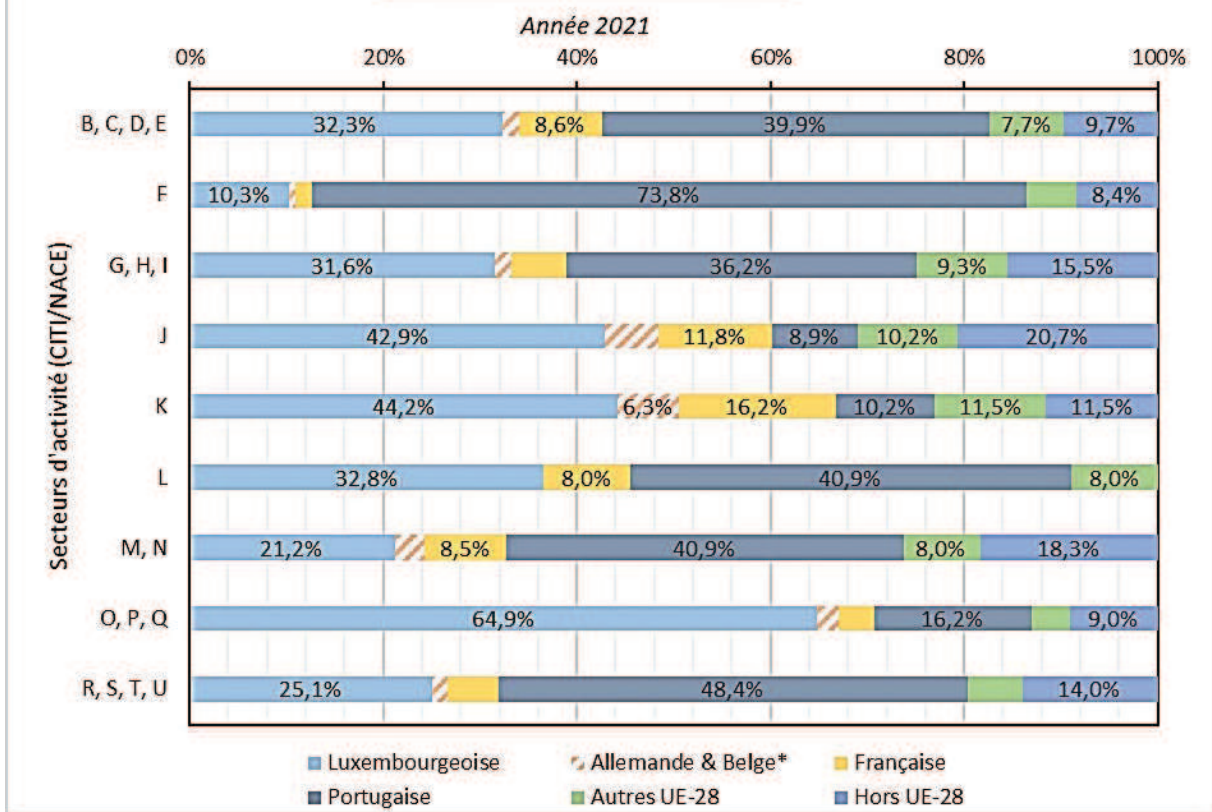


Figure 7 : Secteurs d'activité des personnes occupées résidant à Esch par nationalité en 2021 (IGSS).

* regroupement de nationalités afin de respecter la protection des données.

Les secteurs d'activités sont expliqués dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Regroupement des secteurs d'activité selon les sections de la CITI Rév.4 / NACE Rév.2 (STATEC).

| Sections de la CITI Rév. 4 / NACE Rév. 2 | | Désignation |
|--|------------|---|
| 1 | A | Agriculture, Sylviculture et pêche |
| 2 | B, C, D, E | Industrie manufacturière, industries extractives et autres |
| 3 | F | Construction |
| 4 | G, H, I | Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants |
| 5 | J | Information et communication |
| 6 | K | Activités financières et d'assurance |
| 7 | L | Activités immobilières |
| 8 | M, N | Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien |
| 9 | O, P, Q | Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale |
| 10 | R, S, T, U | Autres activités de services |

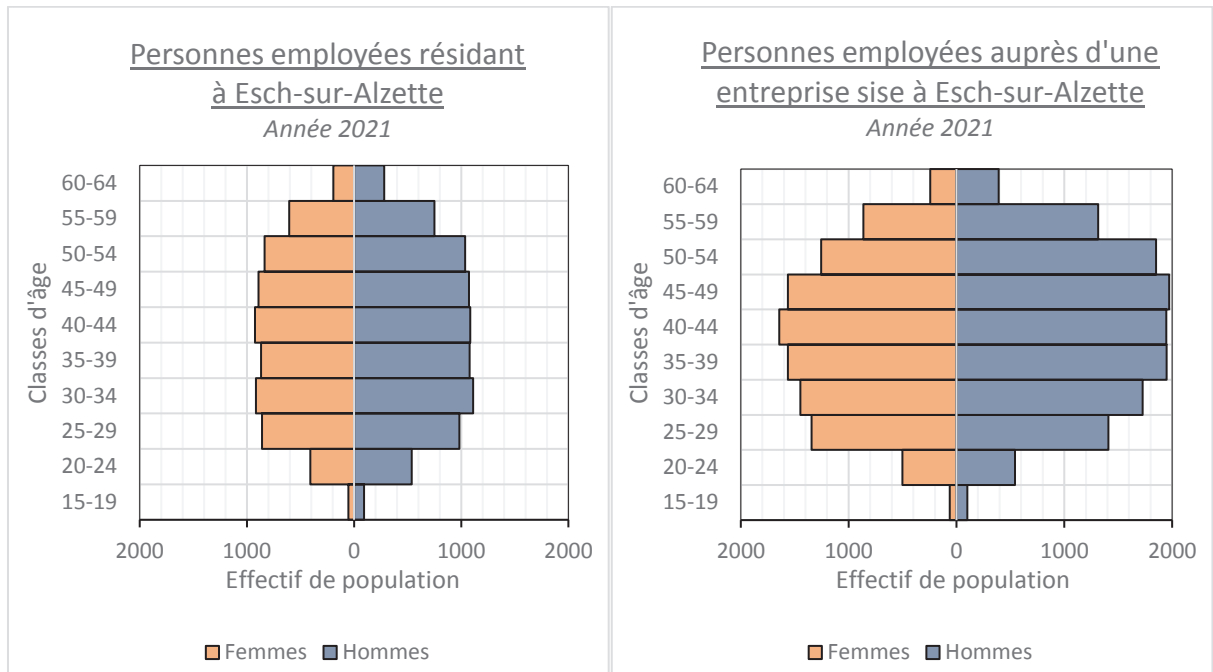
Cette analyse des secteurs d'activité des employés résidant à Esch permet de caractériser la structure sociale et professionnelle de la population eschoise. Or, il est important de mettre cette structure en perspective de celle des emplois occupés par les personnes travaillant dans des entreprises sises à Esch (malgré les limites d'un tel exercice mentionnées plus haut).

L'emploi dans les entreprises sises à Esch : des différences structurelles notables par rapport à l'emploi des résidents

Comme mentionné plus haut, l'analyse des personnes employées à Esch est un exercice particulièrement délicat et sujet à de nombreuses limites liées au traitement statistique. Cependant, l'analyse des données nous permet de dessiner quelques grandes lignes pour caractériser cette population et pour permettre une comparaison avec le profil des résidents occupés d'Esch.

Des profils différents en terme de nationalités entre résidents occupés d'Esch et salariés d'entreprises sises à Esch

Les données disponibles nous indiquent qu'entre les résidents occupés d'Esch et les personnes travaillant dans des entreprises sises à Esch, les structures par âge sont comparables. De manière relative, la population des employés résidant à Esch est légèrement surreprésentée dans les tranches d'âges jeunes (15 à 34 ans), et dans les classes d'âges plus élevés (55-64 ans), tandis que les personnes employées dans des entreprises sises à Esch sont relativement surreprésentées entre 35 et 54 ans. En outre, et de manière plus évidente, l'observation des structures par nationalité présente de fortes disparités (*Figure 10*). Les Luxembourgeois et les Portugais représentent plus de 70% des résidents professionnellement occupés. En ce qui concerne les personnes travaillant dans une entreprise sise à Esch, les Luxembourgeois arrivent en tête (32,1%) et sont directement suivis par les Français (30,9%), qui représentent une part très élevée sachant que leur part parmi les résidents de la commune d'Esch ayant un emploi n'atteint pas 6%. Ceci s'explique en partie par la proximité de la frontière nationale et l'importance de l'emploi frontalier français. Esch-sur-Alzette est un pôle d'emplois très attractif pour de nombreux Français, qui peuvent habiter dans leur pays d'origine et traverser la frontière quotidiennement pour se rendre au travail sans emprunter les grands axes routiers congestionnés vers la capitale. Le taux des Belges et Allemands travaillant dans une entreprise sise à Esch est également plus élevé que ceux qui sont occupés et qui habitent également à Esch, toujours en raison de l'importance de l'emploi frontalier. En revanche, les parts des Portugais (14,1%) et des ressortissants de pays hors de l'UE (6,7%) travaillant dans une entreprise sise à Esch sont logiquement sensiblement plus basses, compte tenu de leur grande importance parmi la population de résidents occupés.



Figures 8 et 9 : Comparaison entre les pyramides d'âge des personnes employées résidant à Esch et des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch au 1^{er} janvier 2021 (IGSS).

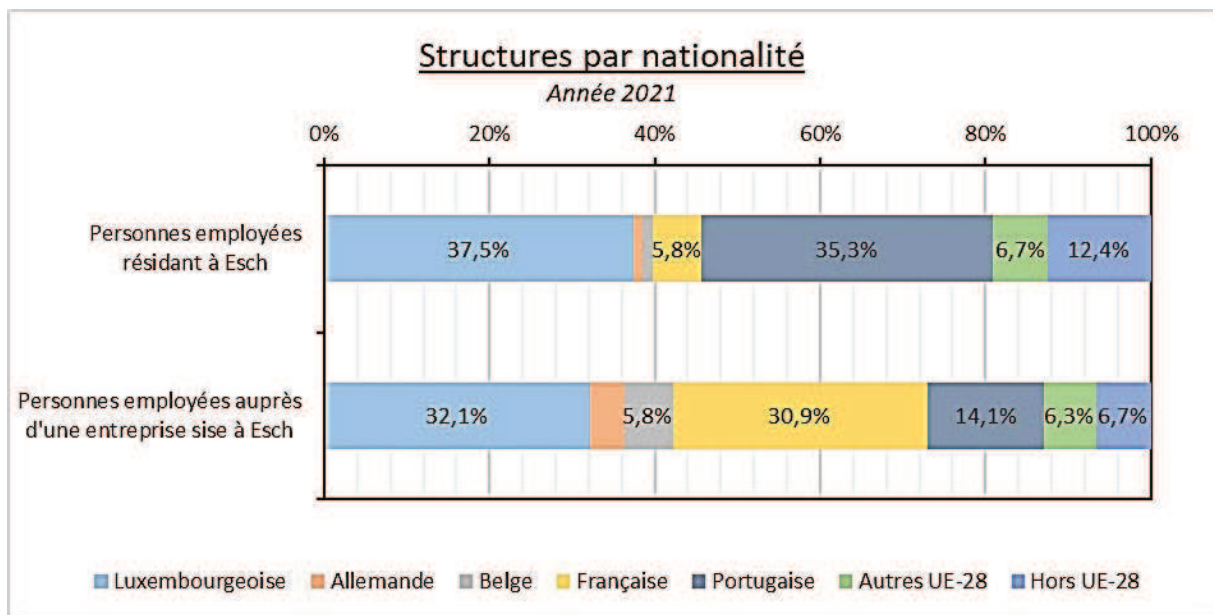


Figure 10 : Comparaison des structures par nationalité des personnes employées résidant à Esch et des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch au 1^{er} janvier 2021 (IGSS).

Les chiffres concernant le statut de l'emploi et le type des contrats de travail ne diffèrent que légèrement entre les employés résidant à Esch et les employés travaillant dans une entreprise sise à Esch. Parmi ces derniers, la part des salariés du secteur privé (plus de 90%) est un peu plus élevée au détriment des deux autres catégories (fonctionnaires et employés du secteur public d'une part et indépendants

d'autre part). La part des employés disposant d'un CDD est légèrement plus élevée (10,5%), mais la part des CDI est pratiquement identique à celle des employés-résidents (85,7%).

L'emploi dans l'industrie et dans la finance est, pour une très grande partie, occupé par des employés qui ne résident pas à Esch

Plus riche d'enseignements est l'analyse du poids des différents secteurs d'activité dans les emplois rattachés à des entreprises sises à Esch et sa comparaison avec l'emploi occupé par les résidents d'Esch vue précédemment. Ainsi, lorsqu'on considère les catégories NACE non regroupées, le secteur le plus représenté dans l'emploi des entreprises sises à Esch est celui de l'industrie manufacturière, avec 3 811 employés en total. Ce nombre élevé est en grande partie lié à l'ArcelorMittal Belval & Differdange S.A., qui a son siège social au Schlassgoard. Les 2 123 employés (selon la FEDIL) sont affectés au siège social à Esch-sur-Alzette, même si seulement 1 350 employés y travaillent effectivement, tandis que les autres salariés sont occupés sur le site de Differdange. Le secteur de l'enseignement, qui comprend les salariés de l'Université de Luxembourg, occupe une place proportionnellement beaucoup plus importante dans l'emploi total des établissements sis à Esch (10,4%) que celle qu'il occupe parmi l'ensemble des Eschois professionnellement actifs (3,0%). A l'inverse, la part relative du secteur de la construction, c'est-à-dire un des secteurs les plus fortement représentés auprès des résidents occupés, est moins importante pour les personnes qui travaillent dans les entreprises sises à Esch. D'autres secteurs, comme l'information et la communication, les autres activités de service ou encore les activités financières et d'assurance ne montrent que peu ou pas de différences entre les résidents occupés d'Esch et les personnes employées dans des entreprises sises à Esch. La *Figure 11* montre les parts relatives des différents secteurs d'activité, qui ont été regroupés selon la convention CITI Rév. 4 afin de respecter le RGPD.

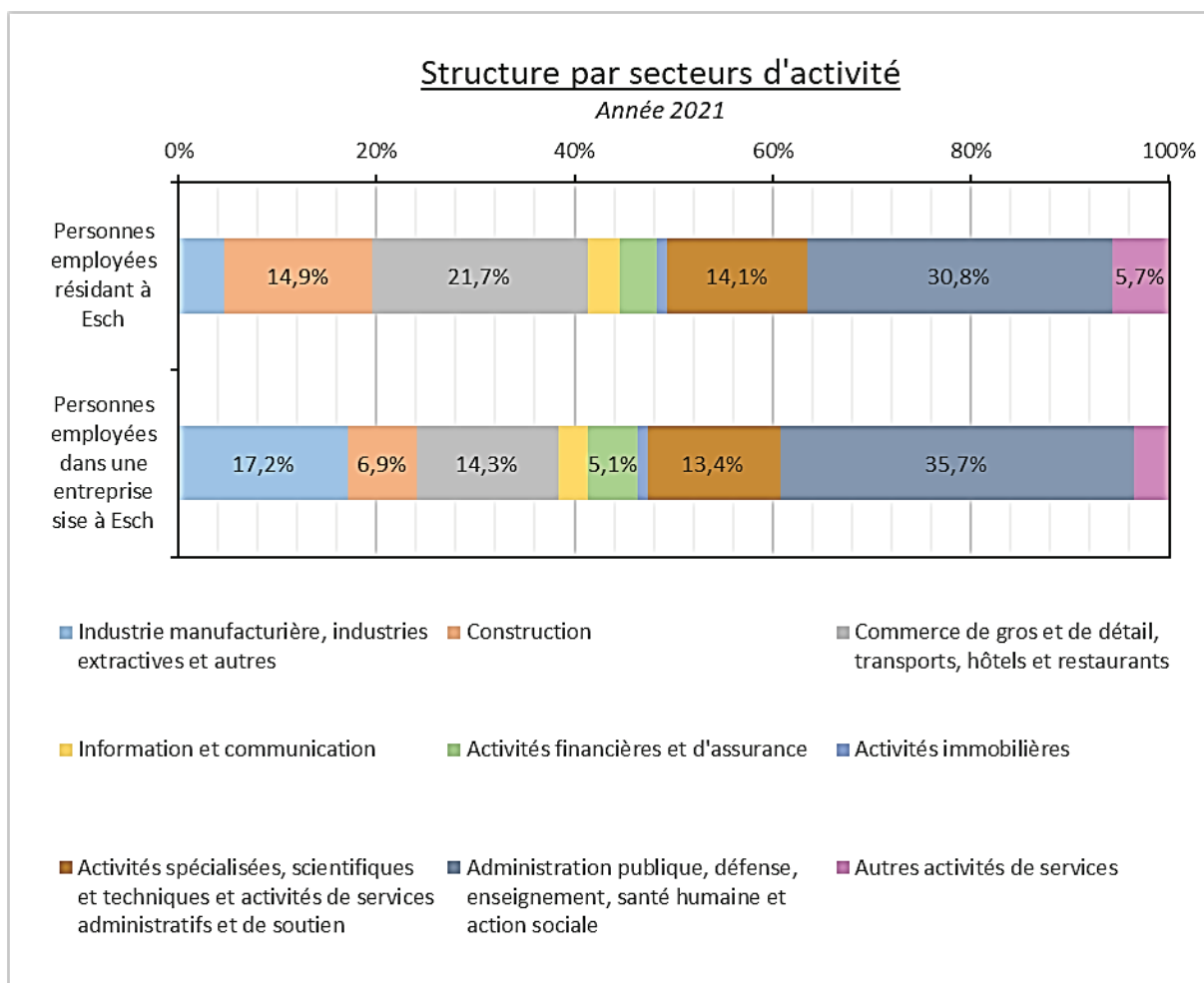


Figure 11 : Comparaison de la structure par secteurs d'activité des personnes occupées résidant à Esch et de celle des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch au 1^{er} janvier 2021 (IGSS).

N.B. Des regroupements de secteurs d'activité ont été nécessaires afin de se conformer au RGPD.

En moyenne, et selon les données de l'IGSS, 37,2% des résidents d'Esch ayant un emploi travaillent dans des entreprises sises à Esch (tout en sachant que même si le siège social se trouve à Esch, il se peut que leur lieu de travail effectif soit localisé sur un site dans une autre commune), mais ces chiffres diffèrent fortement selon les secteurs d'activités. Ainsi, plus de trois quarts des résidents employés dans le secteur de l'enseignement ou de l'administration publique travaillent dans des établissements enregistrés à Esch.

A l'inverse, 95,6% des travailleurs dans des entreprises sises à Esch et rattachées au secteur des activités financières et d'assurance ne résident pas à Esch, ce qui est absolument considérable. Il en va de même pour les travailleurs du secteur de l'industrie manufacturière (94,5%), ainsi que des travailleurs des secteurs (i) du transport et de l'entreposage, (ii) des activités spécialisées, scientifiques et techniques, (iii) de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale et enfin (iv) des autres activités de service, qui présentent tous des taux de non-résidents d'Esch parmi leurs employés qui sont supérieurs à 80% (Figure 12).

58,3% des personnes travaillant dans des entreprises sises à Esch habitent au Luxembourg, dont 74,3% dans le canton d'Esch-sur-Alzette et 13,6% dans le canton de Luxembourg. Les résidents du Luxembourg travaillant dans des établissements sis à Esch sont très fortement surreprésentés dans l'administration publique, mais aussi dans les secteurs du transport et de l'entreposage ainsi que dans les activités de services administratifs et de soutien. Lorsqu'on décline ces données par canton de résidence, le caractère ouvrier du canton d'Esch apparaît avec une surreprésentation des travailleurs occupés dans des entreprises eschoises du secteur de la construction. À l'opposé, les résidents des cantons de Capellen et de Luxembourg sont fortement surreprésentés dans le regroupement des secteurs de l'information et de la communication, des activités financières et d'assurance et dans les activités immobilières présentes à Esch.

Toujours selon les données de l'IGSS, les travailleurs frontaliers comptent quant à eux pour 41,4% de l'emploi dans les entreprises sises à Esch (soit légèrement moins qu'à l'échelle nationale, où ce taux est de 46%⁷). Trois quarts d'entre eux habitent en France, environ 15% en Belgique et environ 10% en Allemagne. Les résidents de France sont surreprésentés à la fois dans le secteur de l'industrie et dans le secteur des activités financières et d'assurance. Dans ce dernier, les résidents de Belgique sont également fortement surreprésentés. Dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, ce sont à la fois les résidents de Belgique et d'Allemagne qui sont surreprésentés. Notons enfin que dans l'enseignement (qui comprend les employés de l'Université), un nombre important d'employés résident en Allemagne.

36

Cette analyse comparée des secteurs d'activités dans lesquels travaillent les résidents d'Esch et les employés dans les entreprises sises à Esch permet de dresser une image imparfaite mais néanmoins importante pour identifier précisément les domaines dans lesquels l'inadéquation entre la demande et l'offre de travail est la plus forte au niveau local. Cette inadéquation n'est pas systématique, et certains secteurs emploient très souvent des résidents de la commune. Il en va ainsi du secteur de l'administration publique, dans lequel les résidents d'Esch sont systématiquement surreprésentés (sans que l'on ne sache toutefois si ces personnes habitaient déjà à Esch avant d'être employées dans ces secteurs ou si elles se sont installées après avoir trouvé leur emploi à Esch, dans une logique de rapprochement entre le domicile et le lieu effectif de travail). Cependant, plusieurs secteurs font très majoritairement appel à une main d'œuvre n'habitant pas le territoire de la ville d'Esch et s'y rendant donc quotidiennement depuis les communes environnantes, voire les pays frontaliers. Il ne s'agit pas uniquement de secteurs de service à haute valeur ajoutée, comme les activités financières et d'assurance ou les activités spécialisées, scientifiques et techniques, mais aussi du secteur de l'industrie et de celui du transport et de l'entreposage (même si les travailleurs de l'industrie sont loin d'être uniquement des travailleurs ouvriers et que de nombreuses entreprises industrielles attirent une main d'œuvre hautement spécialisée et diplômée).

⁷ STATEC, 2022. Données disponibles en ligne sur <https://statistiques.public.lu>

Personnes occupées auprès d'une entreprise sise à Esch par secteurs d'activité et selon le lieu de résidence

Année 2021

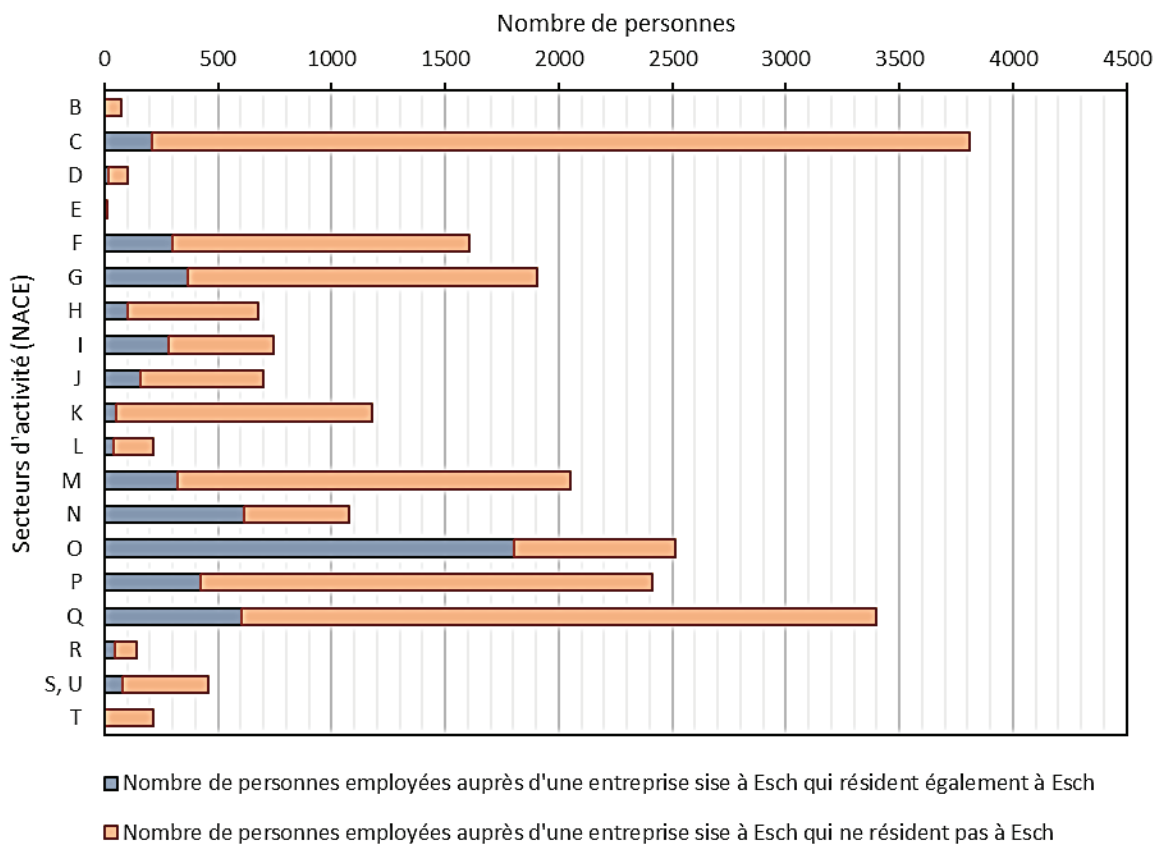


Figure 12 : Personnes occupées auprès d'une entreprise sise à Esch par secteurs d'activité et selon le lieu de résidence, en 2021 (IGSS).

La désignation des codes NACE est rappelée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8 : Détail des secteurs d'activités (Codes NACE Rév.2)

| NACE Rév. 2 | Désignation |
|-------------|---|
| B | Industries extractives |
| C | Industrie manufacturière |
| D | Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné |
| E | Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution |
| F | Construction |
| G | Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles |
| H | Transports et entreposage |
| I | Hébergement et restauration |
| J | Information et communication |
| K | Activités financières et d'assurance |
| L | Activités immobilières |
| M | Activités spécialisées, scientifiques et techniques |
| N | Activités de services administratifs et de soutien |
| O | Administration publique |
| P | Enseignement |
| Q | Santé humaine et action sociale |
| R | Arts, spectacles et activités récréatives |
| S, U | Autres activités de services et activités extra-territoriales |
| T | Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre |

A l'issue de cette première analyse des effectifs par secteur d'activité, il est également possible de comparer les revenus perçus entre résidents d'Esch et personnes travaillant dans des entreprises sises à Esch.

Les emplois dans les entreprises sises à Esch sont nettement mieux rémunérés que les emplois occupés par les Eschois

L'analyse des salaires médians mensuels donne une entrée supplémentaire et très significative pour comparer la situation des résidents et celle des personnes qui travaillent dans les entreprises sises à

Esch. Pour ceci, le salaire mensuel renseigné par l'IGSS a été utilisé et des salaires médians mensuels bruts équivalent temps-plein ont été calculés en tenant compte des heures travaillées effectivement.

Les différences entre les salaires des résidents d'Esch, quels que soient leurs lieux effectifs de travail, et ceux des personnes travaillant dans des entreprises sises à Esch (quel que soit leur lieu de résidence) sont majeures. En prenant en compte les valeurs médianes, un employé dans une entreprise sise à Esch reçoit un salaire qui est 43% plus élevé que celui d'un résident de la commune d'Esch ! Pour les femmes, cette différence est même encore plus grande (49%), tandis qu'elle est légèrement moindre pour les hommes (40%) (*Figure 13*). Même si les différences de salaires sont encore marginales dans les tranches d'âges moins élevées (de l'ordre de 5% pour les employés de 20 à 24 ans), elles augmentent rapidement avec l'âge pour arriver à 62% pour les personnes âgées entre 40 et 44 ans, et même à 70% pour celles âgées entre 55 et 59 ans. Les différences des médianes varient également selon la nationalité (*Figure 14*). Par exemple, la différence est presque inexistante au sein du groupe des Français et de celui des Portugais. Bien évidemment, ceci ne nous dit rien sur d'éventuelles disparités qui peuvent exister à l'intérieur de ces groupes. En croisant le salaire médian avec les secteurs d'activité, on remarque que les différences entre résidents d'Esch et personnes travaillant dans une entreprise sise à Esch sont beaucoup plus élevées dans certains secteurs que dans d'autres (*Figure 15*). Ainsi, les activités financières et d'assurance et le regroupement des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien se retrouvent en tête des secteurs où les différences sont les plus élevées puisqu'elles dépassent les 50% entre résidents d'Esch et personnes employées dans des entreprises sises à Esch. On peut donc supposer que dans ces secteurs, les postes à salaires élevés sont majoritairement occupés par des personnes qui n'habitent pas à Esch alors que les emplois moins rémunérés dans ces mêmes secteurs (backoffice) sont plus occupés par des Eschois. Les différences sont largement moindres, voire inexistantes, dans les secteurs du commerce, de l'information et communication et de la construction. Ici, les personnes qui résident à Esch touchent un salaire comparable à celui des personnes qui travaillent dans le même secteur au sein des établissements installés à Esch.

Il importe également de préciser que seuls les salaires sont ici étudiés, et que cela ne dit rien bien sûr du niveau de vie des individus (qui inclut des prestations sociales, le patrimoine, les revenus issus de placements financiers, ou de la location de biens), dont les données ne sont pas disponibles à l'échelle spatiale communale.

Salaire médian mensuel brut (équivalent temps plein)

Année 2021

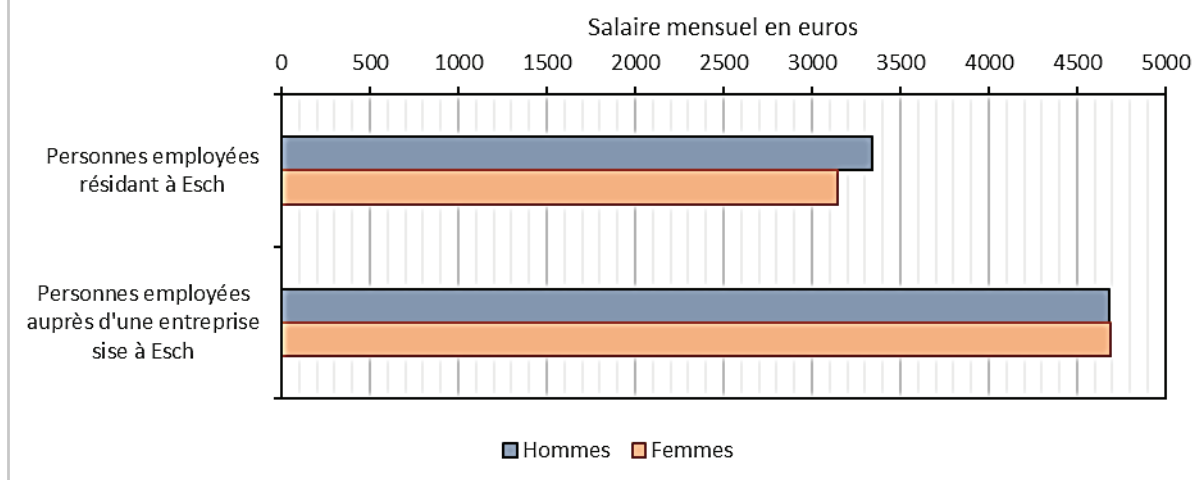


Figure 13 : Comparaison du salaire médian mensuel brut des personnes occupées résidant à Esch et de celui des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch en 2021 (IGSS).

Salaire médian mensuel brut (équivalent temps plein) par nationalité

Année 2021

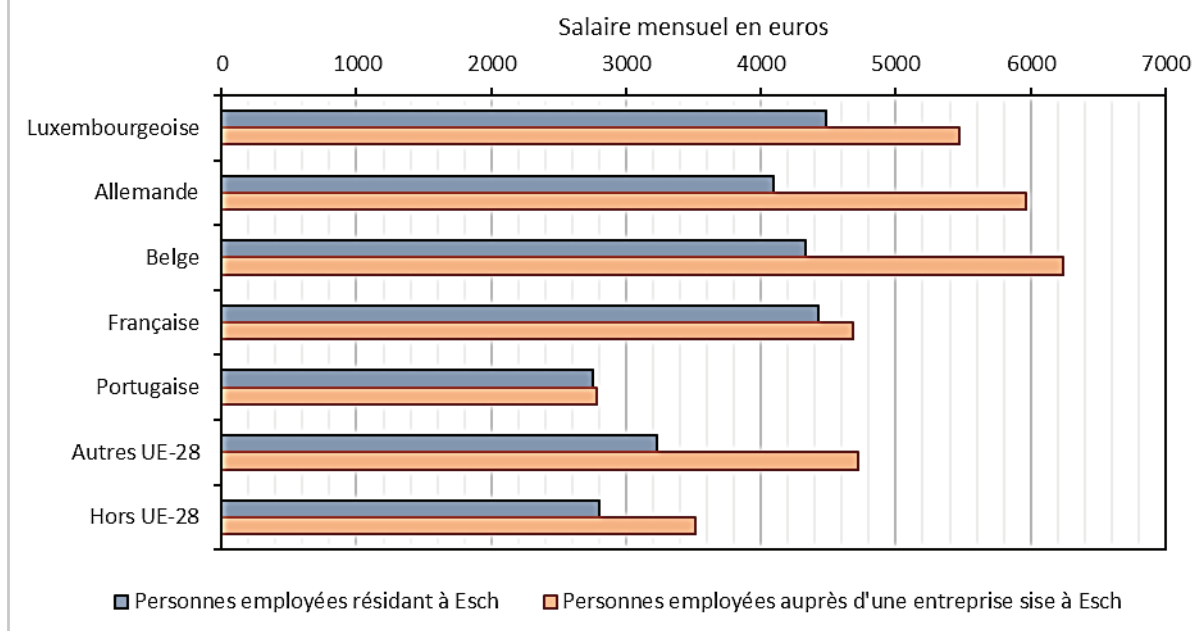


Figure 14 : Comparaison du salaire médian mensuel brut des personnes occupées résidant à Esch et de celui des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch par nationalité en 2021 (IGSS).

Salaire médian mensuel brut (équivalent temps plein) par secteur d'activité

Année 2021

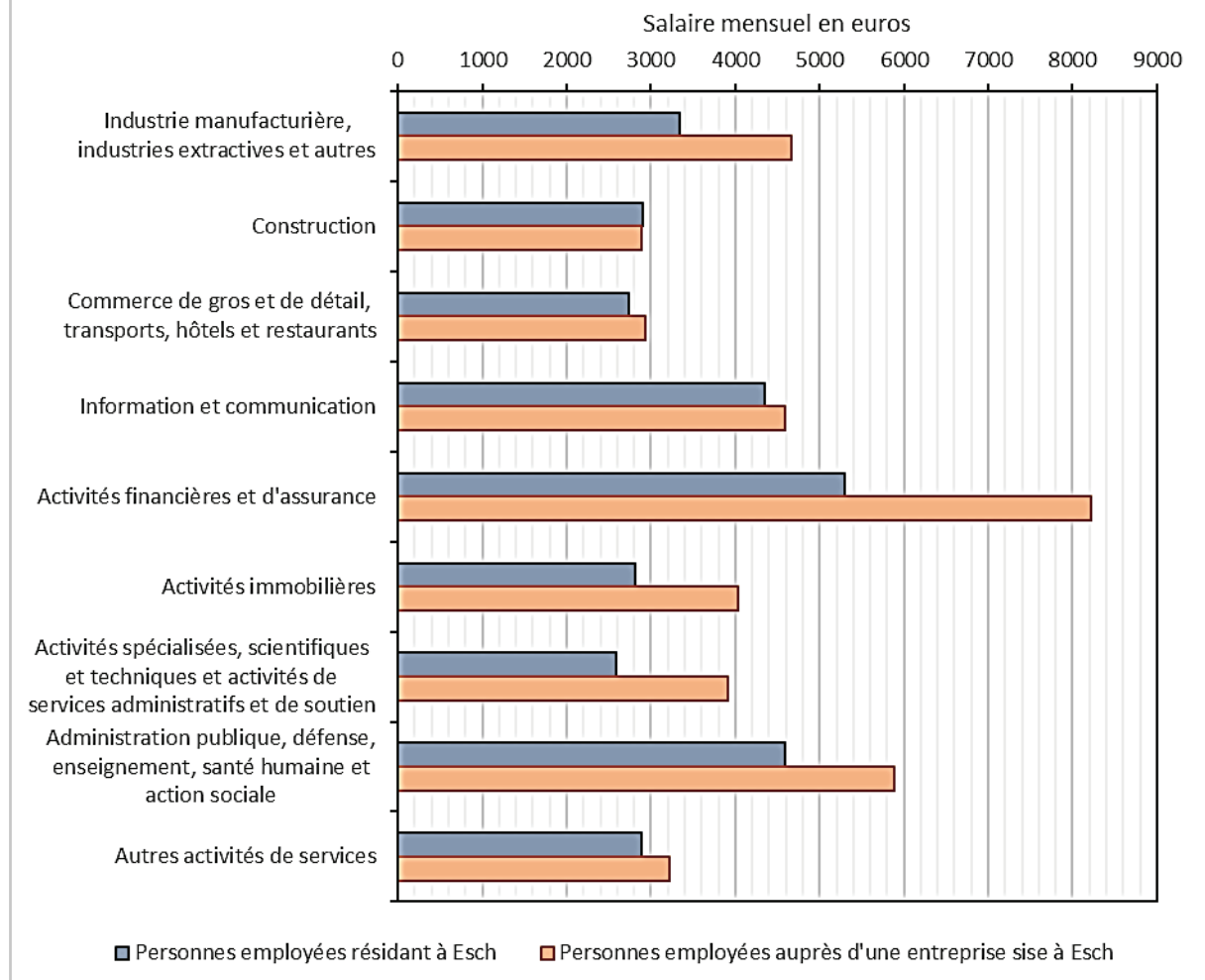


Figure 15 : Comparaison du salaire médian mensuel brut des personnes occupées résidant à Esch et de celui des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch par secteurs d'activité en 2021 (IGSS).

Il apparaît donc clairement que si Esch est aujourd'hui un pôle d'emploi important, en plein développement, et qui fournit des emplois dans des secteurs d'activités très variés, les résidents d'Esch, quant à eux, sont souvent moins qualifiés, moins rémunérés, et peu représentés dans les emplois du secteur privé à haute production de valeur ajoutée. Ce constat requiert d'investiguer davantage les raisons pouvant expliquer un tel phénomène (insuffisance d'une offre de logements adaptée au public de travailleurs aisés, déficit d'attractivité, ...).

Les principaux employeurs à Esch révèlent l'importance industrielle de la commune autant que son statut de centre régional

Pour compléter l'analyse de la situation de l'emploi à Esch, et après avoir mis le focus sur les personnes employées, qu'elles soient résidentes ou non, il convient à présent de s'intéresser aux principaux employeurs implantés sur le territoire de la Ville d'Esch, qui ont un rôle très structurant sur le marché de l'emploi. En effet, les cinq principaux employeurs comptent plus de 7 500 salariés, soit environ un quart de l'emploi total de la commune. Ces employeurs sont identifiés chaque année par le STATEC, qui établit une liste avec les effectifs. Cette liste regroupe l'ensemble des entreprises comptant au moins 90 employés dans le pays et est établie selon une enquête. Toutefois, elle ne comprend pas les domaines d'activités suivants :

- Activités des agences de travail temporaire, groupe 78.2 de la NACE Rév.2 ;
- Associations momentanées ;
- Administration publique (section O) et organismes et syndicats (inter)communaux ;
- Établissements publics exerçant une activité d'enseignement (section P) ;
- Une partie des activités des organisations associatives (groupe 94.1) ;
- Une partie des arts, spectacles et activités récréatives (section R).

Pour la commune d'Esch, ce biais a comme conséquence que l'Université du Luxembourg, qui est l'un des plus importants employeurs du pays, n'y figure pas, en dépit du fait qu'elle compte près de 2 000 employés. Les salariés de l'administration communale d'Esch, de même que le personnel enseignant des écoles fondamentales et lycées publics, ainsi que du conservatoire de musique ne sont pas non plus inclus. Par ailleurs, certaines entreprises ou institutions ayant leur siège social officiellement localisé sur le territoire de la commune d'Esch disposent d'autres localisations, alors même que le fichier du STATEC affecte l'ensemble des employés à la commune du siège social, comme c'est par exemple le cas pour le Centre hospitalier Emile Mayrisch (CHEM) ou le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST). Pour toutes ces raisons, certaines institutions et entreprises pour lesquelles il existe un doute quant à l'emploi réellement localisé à Esch ont été contactées afin de renseigner de manière plus précise le nombre exact de salariés effectivement actifs sur la commune d'Esch (l'exception des administrations étatiques et établissements scolaires publics).

Le tableau ci-dessous constitue donc une liste corrigée du STATEC, à laquelle ont été rajoutées l'Université et l'administration communale d'Esch, et pour laquelle certains chiffres ont également été réévalués. Le plus gros employeur présent dans la commune est l'Université du Luxembourg, avec 2 100 employés sur le territoire communal, suivie par le Centre hospitalier Emile Mayrisch, avec 1 680 employés sur le site d'Esch.

Les entreprises privées d'ArcelorMittal et de la Royal Bank of Canada arrivent respectivement à la troisième et à la cinquième place des employeurs les plus importants à Esch, avec respectivement 1 350 et 1 090 employés. L'administration communale, avec ses 1 200 employés, s'intercale entre les deux. Les centres de recherches (LIST, LISER), qui font partie du cluster enseignement et recherche localisé dans le quartier Universitéit comptent également parmi les premiers employeurs sur Esch, même si un tiers seulement des emplois du LIST sont effectivement à Esch, tandis que les autres sont localisés dans les communes de Sanem et de Käerjeng.

Tableau 9 : Liste des plus gros employeurs d'Esch au 1^{er} janvier 2021 (STATEC et collectes LISER)

| Nom de l'entreprise | Classement national (STATEC) | Nombre d'emplois à Esch-sur-Alzette | Adresse |
|--|------------------------------|--|---|
| Université du Luxembourg | Non référencée | 2 090 (sur le territoire communal) | 2, avenue de l'Universié L-4365 Esch-sur-Alzette |
| Centre Hospitalier Emile Mayrisch | 16 | 1 680 (sur un total de 2 020 dans le pays) | Rue Emile Mayrisch L-4240 Esch-sur-Alzette |
| ArcelorMittal | 5 | 1 350 (sur un total de 3 695 dans le pays) | 66, rue du Luxembourg L-4221 Esch-sur-Alzette |
| Administration communale d'Esch-sur-Alzette | Non référencée | 1 200 | Place de l'Hôtel de Ville L-4002 Esch-sur-Alzette |
| RBC Investor services Bank | 30 | 1 090 | 14, Porte de France L-4360 Esch-sur-Alzette |
| A.P.E.M.H. | 34 | 1 150 (dans l'ensemble du pays) | |
| Syndicat des Tramways Intercommunaux dans le Canton d'Esch | 85 | 480 | 290, Bd. Charles de Gaulle L-4083 Esch-sur-Alzette |
| Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) | 60 | 250 (sur un total de 660 dans le pays) | 5, Avenue des Hauts-Fourneaux L-4362 Esch-sur-Alzette |
| CIGL-ESCH-SUR-ALZETTE ASBL | 161 | 240 | 32A, Rue Zénon Bernard L-4030 Esch-sur-Alzette |
| Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) | 207 | 170 | 11, Porte des Sciences L-4366 Esch-sur-Alzette |
| Solelec SA | 221 | 170 | 371, Rue de Belval L-4024 Esch-sur-Alzette |
| Cimalux SA | 217 | 160 | 50, Rue Romain Fandel L-4149 Esch-sur-Alzette |
| Bonaria Frères SA | 247 | 160 | 67, Rue Zenon Bernard L-4031 Esch-sur-Alzette |
| Martin Losch SARL | 260 | 130 | 1, An der Schmelz L-4328 Esch-sur-Alzette |
| OGBL | 291 | 120 | 60, Bd. J-F Kennedy L-4170 Esch-sur-Alzette |
| Fast Track Diagnostics Luxembourg SARL | 294 | 120 | 29, Rue Henri Koch L-4354 Esch-sur-Alzette |

Même si les administrations étatiques et établissements scolaires publics ne sont pas indiqués, cette liste permet de mettre en évidence l'importance des établissements publics ou largement subventionnés dans l'emploi présent à Esch, qui sont moins sujets à voir leurs effectifs varier en période de crise que des entreprises purement privées. Elle témoigne aussi du fait que Esch est à la fois un centre administratif, un centre industriel et un centre de recherche international. Ces trois piliers très différents de son économie lui offrent une forte résilience.

Parmi l'ensemble des employeurs importants dans la commune, il est possible de faire une analyse approfondie de la contribution de l'administration communale d'Esch-sur-Alzette, avec ses 1 285 employés au 30 novembre 2021 (pour un total en équivalent temps plein de 1 180 employés), et ce grâce aux données fournies par la Ville.

Focus sur la contribution de l'administration communale à l'emploi à Esch

La Ville d'Esch est donc le quatrième employeur de la commune, derrière l'Université du Luxembourg, le CHEM et ArcelorMittal. En novembre 2021, l'âge moyen des employés dans la commune était de 43,4 ans, et la répartition par tranches d'âge était la suivante :

Tableau 10 : Classes d'âge des employés de l'administration communale d'Esch en 2021 (Ville d'Esch).

| Classes d'âge | Nombre d'employés |
|------------------------|-------------------|
| inférieur ou égal à 20 | 5 |
| entre 21 et 30 | 178 |
| entre 31 et 40 | 354 |
| entre 41 et 50 | 356 |
| entre 51 et 60 | 363 |
| supérieur à 60 | 29 |

La surreprésentation relative des personnes plutôt en fin de carrière laisse augurer un remplacement important du personnel au cours des 10 prochaines années. En ce qui concerne le statut des employés communaux, leur répartition était la suivante :

Tableau 11 : Carrières des employés de l'Administration communale d'Esch en 2021 (Ville d'Esch).

| Carrière | Nombre d'employés |
|--------------------------------|-------------------|
| CCT SAS* | 201 |
| CCT SUD (Salarié)** | 666 |
| Employé communal | 71 |
| Fonctionnaire | 267 |
| Salarié à tâche intellectuelle | 80 |

* : CCT SAS : Convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins du secteur social

** : CCT SUD : Convention collective de travail pour les salariés des communes du Sud

Les employés communaux dans leur majorité sont donc couverts par la convention SUD, qui s'applique à 2 000 salariés dans vingt communes du sud du pays. L'administration communale emploie légèrement plus d'hommes (683) que de femmes (602). Ces dernières comptent pour 46,8% du total des employés.

Le tableau suivant montre les départements communaux comptant au moins 10 salariés.

Nombre d'employés par département au sein de l'administration communale d'Esch

Novembre 2021

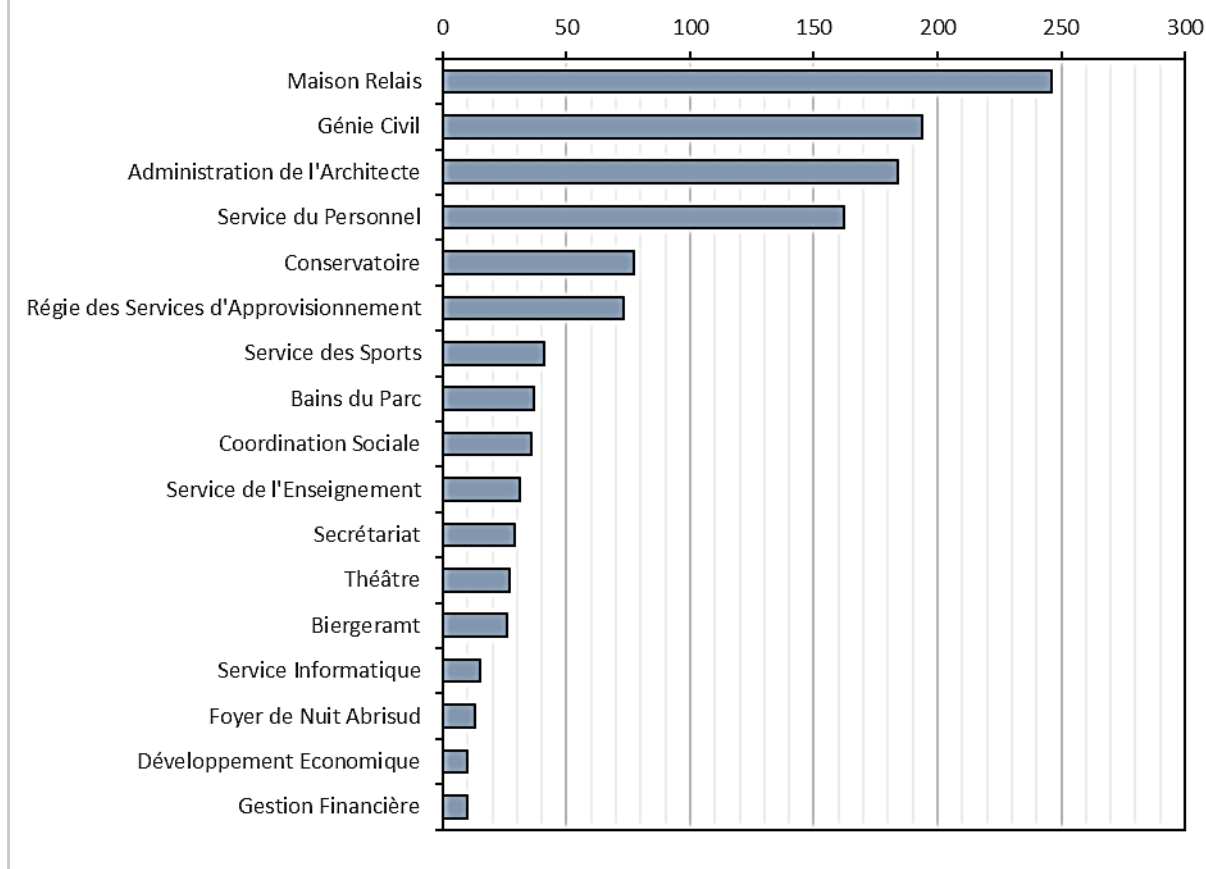


Figure 16 : Nombre d'employés des départements de l'administration communale d'Esch comptant au moins dix employés en 2021 (Ville d'Esch).

Les maisons relais constituent ainsi le premier département, en nombre de salariés, de l'administration communale d'Esch. Avec les 17 sites, auxquels il faut ajouter les services administratifs, les employés dans les cuisines ou le transport, ce département devance celui du génie civil, qui assure la gestion des déchets, de la canalisation, de la circulation et de la voirie. Vient ensuite le département de l'administration de l'architecte, qui regroupe de nombreux services, parmi lesquels la gestion espaces verts (116 employés), les services techniques des bâtiments, l'entretien et la rénovation, etc. Le service du personnel, qui intègre le personnel employé au nettoyage des locaux, est le quatrième département à compter plus de 100 salariés.

L'administration communale d'Esch est donc un employeur majeur au sein de la commune, et le fort rythme de croissance de la population va inévitablement générer de nouveaux besoins. Il sera donc intéressant de voir comment évoluera le nombre de personnes employées par la commune dans les prochaines années.

2. Personnes non actives



2. Personnes non actives car bénéficiaires de l'assurance pension

Après avoir étudié les personnes employées, mais avant de passer à une analyse des demandeurs d'emplois, il importe de faire un point sur les personnes âgées de moins de 65 ans qui ne sont pas à considérer comme actives, mais qui ne sont pas non plus demandeuses d'emploi du fait qu'elles bénéficient des prestations de la Caisse nationale d'assurance pension (CNAP). Cette dernière permet de financer les retraites (pensions de vieillesse), les situations d'invalidité (pension d'invalidité) et les pensions des personnes ayant perdu un proche assuré (pension du survivant, pension d'orphelin).

Plus de 700 résidents d'Esch bénéficient d'un départ à la retraite avant leurs 65 ans

L'âge légal de départ en retraite, au Luxembourg, est de 65 ans. Toutefois, il existe des conditions d'octroi anticipé (appelées pension de vieillesse anticipée) lorsqu'un assuré âgé d'au moins 57 ans a justifié de 480 mois de périodes d'assurance obligatoire, ou lorsqu'un assuré âgé d'au moins 60 ans a justifié de 480 mois de périodes combinées d'assurance obligatoire, d'assurance continuée, d'assurance facultative, de périodes d'achat rétroactif et de périodes complémentaires, dont au moins 120 mois de périodes d'assurance obligatoire, d'assurance continuée, d'assurance facultative et de périodes d'achat rétroactif.

48

La pension de vieillesse anticipée n'est pas à confondre avec la préretraite, qui est une mesure sociale qui offre à l'employeur la possibilité de permettre à un salarié de réduire progressivement son degré d'occupation afin de libérer une place dans l'entreprise qui pourra être occupée par un demandeur d'emploi inscrit à l'ADEM. En 2021, à Esch, 41 habitants étaient concernés par une préretraite (27 hommes et 14 femmes), dont 35 Luxembourgeois. Même si ce chiffre peut paraître très faible, il représentait une part importante de l'ensemble des personnes en situation de préretraite au niveau du pays, qui étaient au nombre de 487 en 2019.

Source : IGSS

Les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes à bénéficier d'une pension de vieillesse anticipée (*Tableau 12*). Ils comptent en effet pour 62% de l'ensemble des bénéficiaires.

Tableau 12 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension de vieillesse anticipée en 2021 (IGSS).

| | Femmes | Hommes | Total |
|------------------------------|--------|--------|-------------|
| Nombre de bénéficiaires | 274 | 449 | 723 |
| En % de la population totale | 2,2% | 3,4% | 2,8% |

Cette différence importante entre hommes et femmes est très certainement explicable par le fait que ces dernières ont en général beaucoup plus de difficultés à atteindre les 40 années de cotisation nécessaires pour bénéficier de la pension de vieillesse anticipée, en raison de la persistance des inégalités en matière de répartition des charges domestiques entre hommes et femmes. Ces dernières interrompent ainsi plus souvent leur carrière pour s'occuper des enfants que leurs conjoints, et les dispositifs existants pour tenter de compenser ces inégalités ne suffisent pas à les gommer, comme les deux années (extensibles à quatre dans certains cas) de la période d'assurance appelée « baby-years » que la Caisse nationale de pension peut fournir aux femmes qui élèvent les enfants.

Une distinction par nationalité permet là aussi de mettre en évidence de fortes différences de recours à la pension de vieillesse anticipée (*Tableau 13*).

Tableau 13 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension de vieillesse anticipée par nationalité en 2021 (IGSS).

| Groupes de nationalité | Femmes | Hommes | Total des bénéficiaires | En % du total des bénéficiaires | En % de la population totale âgée de 15-64 ans |
|------------------------|------------|------------|-------------------------|---------------------------------|--|
| Luxembourgeoise | 174 | 268 | 442 | 61,1 | 4,4 |
| Française | 14 | 24 | 38 | 5,3 | 2,6 |
| Portugaise | 62 | 114 | 176 | 24,3 | 2,2 |
| Autres nationalités | 24 | 43 | 67 | 9,3 | 1,1 |
| Total | 274 | 449 | 723 | 100,0 | 2,8 |

Les Luxembourgeois sont, et de très loin, les premiers bénéficiaires d'une pension de vieillesse anticipée. Cela est vrai en chiffres absolus mais également en chiffres relatifs. Ils sont proportionnellement presque deux fois plus nombreux à en bénéficier que les étrangers. Cela est dû notamment à l'histoire migratoire au Luxembourg, qui fait que mécaniquement la part des personnes ayant pu cotiser de manière substantielle (en apportant la preuve) à un régime d'assurance pension est statistiquement plus importante chez les Luxembourgeois. Il y a fort à parier que les années à venir verront les parts respectives des bénéficiaires luxembourgeois et étrangers se rapprocher avec la baisse relative du nombre de Luxembourgeois au sein de la population active occupée.

La Caisse nationale d'assurance pension (CNAP) est également compétente pour le versement des pensions d'invalidité. Or, une partie non négligeable de la population étudiée dans ce rapport (la population des 15-64 ans), bénéficie de cette pension d'invalidité.

18% des résidents âgés de 60 à 64 ans ont perdu leur capacité de travail et bénéficient d'une pension d'invalidité

La pension d'invalidité peut être attribuée à l'assuré qui a subi une perte de sa capacité de travail, et qui n'est plus en mesure d'exercer la profession qu'il a exercée en dernier lieu. L'appréciation de l'état d'invalidité se fait sur base d'un avis du contrôle médical de la sécurité sociale. A Esch-sur-Alzette, 828 personnes étaient bénéficiaires de telles pensions au premier janvier 2021, soit 448 hommes pour 380 femmes (*Tableau 14*). Ce nombre représente 3,2% de la population totale âgée de 15 à 64 ans. Ces personnes bénéficiant de pensions d'invalidité et résidant à Esch correspondent à 4,8% du total des bénéficiaires d'une pension d'invalidité octroyée par la CNAP¹. Une décomposition par classes d'âge montre la très forte évolution du nombre de bénéficiaires avec l'âge.

Tableau 14 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension d'invalidité par classes d'âge en 2021 (IGSS).

| Classes d'âge | Femmes | Hommes | Total des bénéficiaires | En % du total des bénéficiaires | En % de la population totale âgée de 15-64 ans |
|---------------|------------|------------|-------------------------|---------------------------------|--|
| 15-44 | 18 | 18 | 36 | 4,3 | 0,2 |
| 45-49 | 32 | 23 | 55 | 6,6 | 2,1 |
| 50-54 | 55 | 62 | 117 | 14,1 | 4,4 |
| 55-59 | 116 | 144 | 260 | 31,4 | 10,3 |
| 60-64 | 159 | 201 | 360 | 43,5 | 18,2 |
| Total | 380 | 448 | 828 | 100,0 | 3,2 |

Alors que les résidents d'Esch âgés de 15-44 ans ne sont que 36 à bénéficier d'une telle pension (soit seulement 0,2% de la population de la classe d'âge concernée), ils sont 360 parmi les 60-64 ans, soit 18,2% des résidents dans cette classe d'âge. Cette forte différenciation n'a rien d'étonnant puisque les pertes de capacité de travail affectent le plus souvent les travailleurs âgés, actifs depuis longtemps. On note une surreprésentation des hommes en valeur absolue, mais qui résulte du fait que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à avoir un emploi. En effet, si on compare le nombre de personnes bénéficiant d'une pension d'invalidité au nombre total d'employés actuels, les rapports sont quasiment identiques (5,6% pour les hommes et 5,8% pour les femmes).

¹ IGSS, 2021, Rapport général. Luxembourg : 232p. téléchargeable sur <https://igss.gouvernement.lu/fr/publications/rg/2020/rg-2020.html>

On note également une surreprésentation relative de certaines nationalités parmi les bénéficiaires de telles pensions d'invalidité.

Tableau 15 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension d'invalidité par nationalité en 2021 (IGSS).

| Groupes de nationalité | Femmes | Hommes | Total des bénéficiaires | En % du total des bénéficiaires | En % de la population totale âgée de 15-64 ans |
|------------------------|--------|--------|-------------------------|---------------------------------|--|
| Luxembourgeoise | 167 | 173 | 340 | 41,1 | 3,4 |
| Française | 12 | 17 | 29 | 3,5 | 2,0 |
| Portugaise | 149 | 213 | 362 | 43,7 | 4,4 |
| Autres UE-28 | 27 | 21 | 48 | 5,8 | 2,0 |
| Hors UE-28 | 25 | 24 | 49 | 5,9 | 1,3 |

52

| | | | | | |
|--------------|------------|------------|------------|--------------|------------|
| Total | 380 | 448 | 828 | 100,0 | 3,2 |
|--------------|------------|------------|------------|--------------|------------|

Les Portugais, qui sont plus nombreux à exercer des emplois manuels demandant un fort investissement physique (*cf. chapitre 1 – figure 7*) sont plus exposés au risque d'invalidité que d'autres nationalités moins représentées dans ces secteurs d'activités.

Les bénéficiaires de pensions de vieillesse anticipée ou de pensions d'invalidité versées par la CNAP et en âge d'être actifs sont donc au nombre de 1 551 dans la commune d'Esch, soit 6% de la population de 15 à 64 ans. Ce chiffre est important et permet également d'expliquer en partie les raisons du faible taux d'emploi au sein de la commune.

3. Les demandeurs d'emploi



3. Les demandeurs d'emploi à Esch-sur-Alzette

Après la présentation de la situation de l'emploi et des actifs résidant à Esch, ce chapitre propose de mieux cerner le profil des demandeurs d'emplois et, de manière générale, la situation du chômage dans la commune.

Le STATEC publie annuellement le taux de chômage à l'échelle communale, qui est défini par le nombre de demandeurs d'emploi divisé par le nombre d'actifs dans la population totale.

Au 31 mars 2021 (dernières données disponibles du STATEC à l'échelle des communes), 1 889 personnes résidant à Esch-sur-Alzette étaient inscrites comme demandeuses d'emploi à l'ADEM, ce qui représente un taux de chômage de 10,93% de la population active de la commune. Ce taux est nettement plus élevé qu'au niveau national (6,55%). Selon le STATEC, il s'agirait même du taux de chômage le plus élevé de l'ensemble des communes du pays. A titre de comparaison, il était de 7,35% dans la capitale.

Une évolution du taux de chômage à suivre de près avec la crise sanitaire

Le taux de chômage à Esch a largement fluctué au cours des 20 dernières années (*Figure 17*). Il n'était que de 6,0% en 2002, mais il a monté fortement avec la crise financière mondiale pour culminer à 13,9% en 2013. Il est ensuite redescendu à 9,6% en 2018, avant de remonter fortement et rapidement pendant la première année de la crise de la COVID-19. Depuis, il fléchit fortement. Les données disponibles du STATEC les plus récentes, à l'échelle communale, remontent à mars 2021, mais il est probable que, depuis, la situation sur le front du chômage se soit nettement améliorée, à l'image de la situation au niveau national. Ainsi, le nombre de chômeurs a connu une décade très importante depuis un an au Luxembourg, passant de 18 689 personnes en mars 2021 à 15 470 en mars 2022, soit une baisse de 17% du nombre total de chômeurs. Le taux en février 2022, au niveau national, est passé sous les 5%, soit le chiffre le plus bas depuis janvier 2009. Selon les responsables de l'ADEM, interrogés en avril 2022, l'ADEM aurait reçu environ 40 000 offres d'emploi au cours des douze derniers mois au niveau national, ce qui représente un record absolu et traduit un très fort redressement de l'activité. L'artisanat et la construction connaissent plus particulièrement une envolée des offres d'emploi. L'absence de données ne permet cependant malheureusement pas de mesurer l'ampleur d'une éventuelle amélioration de la situation plus localement à Esch.

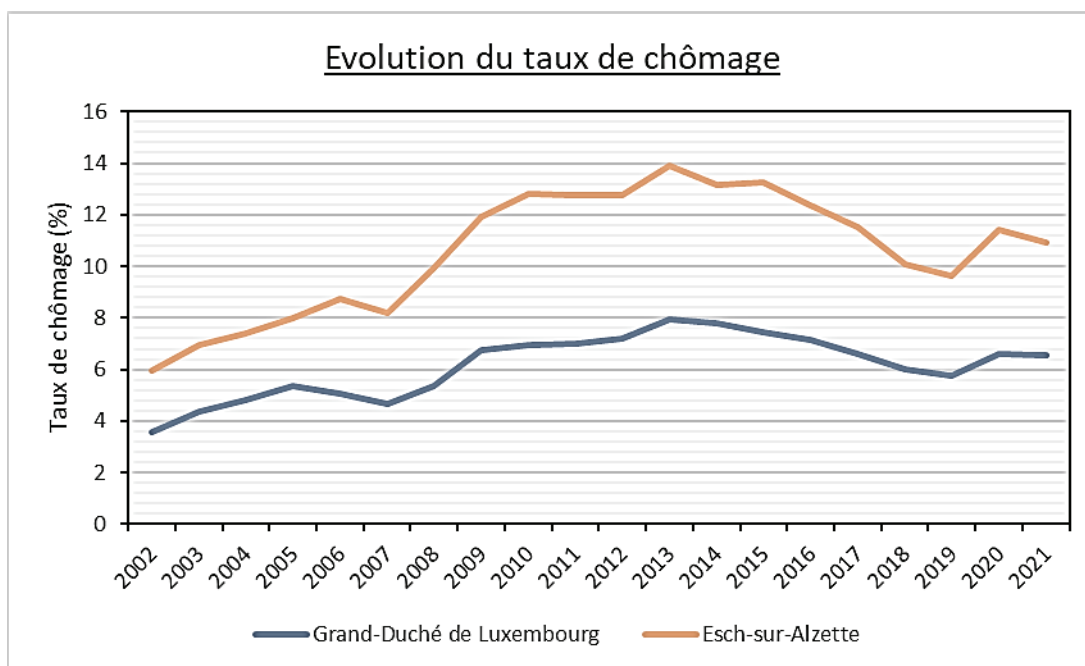


Figure 17 : Évolution du taux de chômage à Esch et au Grand-Duché du Luxembourg entre 2002 et 2021 (STATEC, 2022).

Lorsqu'on compare les situations du Grand-Duché de Luxembourg et de la Ville d'Esch, on observe des tendances très similaires, mais qui sont systématiquement plus défavorables à Esch. Au cours des deux dernières décennies, le taux de chômage à Esch-sur-Alzette a toujours été largement supérieur à celui du pays dans son ensemble et l'écart entre le taux de chômage local et celui du pays a tendance à se creuser avec le temps. Il n'était que de 2,4 points de pourcentage en 2002 et atteint 3,8 points de pourcentage en 2021 (avec une montée temporaire à 5,8 points de pourcentage en 2010, année où la différence a été la plus marquée).

Des données plus détaillées de la part de l'ADEM permettent de suivre l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi disponibles mensuellement.

Profils des demandeurs d'emploi d'après les données de l'ADEM

Les femmes plus souvent demandeuses d'emploi que les hommes

Les données de l'ADEM sont très précieuses pour mieux comprendre le profil des demandeurs d'emplois. Le nombre total de demandeurs d'emplois résidant à Esch et recensés par l'ADEM était de 1 990 en janvier 2021 (Figure 18). Les femmes comptaient pour 51,1% de l'ensemble des demandeurs d'emplois (1 017 femmes pour 973 hommes). Sachant que les femmes représentent par ailleurs seulement 44,6% de la population active, elles apparaissent comme étant statistiquement surreprésentées dans la population des demandeurs d'emplois. Ce phénomène n'est pourtant pas propre à la commune d'Esch-sur-Alzette. A l'échelle du pays, les chiffres de l'ADEM montrent que les femmes comptaient en août 2021 pour 50,6% des demandeurs d'emploi recensés par l'ADEM, soit un taux très similaire à celui d'Esch.

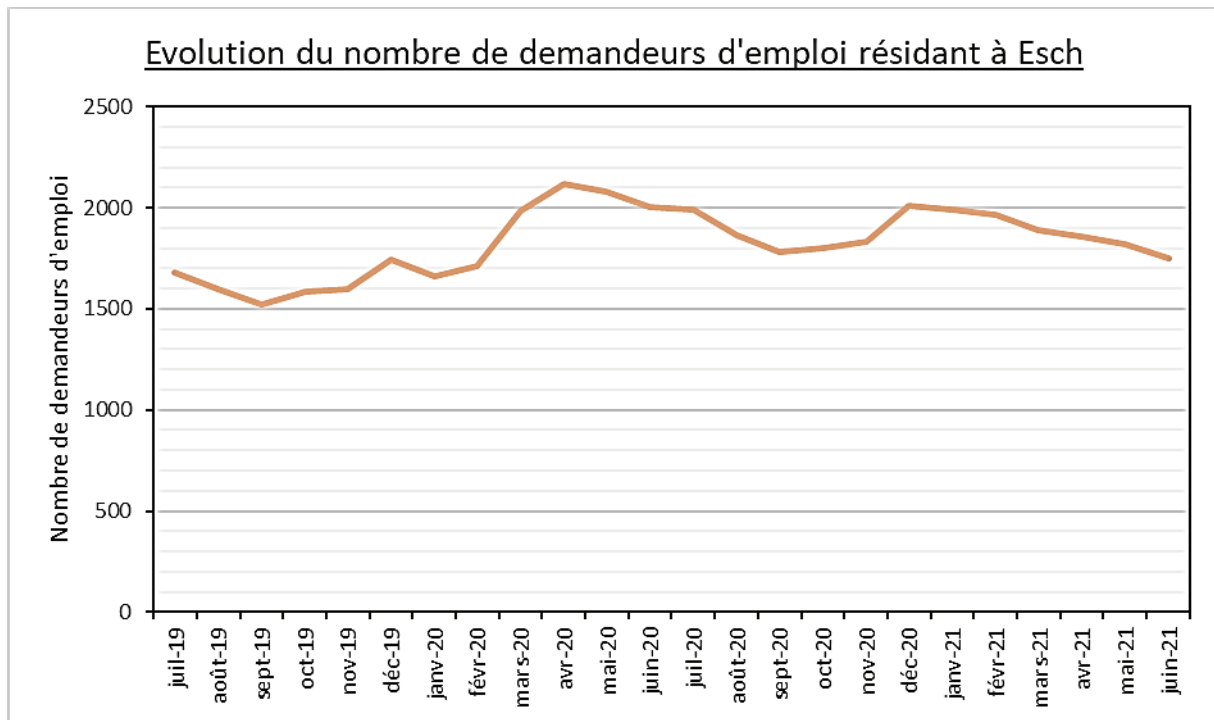


Figure 18 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi à Esch entre juillet 2019 et juin 2021 (ADEM).

Des contrastes par rapport au niveau national qui se dessinent à travers toutes les classes d'âges

Une analyse des demandeurs d'emploi par catégorie d'âge permet de mettre en lumière que les jeunes eschois de moins de 30 ans sont statistiquement moins en situation d'être demandeurs d'emploi (5,6%) que les catégories des 30 à 44 ans (9,6%) et des 45 à 65 ans (8,2%) (Figure 19). Cependant, la catégorie des moins de 30 ans inclut de nombreux étudiants, ce qui fausse les comparaisons entre classes d'âge. Quelle que soit la catégorie d'âge, les demandeurs d'emplois à Esch-sur-Alzette sont néanmoins systématiquement proportionnellement plus nombreux que dans le reste du pays.

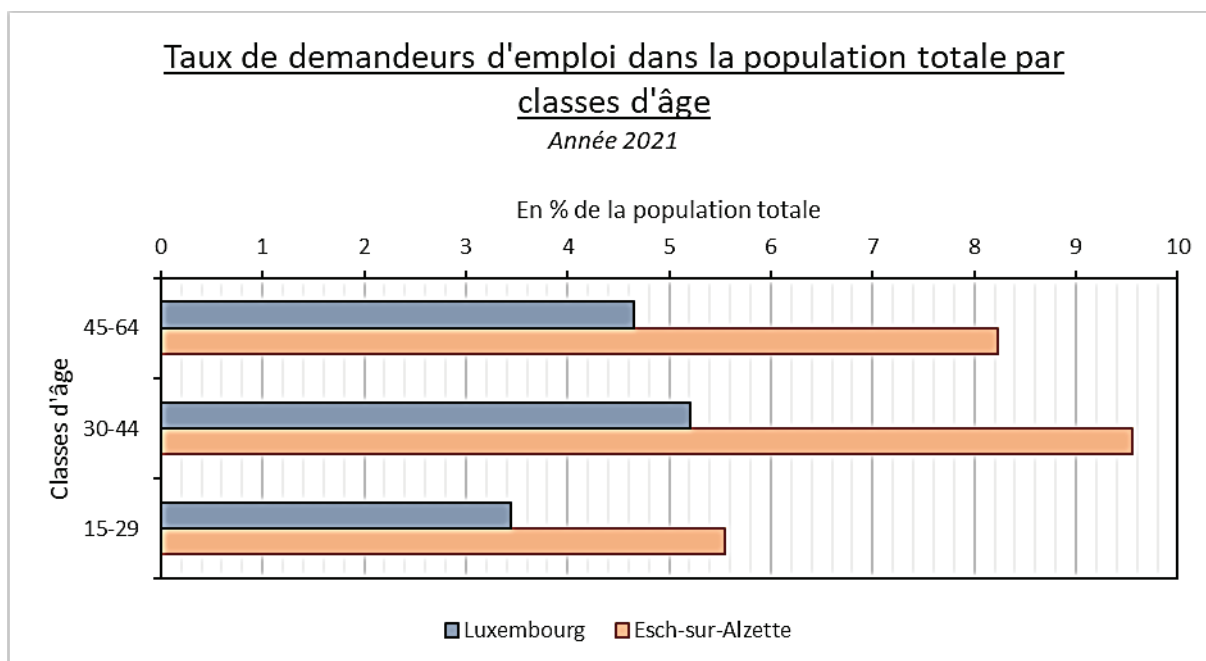


Figure 19 : Taux des demandeurs d'emploi par classe d'âge à Esch et au niveau national en 2021 (ADEM).

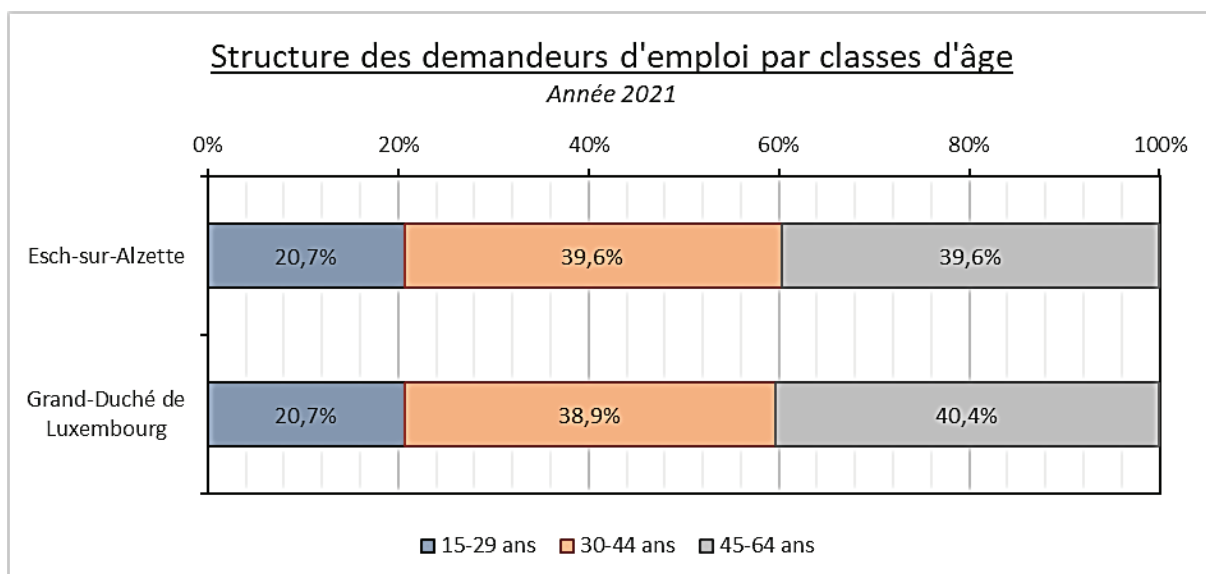


Figure 20 : Contribution relative des classes d'âge au nombre de demandeurs d'emploi à Esch et au niveau national en 2021 (ADEM).

La part des différentes classes d'âge dans le total des demandeurs d'emplois est très similaire entre Esch-sur-Alzette et l'ensemble du Grand-Duché de Luxembourg (Figure 20).

Être diplômé facilite toujours la recherche d'un emploi

On constate des différences importantes selon le niveau maximal de diplôme atteint pendant la scolarité, et il ressort sans surprise qu'un haut niveau de qualification semble constituer un rempart important contre le risque de chômage.

L'ADEM décompose la population des demandeurs d'emploi en trois sous-catégories. Les personnes ayant atteint uniquement le secondaire inférieur ont terminé avec succès au maximum l'équivalent d'une classe de 3^{ème}. Les personnes ayant atteint le secondaire supérieur ont terminé avec succès au maximum l'équivalent d'une classe de 1^{ère}. Enfin, les personnes ayant atteint le supérieur ont terminé avec succès des études post-secondaires.

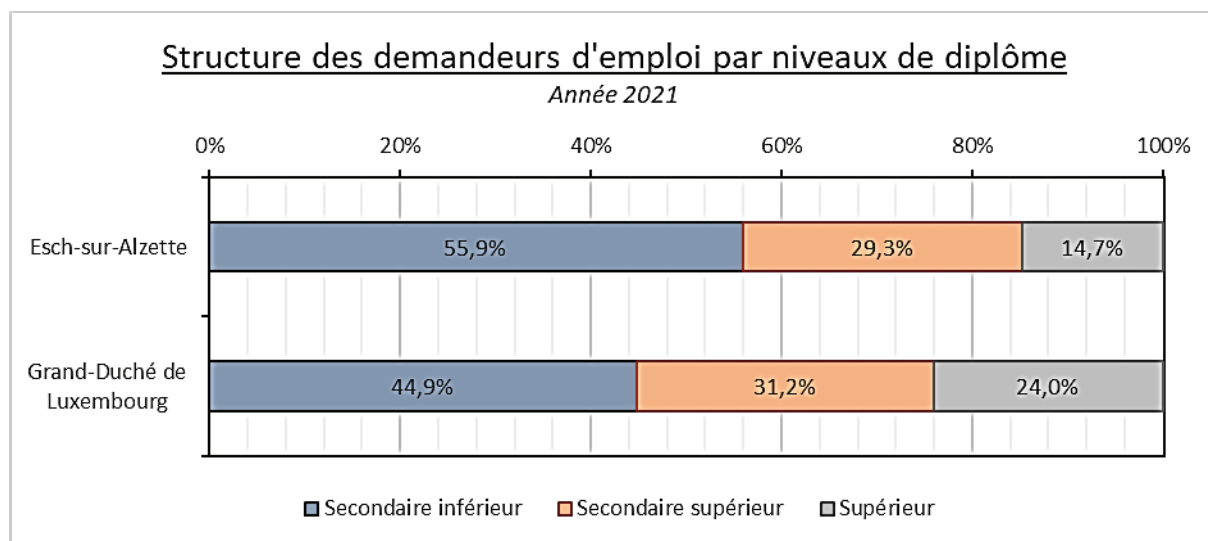


Figure 21 : Les niveaux de diplôme des demandeurs d'emploi à Esch et au niveau national en 2021 (ADEM).

Par rapport au reste du pays, les personnes ayant obtenu un niveau de diplôme limité au secondaire inférieur sont plus représentées parmi la population des demandeurs d'emploi (Figure 21). Toutefois, et en l'absence de données générales sur le niveau de diplôme de l'ensemble de la population eschoise, il n'est pas possible de dire si cela est lié au fait que ces personnes ont des difficultés plus importantes pour se reclasser, en moyenne, que dans le reste du pays, ou si cela est simplement lié au fait que cette catégorie de personnes est surreprésentée à Esch par rapport au reste du Grand-Duché de Luxembourg.

Des données additionnelles, fournies par l'IGSS, fournissent des indications complémentaires sur un sous-groupe particulier de demandeurs d'emplois qui sont les bénéficiaires d'une indemnité de chômage complète.

Environ la moitié des chômeurs bénéficient d'une indemnité de chômage

L'Inspection générale de la sécurité sociale fournit des informations permettant d'analyser le profil des bénéficiaires d'une indemnité de chômage complet. Les bénéficiaires de chômage ne sont pas à confondre avec l'ensemble des demandeurs d'emploi décrits ci-dessus, puisque tous les demandeurs d'emploi ne reçoivent pas d'indemnité de chômage (voir encadré). Avant de rentrer dans le détail, quelques éléments techniques sont importants à considérer. Au 1^{er} janvier 2021, et selon l'IGSS, le nombre de chômeurs indemnisés à Esch-sur-Alzette était de 1 063, alors que le nombre total de chômeurs inscrits à l'ADEM était de 1 990. Le taux de bénéficiaires de l'indemnité de chômage parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi est donc de 53,4%, ce qui est un taux légèrement plus élevé qu'au niveau national (50,6%)¹.

Afin de bénéficier d'une indemnité de chômage, un demandeur d'emploi inscrit à l'ADEM doit respecter plusieurs conditions : il doit être âgé de 16 à 64 ans, être domicilié au Luxembourg, se trouver involontairement au chômage (ce qui exclut les résiliations de contrat d'un commun accord, les abandons non justifiés et les licenciements pour faute grave) et être apte et disponible à travailler. En outre, le demandeur d'emploi doit avoir été occupé pendant 26 semaines au minimum au cours des 12 mois précédant l'inscription à l'ADEM. Par ailleurs, les personnes exerçant la fonction de gérant, d'administrateur, d'administrateur-délégué ou de responsable à la gestion journalière dans une société, ainsi que les titulaires d'une autorisation d'établissement ne peuvent pas prétendre à une indemnité de chômage.

La période d'indemnisation des demandeurs d'emploi dure en général 12 mois, mais elle peut être prolongée selon l'âge et selon le nombre d'années pendant lesquelles la personne a préalablement été employée (12 mois supplémentaires au maximum). Les chômeurs considérés comme difficiles à placer et ceux qui ont effectué des stages, cours ou travaux d'utilité publique peuvent également demander une prolongation de l'indemnisation. L'indemnité s'élève à 80% du dernier salaire, mais ne peut dépasser 2,5 fois le salaire social minimum.

Si le demandeur d'emploi refuse un poste de travail approprié ou des stages, cours, ou travaux d'utilité publique assignés par l'ADEM, ou bien si l'ADEM estime que le demandeur d'emploi ne fait pas suffisamment d'efforts pour chercher activement un emploi approprié, les droits à l'indemnité de chômage peuvent être retirés.

Source : ADEM, 2022. Demander des indemnités de chômage en tant que salarié. Consultable sur <https://adem.public.lu/fr/demandeurs-demploi/demander-indemnite-chomage/residents/salaries.html>.

¹ ADEM, 2021. Chiffres-clés. Janvier 2021. Consultable sur : <https://adem.public.lu/fr/publications/adem/2021/chiffres-cles-2021-02.html>

Une majorité des chômeurs indemnisés sont des hommes

Le tableau sur les bénéficiaires d'une indemnité de chômage par sexe montre que les hommes sont largement plus représentés que les femmes dans le total des bénéficiaires, avec 58% contre 42%.

Tableau 16 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité de chômage par sexe en 2021 (IGSS).

| | Femmes | Hommes | Total |
|--|--------|--------|--------------|
| Nombre de bénéficiaires | 447 | 615 | 1 062 |
| En % de la population totale âgée de 15 à 64 ans | 3,6 | 4,6 | 4,1 |

Ce premier constat interpelle puisque les données de l'ADEM montraient à l'inverse que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à être inscrites sur la liste officielle des demandeurs d'emplois. Cela montre que les femmes sont doublement pénalisées, car elles sont plus nombreuses à être effectivement au chômage, mais moins nombreuses à bénéficier d'une indemnité de chômage leur permettant de faire face aux difficultés financières induites par cette situation.

Aux âges élevés, une part importante de la population bénéficie de l'indemnité de chômage

Une analyse selon les classes d'âge apporte plusieurs enseignements.

Tableau 17 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité de chômage par classes d'âge en 2021 (IGSS).

| Classes d'âge | Femmes | Hommes | Total | En % du total des bénéficiaires | En % de la population active |
|---------------|------------|------------|-------------|---------------------------------|------------------------------|
| 15-24 | 37 | 63 | 100 | 9,4 | 8,4 |
| 25-29 | 49 | 72 | 121 | 11,4 | 6,2 |
| 30-34 | 65 | 74 | 139 | 13,1 | 6,4 |
| 35-39 | 61 | 59 | 120 | 11,3 | 5,8 |
| 40-44 | 60 | 66 | 126 | 11,9 | 5,8 |
| 45-49 | 57 | 66 | 123 | 11,6 | 5,8 |
| 50-54 | 50 | 92 | 142 | 13,4 | 6,9 |
| 55-59 | 50 | 86 | 136 | 12,8 | 8,7 |
| 60-64 | 18 | 37 | 55 | 5,2 | 9,7 |
| Total | 447 | 615 | 1062 | 100,0 | 6,7 |

Tout d'abord, la classe d'âge des 15-24 ans, qui est la plus large puisqu'elle regroupe 10 années, est moins représentée en nombres absolus, ce qui est logique compte tenu du fait que la population est ici encore souvent soit dans le système éducatif soit en formation professionnelle (

Tableau 17). Toutefois, si l'on compare la structure par âge des bénéficiaires de l'indemnité de chômage par rapport à la structure par âge de toute la population active, on note que le taux de bénéficiaires tend à décroître entre la période d'entrée théorique sur le marché du travail (dans la vingtaine) et les tranches d'âge intermédiaires, où l'insertion professionnelle est souvent effective (jusqu'à 49 ans). Puis, à partir de 50 ans, le taux de bénéficiaires de l'indemnité de chômage complet remonte pour avoisiner les 10% de l'ensemble de la population active dans la classe d'âge des 60-64 ans. L'importance du nombre de chômeurs indemnisés dans les classes d'âge plus élevées, couplée à un faible taux d'emploi dans les mêmes classes d'âge, constitue un problème d'envergure dans un contexte de vieillissement de la

population. En effet, l'augmentation progressive de la population des personnes en fin de carrière impose de favoriser le plus possible le maintien en emploi des personnes en âge de travailler mais n'ayant pas encore atteint l'âge de la retraite, afin de garantir la durabilité des modes de financement des régimes de retraite et de sécurité sociale.

Une distinction des bénéficiaires selon les groupes de nationalités auxquels ils appartiennent apporte d'autres éléments, qui mettent en exergue de grandes différences dans l'exposition au risque du chômage selon les origines.

Les Luxembourgeois sont sous-représentés parmi les chômeurs indemnisés

Tableau 18 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité de chômage par nationalité en 2021 (IGSS).

| Groupes de nationalité | Femmes | Hommes | Total | En % du total des bénéficiaires | En % de la population active |
|------------------------|------------|------------|--------------|---------------------------------|------------------------------|
| Luxembourgeoise | 104 | 111 | 215 | 20,2 | 3,7 |
| Française | 22 | 38 | 60 | 5,6 | 6,6 |
| Portugaise | 193 | 285 | 478 | 45,0 | 8,3 |
| Autres UE-28 | 51 | 84 | 135 | 12,7 | 9,2 |
| Hors UE-28 | 77 | 97 | 174 | 16,4 | 8,7 |
| Total | 447 | 615 | 1 062 | 100,0 | 6,7 |

Il ressort ainsi que si les nombres de Luxembourgeois actifs et de Portugais actifs sont à peu près équivalents, les seconds comptent un peu plus de deux fois plus de chômeurs indemnisés que les premiers (Tableau 18). Les Portugais comptent à eux seuls pour près de la moitié (45,0%) des chômeurs indemnisés. Les étrangers ayant une nationalité issue d'un pays hors de l'Union européenne et ceux d'un autre pays de l'Union européenne que le Luxembourg, la France ou le Portugal sont proportionnellement encore plus touchés (8,7%, respectivement 9,2%, de la population active) que les Portugais (8,3%).

La part des femmes bénéficiaires varie fortement selon la nationalité. Alors qu'elles comptent pour 48% de l'ensemble des bénéficiaires de nationalité luxembourgeoise, elles ne comptent que pour 36 % des bénéficiaires de nationalité française.

Rappelons encore une fois que les personnes bénéficiant de l'indemnité de chômage ne sont pas à confondre avec l'ensemble des demandeurs d'emplois, mais qu'elles n'en représentent environ que la moitié. Aussi les interprétations de ces données doivent-elles être tirées avec prudence.

Par ailleurs, il existe encore d'autres bénéficiaires d'allocations en rapport avec le chômage, mais qui disposent de statuts spécifiques en raison de leur état de santé.

Les statuts spécifiques : peu importants en valeurs absolues, mais ils jouent un rôle social essentiel

A côté des actifs occupés et des demandeurs d'emplois classiques, il importe d'évoquer le cas des personnes en recherche d'emploi disposant de statuts spécifiques. Parmi ces dernières, on compte les bénéficiaires de l'indemnité professionnelle d'attente, ou encore les personnes en situation de handicap.

Éléments de définition :

Le statut de reclassement professionnel est attribué au salarié incapable d'exercer les tâches de son dernier poste de travail pour des raisons de santé, d'infirmité ou d'usure, sans pour autant que ce dernier ne puisse bénéficier du régime d'invalidité.

Le reclassement a pour but de faciliter la réinsertion professionnelle du salarié. Le salarié peut être reclassé en interne, c'est-à-dire au sein de l'entreprise après une période d'incapacité de travail. Dans ce cas, le salarié peut être reclassé à un autre poste ou à un autre régime de travail. En cas d'impossibilité d'un reclassement professionnel interne, le salarié est en situation de reclassement professionnel externe, dont l'objectif est de faciliter la réinsertion professionnelle du salarié sur le marché du travail.

Il existe plusieurs types d'indemnités liées à ce statut :

- L'indemnité compensatoire, qui vise à combler la perte de salaire entre le salaire annuel de référence d'avant la situation de reclassement professionnel et la nouvelle rémunération.
- L'indemnité professionnelle d'attente (IPA), qui est attribuée aux personnes bénéficiaires du statut de reclassement professionnel externe et qui, à la fin de leurs droits au chômage, n'ont pas trouvé d'emploi. Étant donné que les périodes de reclassement, de requalification et de réorientation peuvent être longues, il n'y a pas de limite dans le temps pour percevoir l'IPA.

Source : ADEM, 2022. Être en reclassement professionnel. Consultable sur <https://adem.public.lu/fr/demandeurs-demploi/salaries-capacite-travail-reduite.html>

En janvier 2021, à Esch, 169 personnes recevaient une indemnité professionnelle d'attente (IPA) d'après les indications de l'ADEM (*Tableau 19*). Les hommes étaient nettement plus représentés que les femmes (102 hommes contre 67 femmes) parmi les bénéficiaires. Un autre point important est que l'IPA est quasiment exclusivement perçue par des personnes de 45 ans et plus (*Tableau 20*).

Tableau 19 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité professionnelle d'attente par sexe en 2021 (ADEM).

| | Femmes | Hommes | Total |
|--|--------|--------|------------|
| Nombre de bénéficiaires | 67 | 102 | 169 |
| En % de la population totale âgée de 15 à 64 ans | 0,5 | 0,8 | 0,7 |

Tableau 20 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité professionnelle d'attente par classes d'âge en 2021 (ADEM).

| Classes d'âge | Total | En % du total des bénéficiaires | En % de la population active |
|---------------|-------|---------------------------------|------------------------------|
| 16-29 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| 30-44 | 18 | 10,7 | 0,3 |
| 45-64 | 151 | 89,3 | 2,4 |

| | | | |
|--------------|------------|--------------|------------|
| Total | 169 | 100,0 | 0,7 |
|--------------|------------|--------------|------------|

En sus des personnes qui ne peuvent plus exercer leur activité professionnelle en raison d'une dégradation de leur état de santé, il est important de prêter une attention particulière aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une incapacité de travail. Ces personnes sont particulièrement vulnérables et difficiles à insérer sur le marché de l'emploi. Des mesures existent donc pour faciliter l'emploi de ces personnes lorsque leur statut est officiellement reconnu par la commission médicale du service handicap et reclassement professionnel de l'ADEM. Des emplois adaptés peuvent ainsi être proposés au travailleur handicapé, soit sur le marché du travail ordinaire soit en atelier protégé.

Quelques éléments de définition s'imposent :

Un salarié handicapé est une personne qui bénéficie du statut attribué en application des Art. L. 561-1 et suivants du Code du travail :

« A la qualité de salarié handicapé au sens du présent titre, toute personne qui présente une diminution de sa capacité de travail de trente pour cent au moins, survenue par suite :

- d'un accident de travail auprès d'une entreprise légalement établie sur le territoire luxembourgeois, ou
- d'événements de guerre ou de mesures de l'occupant, ou
- d'une déficience physique, mentale, sensorielle ou psychique ou en raison de difficultés psychosociales aggravant la déficience,

et qui est reconnue apte à exercer un emploi salarié sur le marché du travail ordinaire ou dans un atelier protégé. »

Source : ADEM, 2021. Chiffres-clés. Janvier 2021. Consultable sur : <https://adem.public.lu/fr/publications/adem/2021/chiffres-cles-2021-02.html>

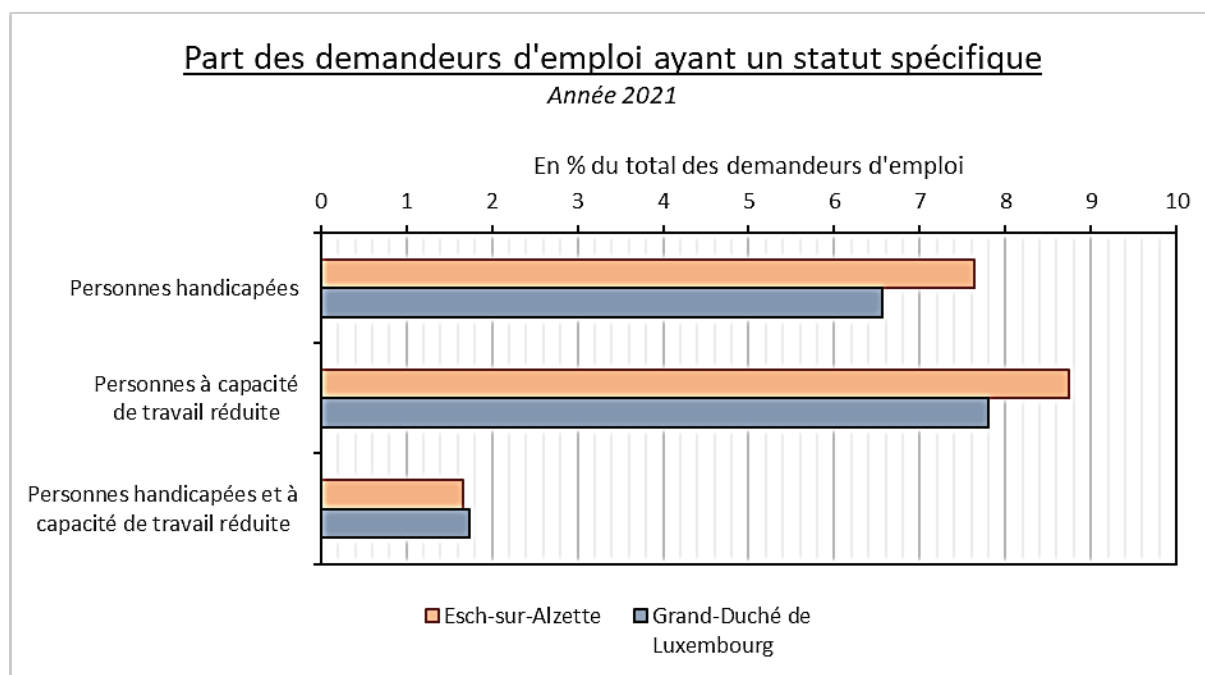


Figure 22 : Demandeurs d'emploi ayant un statut spécifique parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant à Esch et comparaison au niveau national en 2021 (ADEM).

Il y avait ainsi, en janvier 2021, 133 demandeurs d'emploi en situation de handicap à Esch, soit 7,6% du total des demandeurs d'emploi résidant à Esch. Il faut y ajouter 33 autres demandeurs également

en situation de handicap mais disposant en plus d'un certificat de capacité de travail réduite (soit 1,7% du total des demandeurs d'emplois résidant à Esch). Au total, ce sont donc 9,3% du total des demandeurs d'emploi résidant à Esch qui présentent le statut de personnes handicapées, ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne du pays (8,3%) (Figure 22).

L'emploi des personnes en situation de handicap peut faire bénéficier l'employeur d'une prise en charge d'une partie des frais salariaux, des frais de formation, des frais d'aménagement des postes de travail et des accès au travail, des frais de transport ainsi que d'une mise à disposition d'équipements professionnels adaptés. Enfin, la part patronale des cotisations sociales² peut également être prise en charge. De même, l'employeur qui procède au reclassement interne de son salarié ou qui embauche une personne bénéficiaire d'une décision de reclassement externe peut bénéficier d'une prise en charge d'une partie des frais salariaux et des frais d'aménagement des postes de travail.

A son échelle, la Ville d'Esch participe à l'emploi de personnes en situation de handicap ou de capacité de travail réduite. En novembre 2021, l'administration communale employait à elle seule 21 agents ayant le statut de travailleurs handicapés et 33 agents bénéficiaient d'une mesure de reclassement interne.

La lutte contre le chômage de longue durée est l'enjeu majeur pour les demandeurs d'emploi eschois

66

La durée du chômage est un indicateur très important à considérer pour qualifier la situation des demandeurs d'emploi, car elle joue en défaveur de ces derniers. À Esch, les personnes inscrites pendant plus d'un an auprès de l'ADEM sont plus nombreuses que celles inscrites depuis moins d'un an, ce qui n'est pas le cas au niveau national (Figure 23). Le chômage de longue durée semble donc être un enjeu important et particulièrement marqué à Esch, ce qui traduit des difficultés de repositionnement sur le marché du travail.

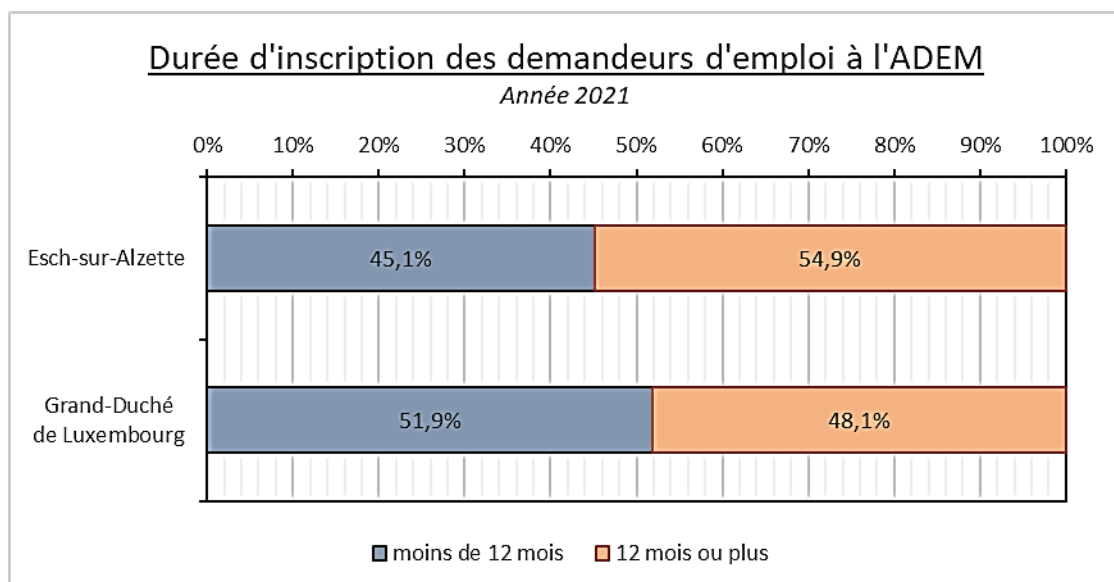


Figure 23 : Durée pendant laquelle les demandeurs d'emploi résidant à Esch étaient inscrits à l'ADEM au 1^{er} janvier 2021 comparée au niveau national (ADEM).

² ADEM, 2017. Rapport d'activité.86p.

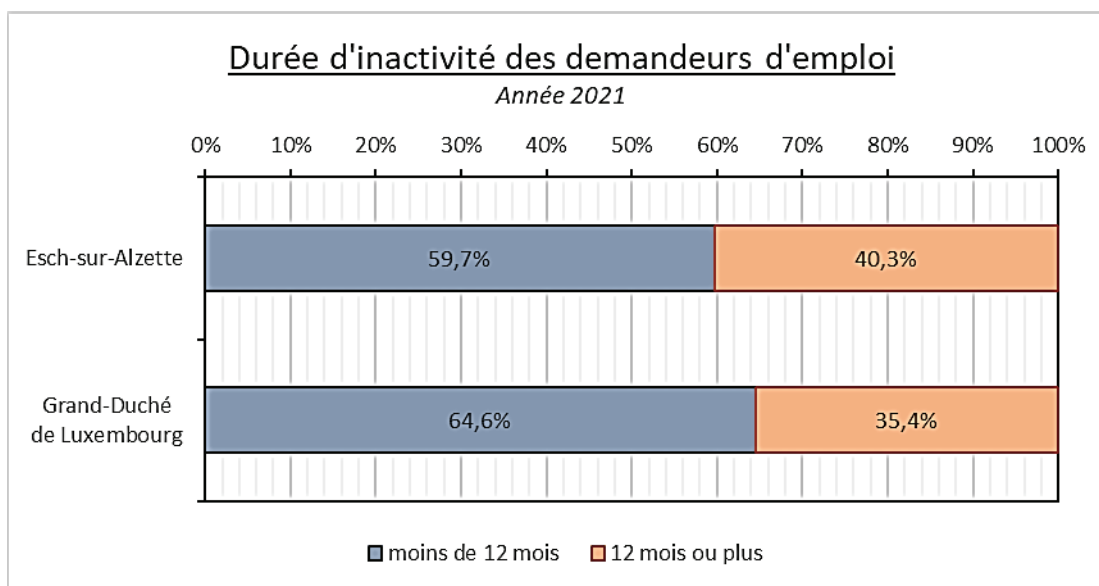


Figure 24 : Durée pendant laquelle les demandeurs d'emploi résidant à Esch n'étaient ni en emploi, ni affectés à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité au 1^{er} janvier 2021, comparée au niveau national (ADEM).

Lorsque l'on sait que la durée maximale d'indemnisation est de 12 mois (à l'exception des prolongations pouvant être obtenues pour les personnes de plus de 50 ans ayant travaillé au moins 20 ans ou pour les chômeurs considérés comme difficiles à placer ou ceux ayant effectué des stages ou des travaux pratiques), la durée d'inactivité et d'inscription à l'ADEM donne une approximation du nombre de personnes qui, de fait, sont en fin de droit. De plus, la difficulté pour un demandeur d'emploi de réaccéder au marché de l'emploi va grandissante avec la durée de l'inactivité. Il est donc crucial de réactiver le plus vite possible tous les mécanismes augmentant les chances, pour un demandeur d'emploi, de se réinsérer rapidement.

Dans ce contexte, il est important de noter qu'en 2021, l'administration communale d'Esch a recruté 16 chômeurs de longue durée âgés de plus de 50 ans.

Après ces données de cadrage général sur les profils généraux des demandeurs d'emploi, il est possible d'aller plus dans le détail et de s'intéresser aux secteurs d'activités visés par ces demandeurs d'emploi.

Les secteurs d'activités largement plébiscités par les demandeurs d'emploi

Les principaux métiers pour lesquels les demandeurs d'emplois eschois sont qualifiés sont les services à la personne et à la collectivité, le commerce, la vente et la grande distribution, le support à l'entreprise et l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et l'animation. On assiste à une surreprésentation des demandeurs d'emplois eschois ayant exercé dans ces secteurs à l'exception des métiers de support à l'entreprise, où ils restent majoritairement moins représentés que dans la totalité des demandeurs d'emplois du pays.

Comme le montre le graphique (*Figure 25*), les demandeurs d'emploi recherchent principalement des emplois dans le domaine des services à la personne et à la collectivité (avant tout nettoyage et propreté industriels). Ce secteur est recherché par 27,9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, contre 23,2% à l'échelle nationale. Il est suivi du secteur du commerce, vente et grande distribution, représenté avant tout par le commerce non alimentaire et les prestations de confort ainsi que la grande distribution. Ce second secteur regroupe 14,6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, et il est là encore surreprésenté par rapport au pays dans son ensemble (où il compte pour 12,4% des demandeurs d'emplois). Viennent ensuite le support à l'entreprise (avant tout secrétariat et assistance) et le secteur de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme, des loisirs et de l'animation (production culinaire et service). En comparant avec le niveau national, on observe donc une surreprésentation des demandeurs d'emplois dans des métiers souvent relativement peu qualifiés tandis qu'il y a une sous-représentation des demandeurs d'emploi dans les métiers de support à l'entreprise, dans le secteur des banques, de l'assurance et de l'immobilier et dans le secteur de la communication, des médias et des multimédias. Ces trois secteurs d'activité requièrent en général des niveaux de qualification élevés, qui sont encore relativement peu représentés dans la population active à Esch par rapport à l'ensemble du pays, et surtout par rapport à l'agglomération de la capitale.

Il est également intéressant de comparer ces données sur les demandeurs d'emploi avec celles de la population active occupée et résidant à Esch, même s'il faut être vigilant puisque la classification ROME utilisée par l'ADEM n'est pas directement comparable avec la classification NACE utilisée par l'IGSS. Certaines catégories au sein de la classification ROME regroupent des profils de personnes très larges en termes de niveau de diplôme et de qualification. À titre d'exemple, la catégorie K (services à la personne et à la collectivité), comprend des métiers d'une étonnante diversité : chercheurs, éducation de jeunes enfants, accompagnement médico-social, gestion de patrimoine culturel, sécurité civile et secours, défense et conseil juridique, nettoyage de locaux, distribution et assainissement d'eaux, gardiennage, etc. Toutefois, la comparaison des grandes lignes semble tout de même montrer une large sous-représentation des demandeurs d'emploi dans le secteur de l'administration publique, de l'industrie, ou de la finance, et en revanche une large sur-représentation des demandeurs dans le secteur des services. On observe donc également dans cette comparaison une tendance à une sur-représentation des métiers faiblement qualifiés parmi ceux qui sont recherchés par les demandeurs d'emploi.

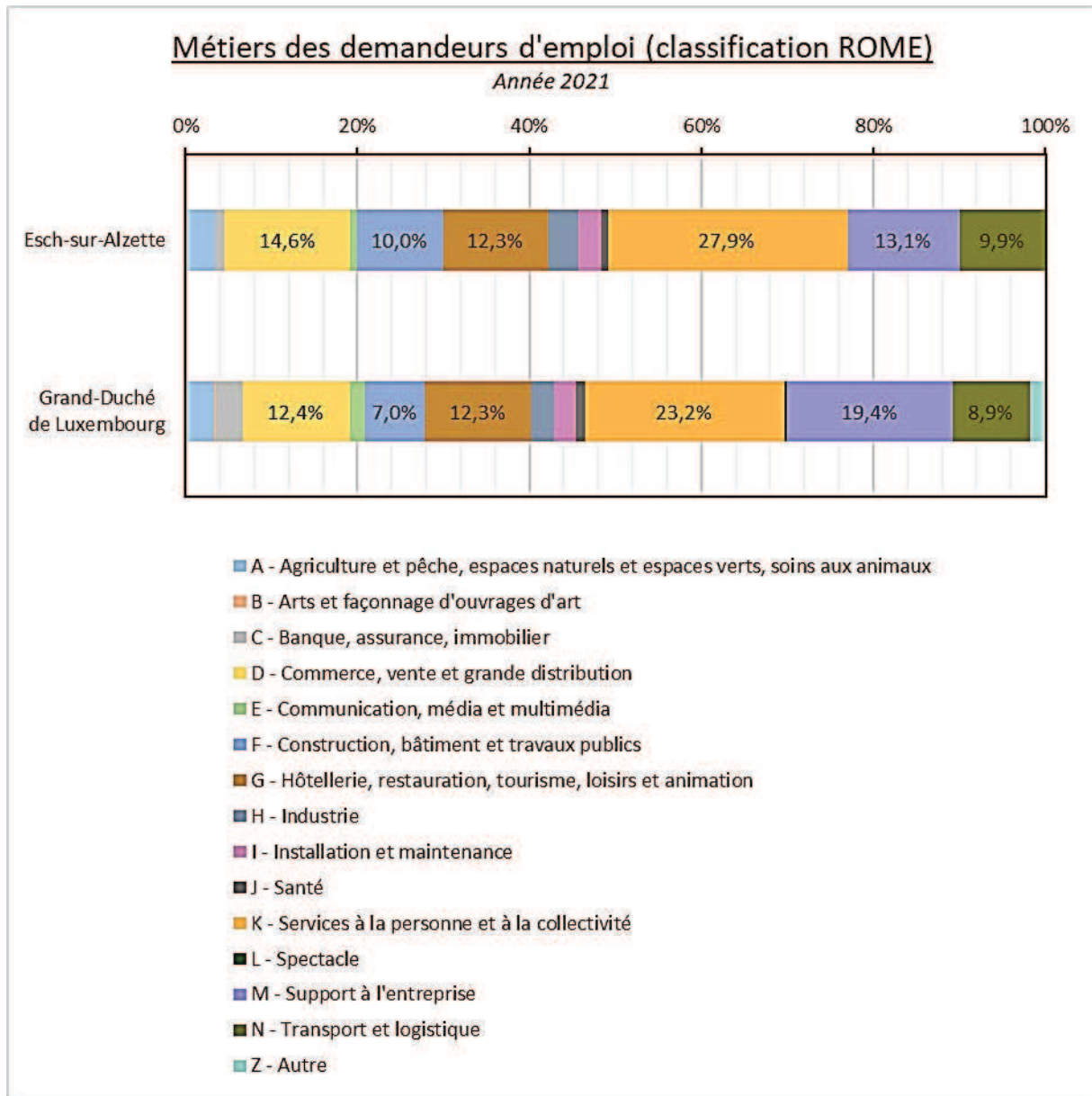


Figure 25 : Les principaux métiers des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM et résidant à Esch en 2021 (ADEM).

N.B. La classification ROME ne peut pas être comparée à la classification NACE !

Dans la partie suivante, les offres d'emploi seront analysées, ce qui permettra de comparer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois.

4. Les offres d'emploi



4. Les offres d'emploi

Pendant le mois de janvier 2021, 152 nouvelles offres d'emploi ont été déclarées auprès de l'ADEM par des employeurs eschois. En total, 336 postes étaient toujours vacants et disponibles à la fin janvier 2021. Le nombre de nouvelles offres d'emploi peut varier fortement d'un mois à l'autre en raison d'effets de saisonnalité, comme le montre la Figure 26. De plus, les données traitées dans ce rapport ne donnent pas d'indication sur l'ancienneté des offres d'emplois, et il est donc difficile de tirer des conclusions sur les niveaux de difficulté rencontrés au sein des différents secteurs d'activité pour recruter.

Un stock d'emplois disponible relativement stable, en dépit de la crise de la COVID-19

Au cours de chaque mois de nouveaux postes vacants sont déclarés auprès de l'ADEM, mais en même temps l'ensemble des postes déclarés n'est pas occupé. Vu que les mois auparavant restaient également des postes disponibles, il est logique que le stock de postes vacants disponibles à la fin du mois reste toujours supérieur au nombre de nouveaux postes déclarés au cours du mois (*Figure 26*). L'analyse du stock d'emplois disponibles montre un effet assez net de la crise de la COVID-19, avec une forte diminution du nombre de postes vacants correspondant au début du confinement, en mars 2020, puis une situation durablement dégradée, jusqu'en janvier 2021, suivie d'un rebond des offres d'emploi très fort jusqu'à la fin de la période pour laquelle les données sont disponibles (juin 2021). Cela témoigne d'une reprise du marché de l'emploi déjà évoquée lors de l'analyse sur les chiffres du chômage et qui a également été relevée par les représentants de l'ADEM interrogés sur cette question. Si la crise n'est pas totalement surmontée, elle semble avoir franchi son pic.

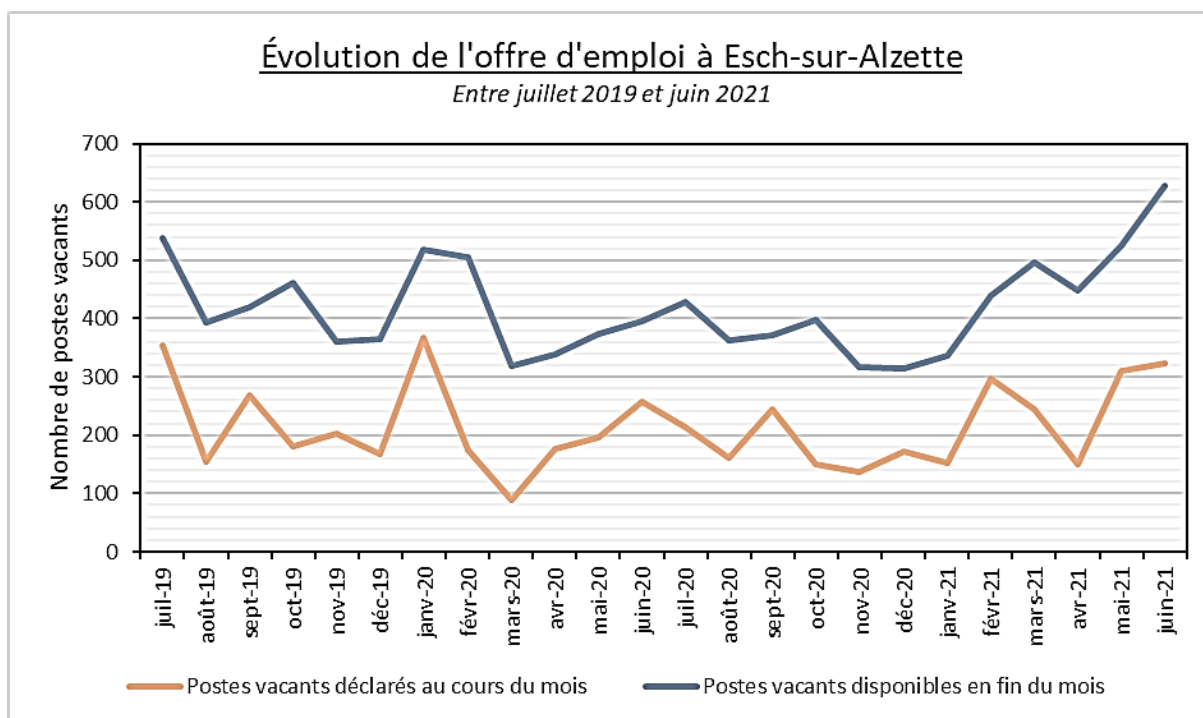


Figure 26 : Évolution des nouveaux postes déclarés par mois à Esch-sur-Alzette et des postes vacants disponibles par mois à Esch-sur-Alzette de juillet 2019 à juin 2021 (ADEM).

Des offres d'emploi souvent intérimaires et précaires

Parmi les 152 postes vacants nouvellement déclarés en janvier 2021, 101 concernent des emplois réguliers, 37 des emplois en intérim et 14 des emplois relevant de mesures en faveur de l'emploi. Il convient de noter que la proportion des contrats d'intérim proposés à Esch-sur-Alzette (24,3%) est particulièrement élevée par rapport à l'ensemble des offres proposées par l'ADEM au niveau national (10,0%) (Figure 27). En ce qui concerne l'ensemble du stock de postes disponibles en fin de mois, les mêmes constats peuvent être faits, avec même une plus grande différence entre Esch-sur-Alzette et le pays en entier (Figure 28). La proportion de postes vacants disponibles en fin de mois de janvier 2021 sous forme d'intérim est ainsi 2,8 fois plus élevée à Esch-sur-Alzette qu'au niveau national. L'offre d'emplois présentée par l'ADEM à Esch se caractérise donc par un aspect plus précaire et globalement moins attractif que dans le reste du pays, ce qui contraste avec le dynamisme de l'emploi dans les entreprises sises à Esch. Il convient toutefois de nuancer ce constat en raison du fait que la période d'observation couverte correspond à la pandémie de la COVID-19, et il est donc prudent de ne pas tirer de conclusion trop définitive sur ce point.

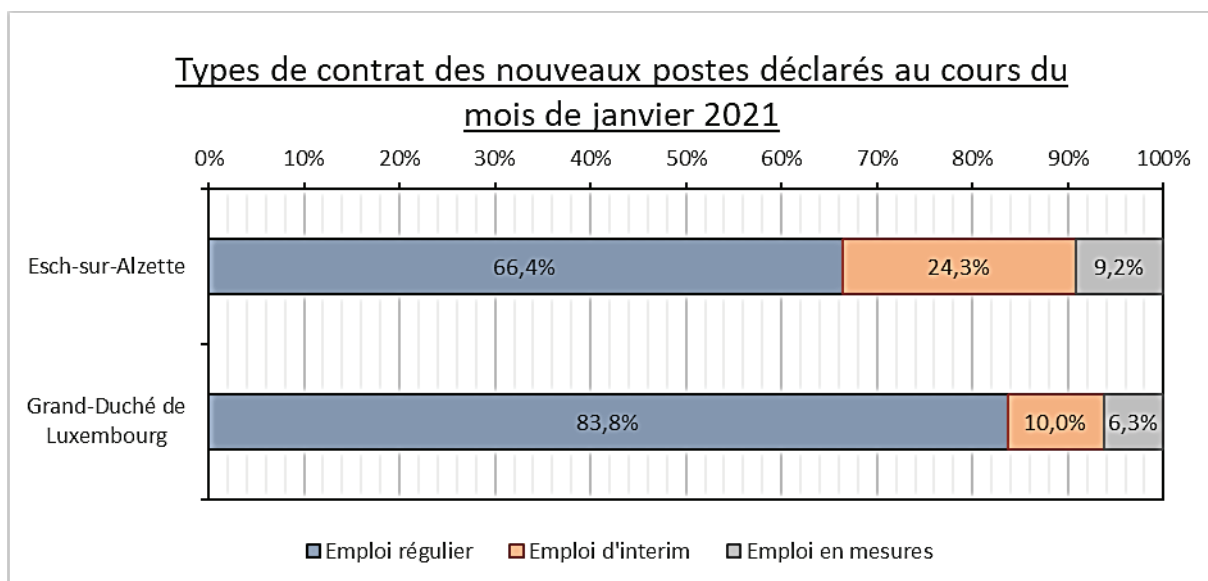


Figure 27 : Nature des emplois offerts déclarés à Esch-sur-Alzette au cours du mois de janvier 2021 comparée au niveau national (ADEM).

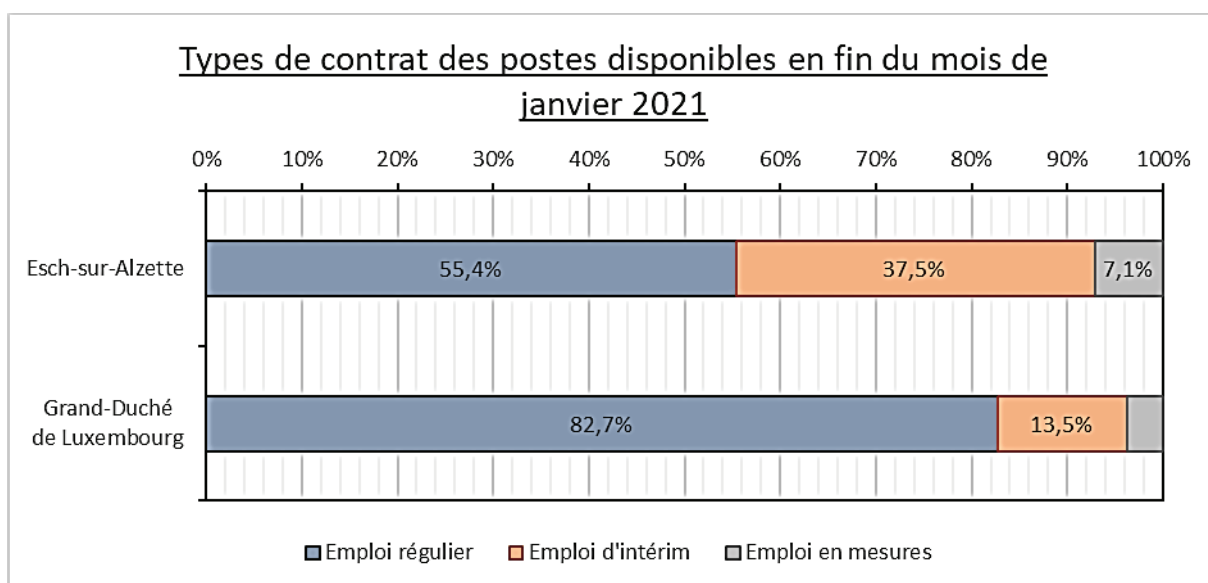


Figure 28 : Nature des emplois offerts disponibles à Esch-sur-Alzette à la fin du mois de janvier 2021 comparée au niveau national (ADEM).

Une offre de postes qui traduit l'importance de certains secteurs ouvriers à Esch

Parmi les nouveaux postes déclarés au cours du mois de janvier 2021, on note une prédominance forte dans le domaine de la construction et du support à l'entreprise, tant à Esch qu'au niveau national (*Figure 29*). Par rapport au niveau national, les postes dans les domaines du commerce, vente et grande distribution, de l'industrie, de l'installation et maintenance et de la santé sont surreprésentés à Esch, ce qui reflète assez bien les activités prédominantes liées à l'importance du secteur de la construction, à la présence d'industrie mais aussi du centre hospitalier. Lorsqu'on observe le stock total de postes toujours disponibles fin janvier 2021, on constate qu'il y a une offre non satisfaite importante dans le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics à Esch. Avec un total de 42% de l'ensemble du stock des offres d'emploi, le taux de postes vacants dans ce secteur est largement supérieur à la moyenne nationale (17%) (*Figure 30*). Les responsables de l'agence Belval de l'ADEM interviewés ont insisté sur la difficulté que les employeurs éprouvent à recruter dans ce secteur qui souffre d'une mauvaise image, notamment auprès des jeunes. Pourtant, il s'agit d'un secteur qui a particulièrement bien résisté à la pandémie, avec des travaux qui n'ont été que très peu interrompus et qui ont repris de plus belle à l'issue du confinement (afin de rattraper les retards). La demande dans ce secteur a également augmenté du fait que le confinement a créé de nombreux désirs de modification des espaces de vie au sein des ménages. Les besoins en main d'œuvre sont donc très importants. Cependant, les profils recherchés dans ce secteur sont ceux d'employés qualifiés. Or, ces profils sont relativement peu disponibles au sein de la population, les jeunes étant souvent réticents à se lancer dans des apprentissages, et même à suivre les formations accélérées proposées (pouvant se dérouler en 6 à 8 semaines seulement) qui leur ouvriraient pourtant de nouvelles opportunités professionnelles.

Métiers recherchés pour les nouveaux postes déclarés au cours du mois de janvier 2021 (classification ROME)

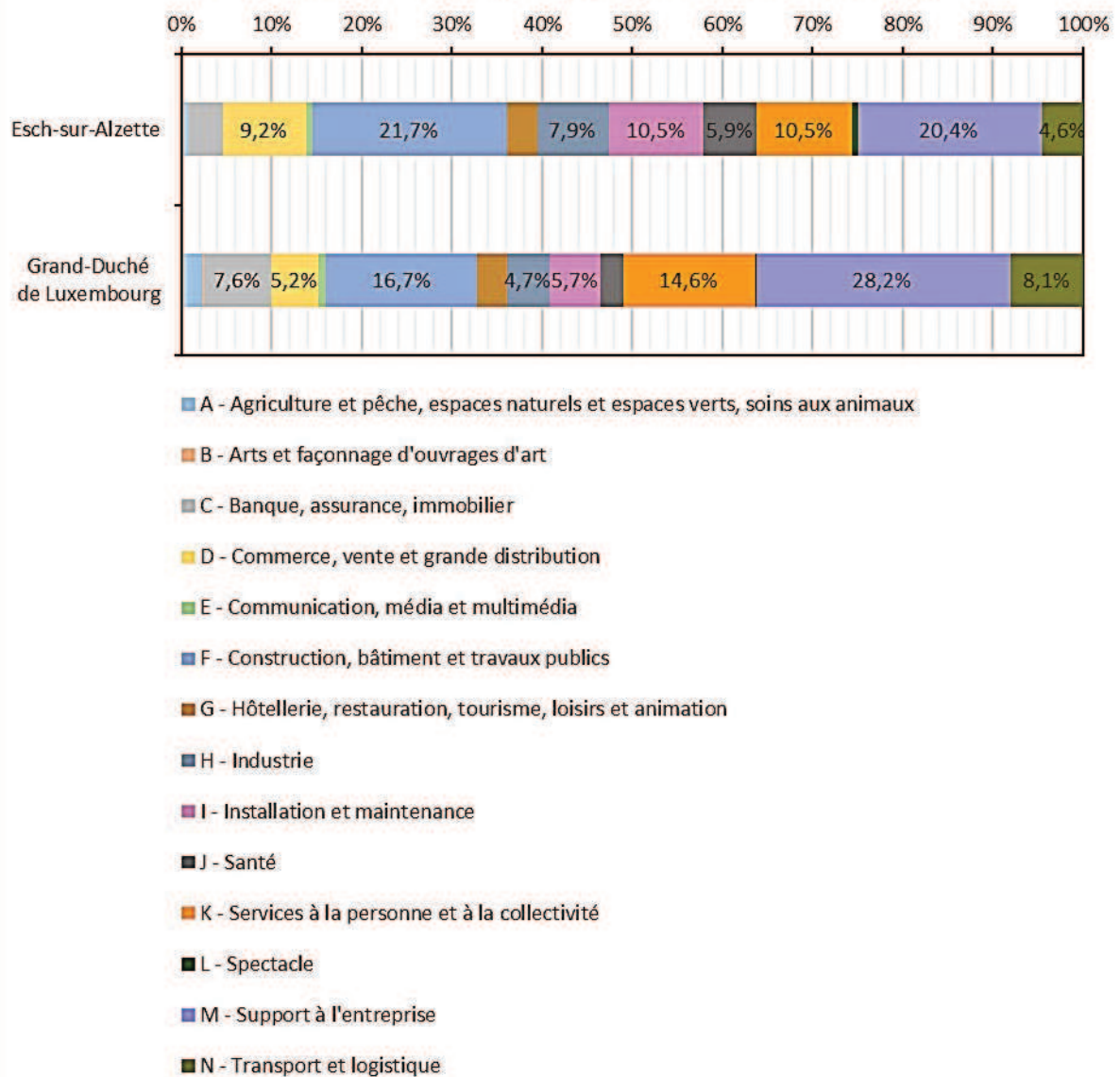


Figure 29 : Métiers liés aux nouveaux postes déclarés au cours du mois de janvier 2021 à Esch-sur-Alzette (ADEM).

Métiers recherchés pour les postes vacants disponibles en fin du mois de janvier 2021 (classification ROME)

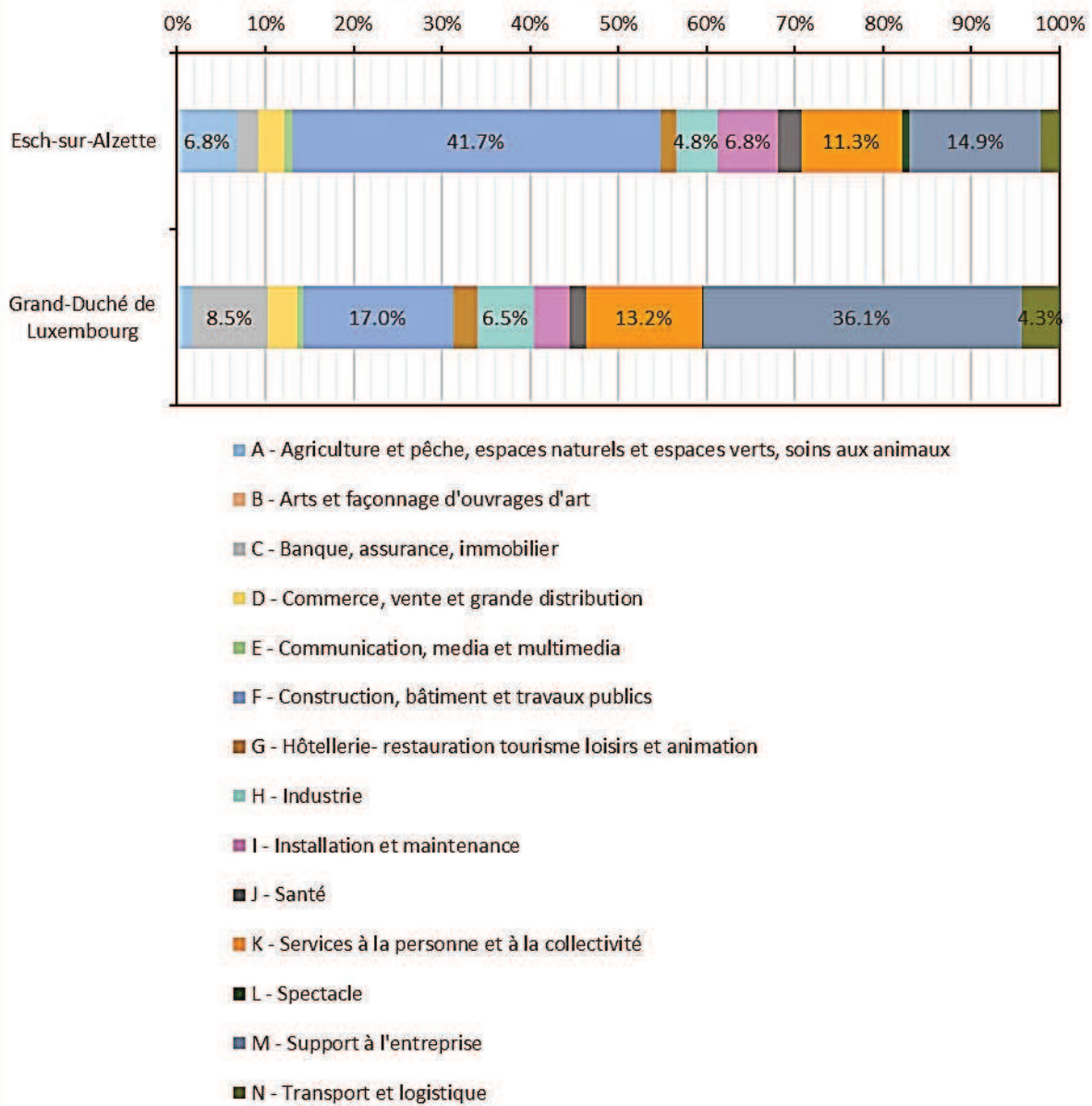


Figure 30 : Métiers liés aux postes disponibles à la fin du mois de janvier 2021 à Esch-sur-Alzette (ADEM).

En comparant les offres d'emploi avec le profil des demandeurs d'emplois résidant à Esch-sur-Alzette, quelques décalages apparaissent en matière de domaines professionnels recherchés et de postes offerts. Premièrement, la très forte demande dans le domaine du commerce, de la vente et de la grande distribution (287 demandeurs d'emploi) ne peut pas être satisfaite localement par l'offre disponible, qui reste limitée, avec seulement 14 nouveaux postes déclarés au cours du mois de janvier 2021. Des constats semblables peuvent être faits pour l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et l'animation (5 postes déclarés pour 241 demandeurs), ainsi que pour les services à la personne et à la collectivité (16 postes déclarés pour 549 personnes). Il est donc clair que pour ces secteurs d'activités,

les demandeurs d'emplois doivent prospecter ailleurs que sur le territoire d'Esch pour trouver de l'emploi.

A l'inverse, le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics regroupe à lui seul près de 42% des postes vacants, alors que les demandeurs d'emploi ne sont que 10% à rechercher un métier dans ce domaine.

On peut également souligner les domaines professionnels dans lesquels les demandeurs d'emploi de même que les postes vacants sont relativement peu nombreux, ce qui laisse supposer une certaine stabilité sur le marché de l'emploi local, comme le secteur de la santé, pourtant largement sollicité pendant l'épidémie de la COVID-19.

Enfin, il est également important de rajouter que la spécialisation économique d'Esch dans le domaine de la recherche, autour de l'Université et des centres de recherche, a créé une demande en profils extrêmement spécialisés et difficiles à pourvoir par la population eschoise (et même au-delà, par les résidents du Luxembourg). Ainsi, en avril 2022, et d'après les responsables de l'ADEM, rien que le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) et l'Université du Luxembourg avaient autour de 80 postes à pourvoir.

Après ce tour d'horizon des offres d'emploi issues des fichiers de l'ADEM, il est proposé d'étudier les mesures offertes par l'agence de l'emploi pour aider les demandeurs rencontrant des difficultés particulières à se réinsérer sur le marché de l'emploi.

5. Les mesures en faveur de l'emploi



5. Mesures en faveur de l'emploi

L'ADEM propose différentes mesures aux demandeurs d'emploi qui ont pour objectif de faciliter l'intégration ou la réintégration de ces derniers sur le marché de l'emploi. Lorsqu'ils bénéficient de ces mesures, les demandeurs d'emploi gagnent en expérience professionnelle et sont encadrés afin d'acquérir de nouvelles compétences, ce qui renforce leurs chances de trouver un emploi par la suite.

Ces mesures sont nombreuses et comprennent des mesures de formation, des mesures pour jeunes, des mesures d'apprentissage pour l'adulte, des occupations temporaires indemnisées, des stages de professionnalisation et des contrats de réinsertion-emploi. L'encadré suivant montre les différences entre ces mesures en termes de contenus, de public visé ou d'objectifs recherchés.

Les mesures de formation

L'ADEM propose des formations complémentaires, et des formations d'initiation et de perfectionnement. Les premières consistent en des formations qualifiantes organisées en collaboration avec les employeurs, avec pour objectif l'insertion ou la réinsertion professionnelles des demandeurs d'emploi.

Les secondes sont conçues pour être suivies pendant la période de chômage, ce qui permet aux participants d'améliorer leur chance d'insertion professionnelle. Il peut ainsi s'agir de cours de langue, de cours divers offerts par les Chambres professionnelles, par le Centre National de Formation Professionnelle Continue (CNFPC), etc...

Les mesures spéciales

Ces mesures s'adressent aux demandeurs d'emploi non indemnisés et regroupent toutes les initiatives syndicales et communales. Elles visent à renforcer les capacités professionnelles et personnelles des participants dans des domaines d'activités très variés tout en leur permettant de se rapprocher du marché du travail.

Les mesures pour jeunes (moins de 30 ans)

Les contrats d'appui-emploi (CAE) offrent une formation pratique et théorique pour accroître les chances d'intégrer le marché de l'emploi pour les personnes inscrites à l'ADEM depuis moins de trois mois. Dans ce cadre, l'ADEM propose un contrat de 12 mois rémunéré et encadré par un tuteur avec l'Etat, une commune, un établissement d'utilité publique ou une asbl.

Le contrat d'initiation à l'emploi (CIE) est également destiné aux jeunes inscrits depuis moins de trois mois à l'ADEM. Il est le pendant du CAE mais au sein d'une entreprise.

Le dispositif Jobelo s'adresse aux jeunes de 18 à 29 ans, sans qualifications, inscrits à l'ADEM. Il commence par une formation au Centre d'orientation socio-professionnelle de deux mois, suivie d'une « expérience d'initiation professionnelle » (EIP) en entreprise, qui permet à un employeur et un jeune d'apprendre à se connaître, ce qui peut permettre de déboucher sur un contrat d'appui-emploi.

L'apprentissage pour adultes

L'apprentissage pour adultes offre aux personnes majeures une opportunité de terminer, de compléter ou d'acquérir une formation professionnelle par le système de l'apprentissage en alternance et aboutit selon la profession au Diplôme de technicien (DT), au Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) ou au Certificat de Capacité professionnelle (CCP). La durée normale de l'apprentissage est de trois ans.

Le pool des assistants

Cette mesure consiste à charger des demandeurs d'emploi d'assister les directeurs des établissements d'enseignement post-primaire dans la surveillance et les domaines périscolaires et administratifs. L'engagement se fait pour une durée de douze mois.

Occupation temporaire indemnisée

Sous certaines conditions, le demandeur d'emploi indemnisé peut être mis à disposition d'un employeur afin de gagner en expérience de travail. Cette aide est accessible à l'Etat, aux communes, syndicats communaux, établissements publics et fondations, ainsi qu'aux entreprises du secteur privé touchées par un plan de maintien dans l'emploi. L'Occupation temporaire indemnisée (OTI) est accordée pour une durée de six mois maximum, renouvellement compris. Pendant la période d'occupation temporaire indemnisée, le demandeur d'emploi continue de toucher son indemnité de chômage complet, augmentée d'une indemnité complémentaire.

Le stage de professionnalisation

Afin de permettre aux demandeurs d'emploi de plus de 30 ans de montrer de manière concrète aux employeurs leurs compétences et capacités, l'ADEM peut leur proposer, sous certaines conditions, d'effectuer un stage de professionnalisation d'une durée maximale de six semaines. Il s'agit d'un stage et non d'un emploi. Néanmoins, le stagiaire bénéficie d'une indemnité de stage versée par l'ADEM.

Le contrat de réinsertion emploi

Cette mesure est spécifiquement dédiée aux personnes considérées comme étant les plus fragiles, c'est-à-dire les personnes de plus de 45 ans, les salariés à capacité de travail réduite et les salariés handicapés. Il s'agit d'aider ces personnes à retrouver un emploi en leur proposant, sous conditions, un contrat de réinsertion-emploi avec un employeur.

Source : ADEM, 2022. Mesures en faveur de l'emploi. Consultable sur <https://adem.public.lu/fr/demandeurs-emploi/aides-financieres-mesures/mesures-emploi.html>

En janvier 2021, et selon les données fournies par l'ADEM, 380 résidents d'Esch-sur-Alzette bénéficiaient de mesures pour l'emploi, c'est-à-dire 1,5% de la population en âge de travailler. Ce chiffre est largement supérieur à la moyenne nationale (0,9%).

Une forte augmentation du nombre de mesures pour l'emploi en 2021 après « l'année creuse » de 2020

Le nombre de demandeurs d'emploi en mesures était particulièrement bas pendant l'année 2020 par rapport aux années 2019 et 2021 (Figure 31). Il s'agit clairement d'un effet de la crise de la COVID-19, selon les représentants de l'ADEM interrogés en avril 2022. La pandémie s'est en effet traduite par la fermeture de nombreuses entreprises qui accueillent en temps normal des personnes bénéficiant de telles mesures.

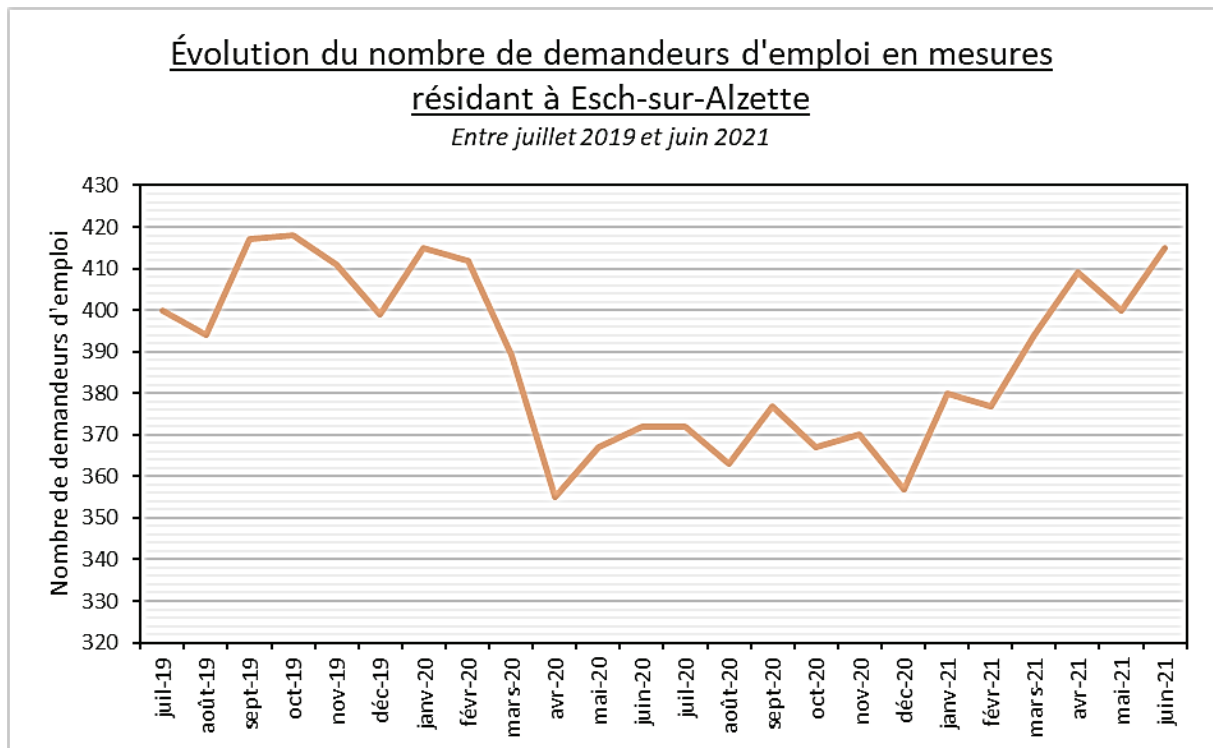


Figure 31 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi résidant à Esch et bénéficiant d'une mesure pour l'emploi de juillet 2019 à juin 2021 (ADEM).

Des mesures qui bénéficient aux jeunes demandeurs d'emploi

Parmi les personnes bénéficiant de mesures pour l'emploi, une majorité est masculine (62%). Il n'y a pas de grande différence au niveau de l'âge. Cependant, on remarque que – contrairement à la structure par âge des demandeurs d'emplois disponibles – la catégorie des jeunes de 15-29 ans est la plus représentée (grâce notamment aux dispositifs qui ciblent spécifiquement les jeunes pour éviter un décrochage précoce du marché de l'emploi), tandis que celle des 30-44 ans présente les taux les plus faibles en proportion de la population totale des catégories d'âge respectives (Figure 32). La catégorie d'âge des 45-64 ans présente des taux relativement élevés à Esch par rapport au niveau national, où cette catégorie est la moins représentée par rapport à la population totale.

Tableau 21 : Demandeurs d'emploi en mesures à Esch en 2021, comparé au niveau national (ADEM).

| | Femmes | Hommes | Total | En % du total des demandeurs d'emploi | En % de la population totale âgée de 15-64 ans |
|---------------------------|--------|--------|-------|---------------------------------------|--|
| Esch-sur-Alzette | 145 | 235 | 380 | 19,1% | 1,5% |
| Grand-Duché de Luxembourg | 1612 | 2478 | 4090 | 20,6% | 0,9% |

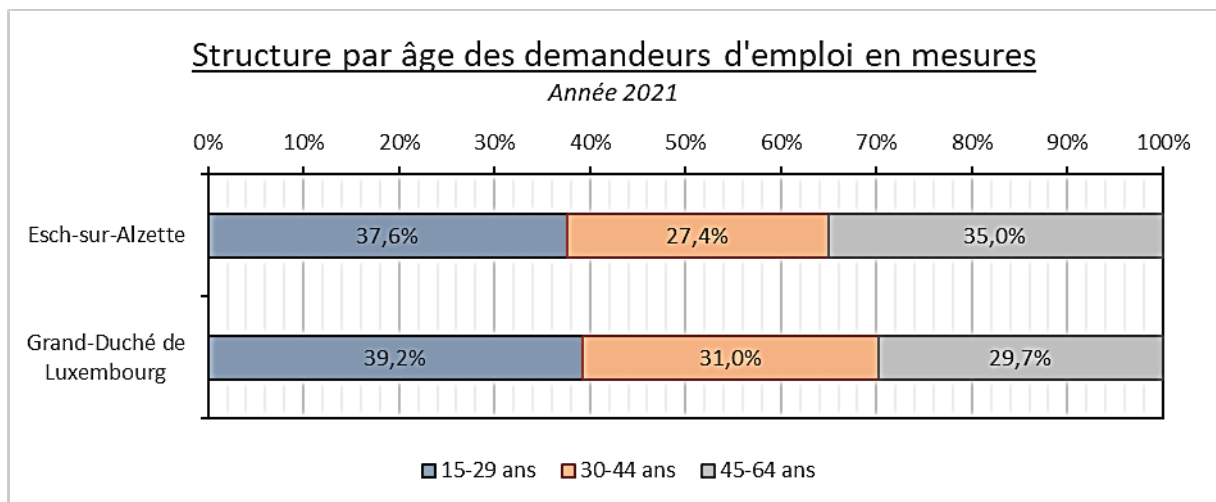


Figure 32 : Structure par âge des demandeurs d'emploi en mesures résidant à Esch en 2021, comparée au niveau national (ADEM).

Le large éventail des mesures dont bénéficient les Eschois

Parmi les différentes mesures dont bénéficient les demandeurs d'emploi, la catégorie des mesures spéciales, qui regroupe les initiatives des communes, syndicats et associations en faveur de l'emploi, est celle qui est la plus fréquemment attribuée aux demandeurs d'emplois à Esch. C'est également le cas au niveau national, mais dans une moindre mesure.

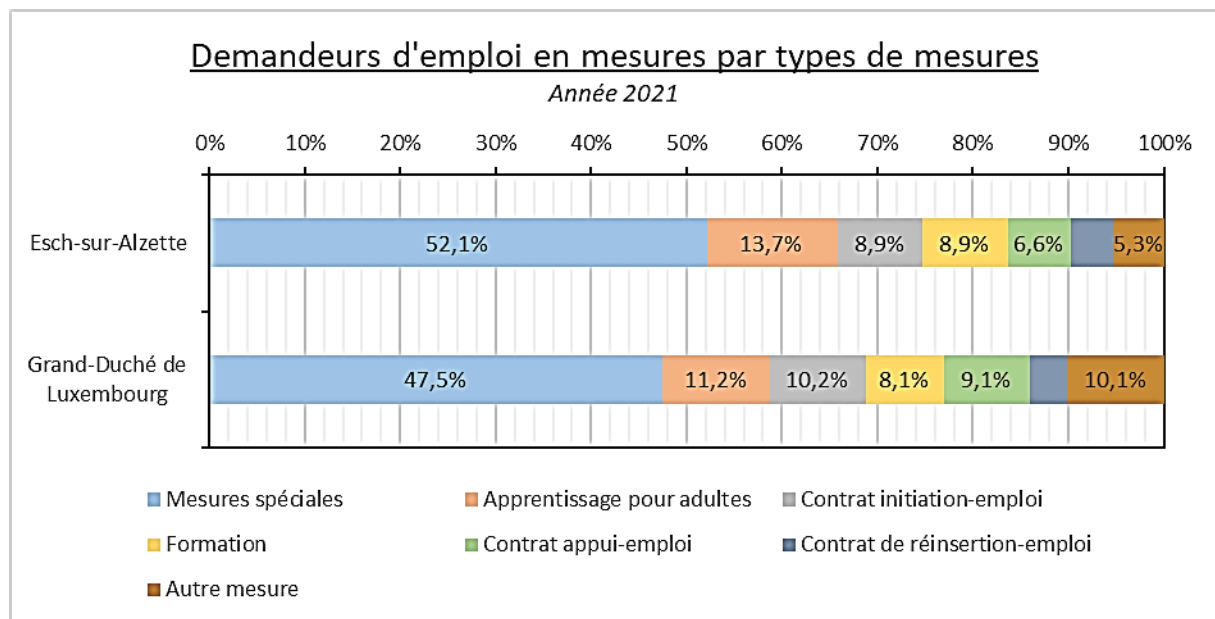


Figure 33 : Types de mesures des demandeurs d'emploi en mesures résidant à Esch en 2021, comparés au niveau national (ADEM).

Il existe de nombreuses initiatives et associations qui s'engagent activement dans la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Sur le territoire de la Ville d'Esch, on peut citer par exemple l'Initiativ Rëm Schaffen (IRS)¹, une association sans but lucratif initialement fondée à Luxembourg-Ville, mais qui s'est également établie à Esch-sur-Alzette en 1996. Soutenue par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, ainsi que par le Fonds Social Européen, l'IRS réalise des projets de formation et des consultations pour des personnes à la recherche d'un emploi. Une autre asbl implantée à Esch est Zarabina², qui s'est donnée comme mission de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes en matière d'emploi et de formation. Plus précisément, elle soutient des bénéficiaires dans leur développement professionnel (y inclus des formations) et dans des démarches administratives.

Un acteur majeur dans le domaine de la réinsertion professionnelle est le Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) d'Esch-sur-Alzette, qui est présenté ici plus en détail, tant il constitue un acteur important du marché du travail « subsidié » pour les personnes en recherche d'emploi et difficilement insérables sur le marché de l'emploi, car peu qualifiées. Les données et les informations proviennent du rapport d'activité de 2020 et d'un entretien mené avec le président du CIGL Esch Francis Remackel.

¹ Initiativ Rëm Schaffen, s.d. À propos. Consultable sur <https://www.remschaffen.lu/a-propos/>

² Zarabina, s.d. Profil. Consultable sur <https://www.zarabina.lu/fr/profil>

Un exemple d'association sans but lucratif d'économie solidaire : le CIGL d'Esch-sur-Alzette

Le Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) est actif à Esch depuis 1997. Ses objectifs sont à la fois le soutien aux demandeurs d'emploi pour réintégrer le marché de l'emploi (en leur offrant de l'expérience professionnelle, des formations et des stages) et la prestation de certains services à la population de la commune et de la région Sud. Parmi les projets d'intérêt commun, on peut citer la garde d'enfants, les services à la personne, l'agriculture biologique et régionale, la restauration, mais aussi le service régional de vélos partagés « Vëlok ». L'asbl est financée majoritairement par le Ministère du Travail et la Ville d'Esch.

Le CIGL emploie des demandeurs d'emploi non diplômés, qui sont assignés par l'ADEM pour une durée de cinq mois pouvant s'étendre à un maximum de deux ans. Au 31 décembre 2020 le CIGL employait 242 personnes, dont 128 hommes et 114 femmes. Trois quarts étaient des « bénéficiaires », c'est-à-dire des demandeurs d'emploi assignés par l'ADEM. L'âge moyen des employés est relativement élevé, ce qui traduit la volonté du CIGL d'aider des personnes qui, en raison de leur âge, rencontrent de grandes difficultés sur le marché de l'emploi. Ainsi, presque 60% ont plus de 40 ans. De nombreux bénéficiaires ont également des capacités de travail réduites ou bien se trouvent en reclassement externe, ce qui diminue encore leur employabilité. Le CIGL offre ainsi l'opportunité à ces personnes de gagner de l'expérience professionnelle dans des domaines variés et adaptés à leurs capacités et compétences. Même si une grande partie des demandeurs d'emploi habite à Esch ou dans une commune environnante, le CIGL est loin d'employer uniquement des « locaux ». Par ailleurs, la provenance ne joue qu'un rôle mineur dans le choix des employés, comparé au profil professionnel recherché par exemple.

Le CIGL Esch entretient des contrats de coopération avec différents acteurs, comme par exemple le Syndicat Intercommunal à Vocation Ecologique (SIVEC), la Ville d'Esch, et diverses entreprises privées. Des échanges réguliers avec ces employeurs sont donc assurés afin de trouver des postes qui conviennent aux profils de leurs bénéficiaires. Au cours des dernières années, les défis en termes de réinsertion professionnelle des employés du CIGL ont augmenté, mais l'association continue à permettre à de nombreuses personnes considérées comme difficilement réinsérables de retrouver une place sur le marché de l'emploi normal. En 2020, 22 demandeurs d'emploi ont ainsi pu trouver un travail sur un total de 128 personnes ayant quitté le CIGL au cours de cette même année. À titre de comparaison, les raisons de départ les plus fréquentes étaient la fin de parcours complet (48 cas) et la fin de contrat (42 cas) pendant cette même année. Selon M. Remackel, la part des personnes qui quittent le CIGL pour un autre emploi se situe généralement autour de 20-30% (le taux aurait donc été particulièrement bas en 2020 avec, avec seulement 17%, et explicable par la pandémie de la COVID-19). Ces difficultés que rencontre le CIGL pour réintégrer professionnellement ses bénéficiaires seraient liées à une hétérogénéité croissante de la population, aux déficits de compétences et formations et aux conditions d'accès au marché de l'emploi qui deviennent de plus en plus complexes et difficiles à intérioriser.

Le processus de diversification des profils au sein de la population eschoise a déjà été discuté dans le rapport n°1 de l'Observatoire social en 2020. Tandis que la forte proportion d'étrangers dans la population eschoise n'est pas un fait nouveau, il a été relevé que 26% des nouveaux arrivants en 2019 possédaient une nationalité non-européenne, ce qui traduit une provenance plus lointaine de nombreux immigrés à Esch. Cette tendance se montre également au sein du groupe des demandeurs d'emploi assignés au CIGL d'Esch par l'ADEM. Une plus grande hétérogénéité en termes de provenance, de

langues et de cultures présente un vrai défi pour l'intégration sur le marché de l'emploi. L'intériorisation des normes liées à l'emploi, qui peuvent différer fortement d'un pays à l'autre, nécessite du temps et de l'investissement de la part des personnes concernées.

En parallèle, le niveau d'études et de compétences des demandeurs d'emploi a également tendance à diminuer d'année en année, selon M. Remackel. De plus en plus de bénéficiaires arrivant au CIGL ont des déficits en matière d'écriture et de linguistique et leur intégration sur le marché de l'emploi présente un défi énorme.

À côté de ces évolutions liées à la population, il faut également noter que les conditions d'accès au marché de l'emploi deviennent de plus en plus compliquées et complexes. Selon M. Remackel, le monde du travail est en pleine mutation et les prérequis en termes de formations, de sécurité et de santé au travail présentent des défis auxquels les salariés du CIGL doivent faire face dans leur travail quotidien. Ainsi, l'accès au marché de l'emploi devient plus compliqué, puisque ces prérequis doivent être intériorisés par les demandeurs d'emploi.

Ces évolutions et tendances agissent en défaveur d'une réintégration réussie du marché de l'emploi. Un facteur important qui intervient dans ces processus est le temps. Selon M. Remackel, il serait souhaitable de pouvoir allonger la période pendant laquelle le CIGL soutient ses bénéficiaires. Actuellement, la durée maximale d'un contrat auprès du CIGL est de deux ans. Étant donné que la population se diversifie, que le niveau de formation des demandeurs a tendance à baisser et que les conditions d'accès au marché de l'emploi se complexifient, plus de temps serait nécessaire pour bien préparer les demandeurs d'emploi.

Cependant un contre-argument évoqué par Monsieur Remackel lui-même est qu'un rallongement des contrats au-delà des deux ans induirait une diminution de la rotation du personnel, ce qui bloquerait donc mécaniquement l'accès aux initiatives pour l'emploi à de nombreux demandeurs d'emploi qui en auraient besoin. En outre, le but premier des initiatives pour l'emploi est de préparer les demandeurs pour le marché de l'emploi. Un contrat à long terme auprès du CIGL pourrait donc décourager les bénéficiaires à chercher un poste sur le marché premier, où les conditions sont souvent plus restrictives.

Ces deux éléments contradictoires en faveur d'une éventuelle prolongation de la durée pendant laquelle les bénéficiaires pourraient être sous contrat au CIGL montrent toute la complexité de la question. Face à un marché de l'emploi de plus en plus sélectif, une partie grandissante des demandeurs d'emplois est de moins en moins outillée pour s'insérer sur le marché de l'emploi normal. Les initiatives pour l'emploi jouent donc un rôle essentiel dans le parcours professionnel de ces personnes et leur offrent des possibilités de se former, de se stabiliser, de s'adapter aux contraintes du travail quotidien et ainsi créer des opportunités pour pouvoir de nouveau s'intégrer sur le marché de l'emploi et, de manière plus générale et large, dans la société.

6. Éducation et apprentissages



6. Éducation et apprentissages

A l'issue de l'analyse du marché de l'emploi, autant au niveau de l'offre que des demandes, ou encore des mesures existant pour pallier les dysfonctionnements du marché, il est intéressant de s'attacher à décrire la situation relative à la formation professionnelle et, de manière plus générale, à l'éducation, ceci afin de mettre en évidence d'éventuelles inadéquations entre besoins locaux et nationaux en main d'œuvre et formations suivies par les futurs travailleurs. Ce chapitre porte d'abord sur le profil des Eschois fréquentant l'enseignement secondaire, ainsi que sur celui des élèves des lycées situés à Esch-sur-Alzette, avec un focus sur les secteurs dans lesquels les élèves se spécialisent. Ensuite, un regard spécifique sera porté sur les apprentis et les places d'apprentissage offerts à Esch-sur-Alzette et, enfin, le chapitre se terminera par des exemples d'opportunités pour des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme à l'issue de leur scolarité.

Des différences de profil importantes entre les élèves qui résident à Esch et ceux qui étudient à Esch

88

Les élèves constituent un groupe qui a toute sa pertinence à être traité dans le présent rapport, dans le sens où ils entreront prochainement sur le marché de l'emploi. L'analyse de leurs profils, de leurs niveaux et des filières dans lesquelles ils étudient permet d'identifier d'éventuels décalages entre les futurs arrivants sur le marché de l'emploi et les perspectives offertes localement, à Esch, en matière d'emplois.

Les données sur les élèves proviennent du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et concernent l'année scolaire 2020/21. Deux jeux de données distincts et anonymisés ont pu être traités : un fichier concernant les élèves qui habitent sur le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette et fréquentent un établissement secondaire indépendamment du lieu de son implantation et un autre fichier qui reprend l'ensemble des élèves étudiant dans des établissements d'éducation secondaire localisés à Esch indépendamment de leur lieu de résidence. Les données couvrent tous les établissements qui sont soit publics, soit privés mais proposant le programme luxembourgeois officiel. Pour les élèves fréquentant les établissements à Esch, ont été pris en compte le Lycée de Garçons Esch, le Lycée Guillaume Kroll, le Lycée Hubert Clément, le Lycée Technique de Lallange, le Lycée Bel-Val¹, l'École Privée Marie-Consolatrice et le Centre National de Formation Professionnelle Continue (Esch). L'annexe eschoise de l'École Internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette n'a pas été incluse, faute de données exploitables.

Profils des élèves

Avant de s'intéresser aux filières suivies à proprement parler, quelques éléments généraux sont intéressants à mentionner sur la population fréquentant l'enseignement secondaire, et notamment sur

¹ Le lycée Bel-Val est situé sur le territoire de la commune de Sanem, mais il est rattaché aux lycées situés à Esch dans les statistiques du ministère. Les élèves du lycée Bel-Val sont donc inclus dans cette analyse.

son profil migratoire. Selon les données du Ministère, un total de 2 888 élèves de l'enseignement secondaire résident sur le territoire de la Ville d'Esch (indépendamment du lieu où ils fréquentent le lycée). Les garçons sont très légèrement majoritaires (51%).

Les nationalités des élèves habitant à Esch sont très diverses et nombreuses. Les nationalités luxembourgeoise (43,9%) et portugaise (35,9%) regroupent ensemble quasiment 80% des élèves (*Figure 34*). Viennent ensuite les nationalités française (3,5%), monténégrine (2,9%), italienne (2,3%) et cap-verdienne (1,7%). Une part non négligeable des élèves (8,3%) possèdent une autre nationalité non-européenne² (sans les Monténégrins et Cap-Verdiens).

Un constat important est que 153 élèves habitant à Esch ont abandonné l'école sans diplôme au cours de l'année 2020/21, ce qui représente 5,3% des élèves habitant à Esch-sur-Alzette. Cette proportion est plus élevée qu'au niveau national, où elle était de 4,3% (données de l'année 2019/20)^{3,4}.

Si l'on considère l'ensemble des élèves qui étudient à Esch dans un établissement d'enseignement secondaire (et non pas seulement ceux qui habitent à Esch), il apparaît clairement que la commune est un pôle éducatif régional, avec 7 091 élèves inscrits, soit environ 2,5 fois le nombre d'élèves résidant à Esch. Les garçons sont de nouveau légèrement majoritaires (52%). Comme cela a déjà été évoqué auparavant, ces chiffres ne comprennent pas les élèves de l'annexe eschoise de l'École Internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette, qui sont au nombre de 304 en 2021. La structure par nationalités de l'ensemble des élèves étudiant à Esch diffère légèrement de celle des élèves résidant à Esch en cela qu'elle compte une plus grande part de Luxembourgeois (56,8%), et une part moindre d'élèves de nationalité portugaise (29,6%) (*Figure 34*). La part des nationalités hors UE est également moins importante (2,7% de Monténégrins, 0,8% de Cap-Verdiens et 4,2% d'autres nationalités). Les nationalités française et italienne représentent respectivement 2,4% et 1,6% des effectifs totaux.

² Par respect du règlement général sur la protection des données (RGPD), les nationalités les moins représentées ont été regroupées en deux groupes : d'une part les nationalités des pays membres de l'Union européenne et, d'autre part, les nationalités de pays non-membres de l'Union européenne.

³ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (2021). *Jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg*. Consulté sur : <https://men.public.lu/fr/publications/statistiques-etudes/statistiques-globales/2021-05-jeunes-decrocheurs.html>

⁴ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (2020). *L'enseignement luxembourgeois en chiffres : année scolaire 2019-2020*. Consulté sur : <https://men.public.lu/fr/publications/statistiques-etudes/themes-transversaux/19-20-enseignement-chiffres.html>

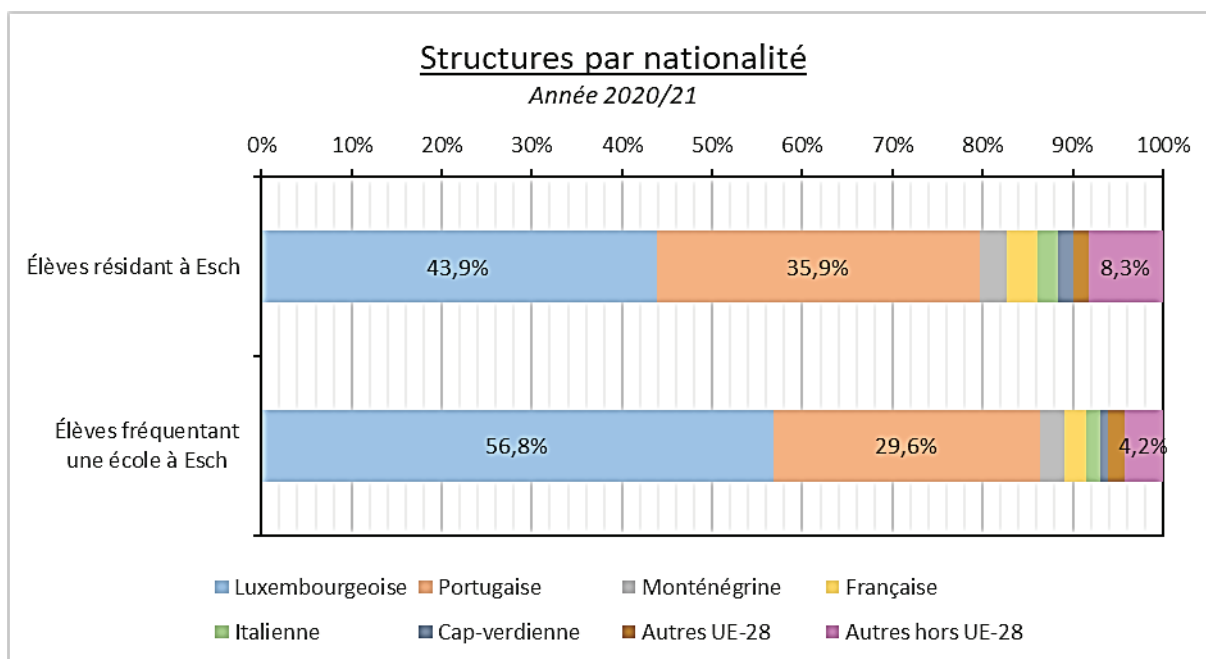


Figure 34 : Nationalités des élèves résidant à Esch et des élèves qui fréquentent une école de l'enseignement secondaire à Esch pendant l'année scolaire 2020/21 (MENJE).

90

Niveaux d'études et secteurs de formation

Au niveau de l'orientation, on remarque une forte prédominance de l'enseignement secondaire général, qui regroupe trois quarts du total des élèves résidant à Esch, alors que le secondaire classique n'en accueille que 25% (Figure 35). Pour les élèves étudiant à Esch, la part de l'enseignement classique est de 30%, soit très proche de celle observable à l'échelle du pays (31%).

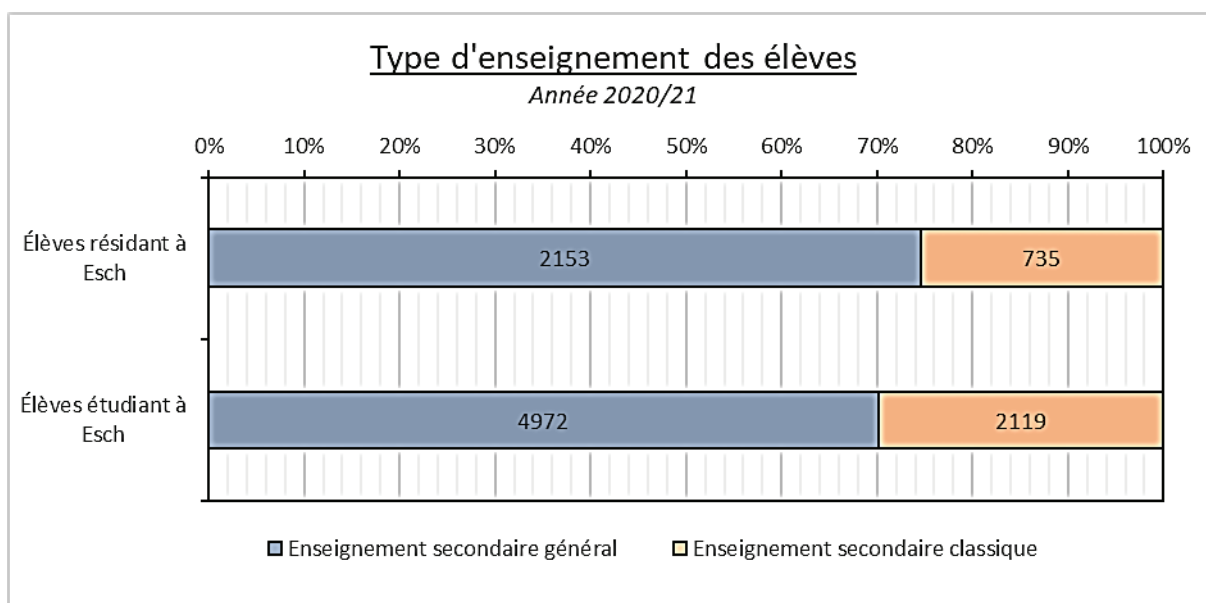


Figure 35 : Répartition des étudiants entre enseignement secondaire classique et général pour l'année 2020/21 (MENJE).

Pour les élèves résidant à Esch et suivant l'enseignement secondaire classique, les sections des classes supérieures où ils sont les plus nombreux sont les sections G (sciences humaines et sociales), C (sciences naturelles) et D (sciences économiques) (*Tableau 22*). Très peu d'habitants d'Esch (moins de 6 ; les données n'étant pas plus exactes pour rester conforme à la protection des données) suivent la section F (sciences musicales) proposée dans le Lycée des Garçons ou la nouvelle section I (informatique et communication) proposée au Lycée Guillaume Kroll. La structure est similaire en ce qui concerne les élèves étudiant à Esch et suivant l'enseignement secondaire classique : la section G prédomine avec presque 250 élèves, suivie par les sections C et D.

Tableau 22 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire classique par section (élèves résidant et étudiant à Esch) au cours de l'année 2020/21 (MENJE).

| Sections de l'enseignement secondaire classique | Elèves résidant à Esch | | Elèves étudiant à Esch | |
|--|------------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | Nombre d'élèves | En % du total | Nombre d'élèves | En % du total |
| Section A - (langues vivantes) | 19 | 7,9 | 62 | 7,5 |
| Section B - (mathématiques-informatique) | 24 | 10,0 | 104 | 12,6 |
| Section C - (sciences naturelles-mathématiques) | 59 | 24,6 | 162 | 19,7 |
| Section D - (sciences économiques-mathématiques) | 47 | 19,6 | 137 | 16,6 |
| Section E - (arts plastiques) | 20 | 8,3 | 77 | 9,3 |
| Section F - (musique) | * | | 10 | 1,2 |
| Section G - (sciences humaines et sociales) | 71 | 29,6 | 249 | 30,2 |
| Section I - (informatique et communication) | * | | 23 | 2,8 |
| Total | 240 | 100 | 824 | 100 |

* moins de 6 élèves

En ce qui concerne l'enseignement secondaire général, et parmi les élèves résidant à Esch, 33,4% fréquentent le cycle inférieur, 25,3% le cycle supérieur, 14,3% le régime professionnel, 12,4% la formation de technicien et 11,3% le régime préparatoire (*Figure 36*). En comparaison avec les chiffres au niveau national⁵, les résidents d'Esch suivent moins souvent les classes supérieures de l'enseignement général donnant la possibilité d'obtenir un diplôme de fin d'études (30,6% au niveau national). Par contre, ils sont légèrement plus représentés dans la formation de technicien et dans le régime préparatoire. Les chiffres concernant les élèves qui étudient à Esch ne diffèrent pas sensiblement de ceux des élèves résidant à Esch : il y a proportionnellement un peu moins d'élèves dans le cycle supérieur ainsi que dans la voie préparatoire.

⁵ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (2021). *L'enseignement luxembourgeois en chiffres : année scolaire 2020-2021*. Consulté sur <https://men.public.lu/fr/publications/statistiques-etudes/themes-transversaux/20-21-enseignement-chiffres.html>

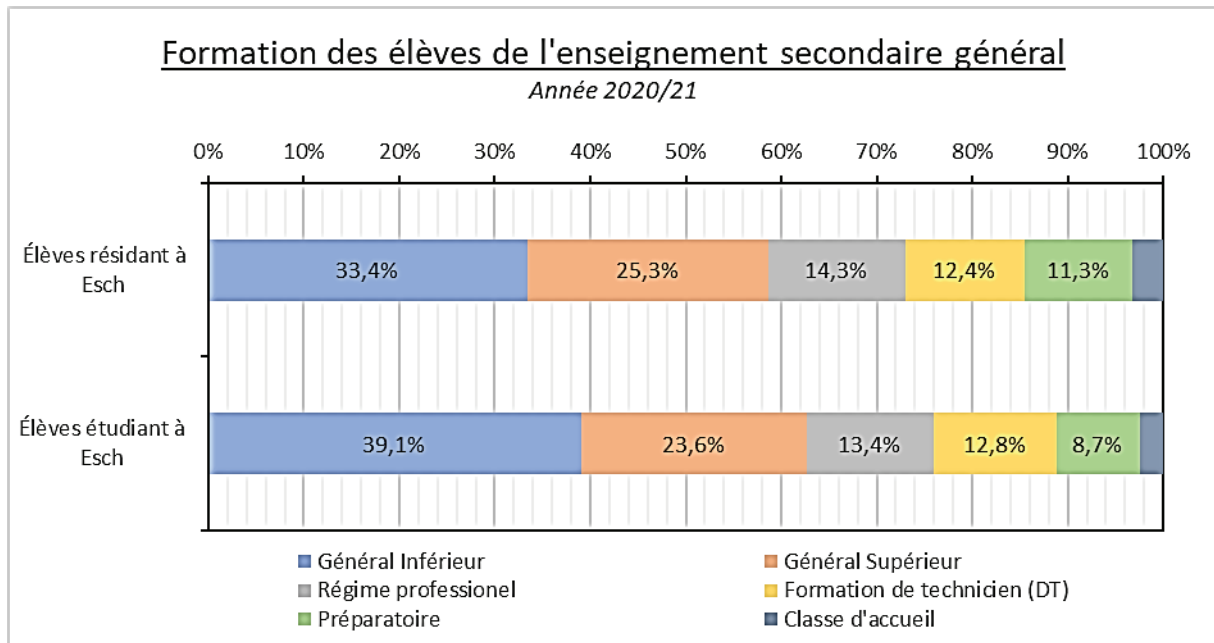


Figure 36 : Types de formations suivies par les élèves fréquentant une école secondaire générale à Esch ou résidant à Esch et fréquentant une école secondaire générale (MENJE).

Au sein de l'enseignement secondaire général, les sections sont diverses. Les classes supérieures qui permettent d'obtenir un diplôme de fin d'études secondaires générales sont dominées par les sections « administration et commerce » et « sciences sociales » qui sont toutes deux très populaires parmi les élèves (à la fois pour ceux qui habitent à Esch et pour ceux qui étudient à Esch) (Tableau 23). Les sections de l'ingénierie et de l'informatique suivent, mais très en retrait. En ce qui concerne les élèves étudiant à Esch, les sections des classes supérieures choisies ne diffèrent pas fortement de ce qui est observable pour les étudiants résidant à Esch.

Tableau 23 : Sections des élèves des classes supérieures de l'enseignement secondaire général (élèves résidant et étudiant à Esch au cours de l'année 2020/21) (MENJE).

| Sections des élèves de l'enseignement secondaire général | Elèves résidant à Esch | | Elèves étudiant à Esch | |
|--|------------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | En nombre d'élèves | En % du total | En nombre d'élèves | En % du total |
| Administration et commerce | 207 | 28,8 | 506 | 30,5 |
| Administration et commerce gestion | 49 | 6,8 | 125 | 7,5 |
| Arts et communication visuelle | 8 | 1,1 | * | * |
| Éducateurs | 44 | 6,1 | * | * |
| Infirmier / infirmière | 28 | 3,9 | * | * |
| Informatique | 51 | 7,1 | 147 | 8,9 |
| Ingénierie | 66 | 9,2 | 174 | 10,5 |
| Professions de santé et professions sociales | 40 | 5,6 | 116 | 7,0 |
| Sciences environnementales | 6 | 0,8 | * | * |
| Sciences naturelles | 33 | 4,6 | 82 | 4,9 |
| Sciences sociales | 186 | 25,9 | 510 | 30,7 |
| Total | 718 | 100 | 1660 | 100 |

* moins de 6 élèves

A côté des sections des classes supérieures, qui mènent vers le diplôme de fin d'études secondaires générales, l'enseignement secondaire général offre une formation professionnelle avec plus de 100 formations différentes qui permettent aux élèves d'acquérir des compétences professionnelles.⁶ Cette formation professionnelle est divisée en trois niveaux différents :

- La formation menant au certificat de capacité professionnelle (CCP) qui se déroule surtout en milieu professionnel
- La formation menant au diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) qui est offerte soit en régime plein temps (avec des stages), soit en régime concomitant avec un contrat d'apprentissage
- La formation menant au diplôme de technicien (DT) qui est orientée vers la pratique professionnelle et peut, sous conditions, donner accès à des études supérieures.

Parmi ces trois niveaux de formation professionnelle, certaines sections sont directement reliées à un apprentissage auprès d'un employeur tandis que d'autres sont axées sur des stages en entreprise.

Les données sur Esch montrent la grande diversité des formations professionnelles offertes par les lycées eschois ou occupées par les élèves résidant à Esch (Tableau 24). On observe une prédominance, au sein des résidents, de la filière des employés administratifs et commerciaux, des aides-soignants et des vendeurs, suivies par les filières des métiers d'auxiliaire de vie, de coiffeur et d'électrotechnicien.

⁶ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2022. Que faire après la 5^e de l'enseignement secondaire général ? Consultable sur : <https://men.public.lu/fr/publications/orientation/informations-generales/que-faire-5-esg.html>

Tableau 24 : Répartition des élèves suivant une formation professionnelle au cours de l'année 2020/21 par section (élèves résidant et étudiant à Esch) (MENJE).

| Sections des élèves de l'enseignement secondaire général en formation professionnelle | Elèves résidant à Esch | | Elèves étudiant à Esch | |
|---|------------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | En nombre d'élèves | En % du total | En nombre d'élèves | En % du total |
| Aides-soignants | 35 | 10,9 | * | * |
| Approvisionnement | 15 | 4,7 | * | * |
| Auxiliaires de vie | 21 | 6,5 | 42 | 4,8 |
| Coiffeurs | 17 | 5,3 | 61 | 7,0 |
| Communication | 9 | 2,8 | 29 | 3,3 |
| Cuisiniers | 8 | 2,5 | * | * |
| Débosselleurs de véhicules automoteurs | * | * | 22 | 2,5 |
| Design 3D | 6 | 1,9 | * | * |
| Dessinateurs en bâtiment | 7 | 2,2 | * | * |
| Divers métiers | 27 | 8,4 | 72 | 8,2 |
| Électriciens | 13 | 4,0 | 49 | 5,6 |
| Électroniciens (y inclus électroniciens en communication et en énergie) | 15 | 4,7 | 48 | 5,5 |
| Electrotechnique | 16 | 5,0 | 56 | 6,4 |
| Employés administratifs et commerciaux | 42 | 13,1 | 85 | 9,7 |
| Génie civil | 11 | 3,4 | * | * |
| Gestionnaires en logistique | 9 | 2,8 | 28 | 3,2 |
| Horticulteurs / pépiniéristes-paysagistes | 7 | 2,2 | * | * |
| Installateurs chauffage-sanitaire | 8 | 2,5 | * | * |
| Magasiniers du secteur automobile | 7 | 2,2 | 29 | 3,3 |
| Mécaniciens (autos, motos, industriels et de maintenance) | 7 | 2,2 | 91 | 10,4 |
| Mécanique d'automobiles et mécanique générale | * | * | 42 | 4,8 |
| Mécatroniciens (y inclus mécatroniciens d'autos et motos) | 9 | 2,8 | 63 | 7,2 |
| Menuisiers | * | * | 7 | 0,8 |
| Parqueteurs | * | * | 6 | 0,7 |
| Peintres de véhicules automoteurs | * | * | 21 | 2,4 |
| Peintres-décorateurs | 9 | 2,8 | * | * |
| Serruriers | * | * | 12 | 1,4 |
| Vendeurs, vendeurs-magasiniers et magasiniers | 23 | 7,2 | 111 | 12,7 |
| Total | 321 | 100 | 874 | 100 |

* moins de 6 élèves

Rappelons que pour le mois de janvier 2021, peu de postes étaient disponibles dans les secteurs du commerce et de la santé à Esch (ni même au Grand-Duché). Il est donc possible qu'il y ait un problème

d'adéquation entre l'offre et la demande future d'emplois dans ces secteurs, mais une telle conclusion devrait être étayée par un suivi sur le long terme de l'évolution de l'emploi dans ces domaines. Il faut également savoir que les lycées d'Esch présentent quelques spécificités dans leur offre de sections dans la formation professionnelle, avec notamment les métiers de mécanicien et de mécatronicien, ainsi que de vendeurs et coiffeurs. L'offre de ces sections est donc surreprésentée dans les choix des élèves étudiant à Esch par rapport aux sections choisies par les élèves résidents, ce qui s'explique du fait que les formations dispensées visent un public régional. Les employés administratifs et commerciaux restent également très présents. En général, les formations choisies semblent plus diversifiées chez les élèves étudiant à Esch que chez les résidents d'Esch, qui sont fortement concentrés sur deux métiers, à savoir les employés administratifs et commerciaux et les aides-soignants.

Dans la section suivante, nous allons nous intéresser à la situation des élèves suivant un apprentissage, ce qui pourrait donner plus d'informations sur les jeunes qui sont à quelques pas d'entrer sur le marché de l'emploi.

L'apprentissage : une opportunité de formation professionnalisante à laquelle la commune participe activement

Les apprentissages en cours de l'année 2020/2021

Les données de l'ADEM fournissent des informations relatives aux personnes qui sont en situation d'apprentissage au sein de la commune d'Esch. L'apprentissage est une formation en alternance qui associe une formation pratique effectuée dans une entreprise reconnue et qualifiée à une formation en milieu scolaire qui s'obtient dans un lycée d'orientation secondaire général. A l'issue de ce type de formation des certificats de capacité professionnelle (CCP), d'aptitude professionnelle (DAP) ou sous certaines conditions des diplômes de technicien (DT) peuvent être délivrés. La durée normale des formations est de trois années (ou 4 années pour les DT). On distingue l'apprentissage initial, qui s'adresse aux jeunes désireux d'apprendre une profession après les études obligatoires, et l'apprentissage pour adultes, qui offre la possibilité aux personnes majeures de terminer, de compléter ou d'acquérir une formation professionnelle par le système d'apprentissage en alternance. D'après les représentants de l'ADEM, il est très fréquent que les apprentis soient recrutés par les employeurs qui les ont encadrés, notamment lorsqu'il s'agit de professions pour lesquelles la main d'œuvre qualifiée est rare (artisanat). En juillet 2021, 224 résidents de la Ville d'Esch-sur-Alzette étaient sous contrat d'apprentissage. Il s'agit majoritairement d'hommes (60,7%). 122 candidats se trouvent en apprentissage initial et 102 en apprentissage adulte (*Tableau 25*). Les métiers les plus représentés auprès des résidents de la commune sont agent administratif et commercial, conseiller de vente, électricien et auxiliaire de vie (*Figure 37*).

Tableau 25 : Candidats en apprentissage initial et adulte résidant à Esch en 2021 (ADEM).

| Apprentissage | Nombre de personnes |
|-----------------------|---|
| Apprentissage initial | 122 |
| Apprentissage adulte | 102 |
| Total | 224 (dont 88 femmes et 136 hommes) |

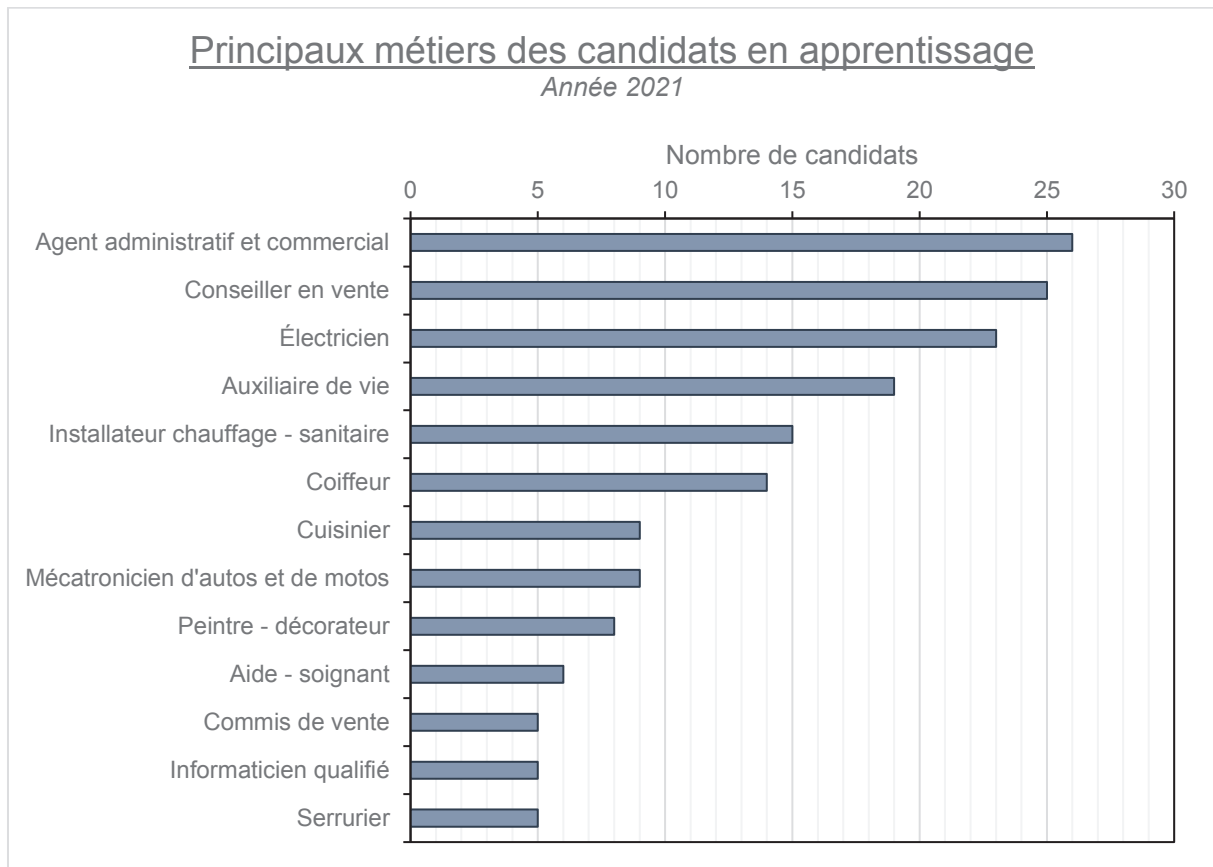


Figure 37 : Nombre de candidats en apprentissage résidant à Esch en juillet 2021, par métier (ADEM).

Cette structure est similaire à celle des sections des élèves en formation professionnelle (*Tableau 24 : Répartition des élèves suivant une formation professionnelle au cours de l'année 2020/21 par section (élèves résidant et étudiant à Esch) (MENJE)*), ce qui est logique puisqu'après la classe de 5^e de l'enseignement secondaire général, les élèves peuvent choisir de continuer leur formation sous contrat d'apprentissage. Les élèves suivant un apprentissage sont donc également inclus dans les données sur l'éducation présentées dans la section précédente.

D'après les responsables de l'ADEM interrogés, le marché connaît une suroffre en main d'œuvre jeune ayant suivi des formations professionnelles dans les domaines de l'administration et du commerce, de la vente, ou encore de la coiffure alors qu'il existe à l'inverse une pénurie dans de nombreux métiers de l'artisanat. C'est la raison pour laquelle l'apprentissage dans les métiers de l'artisanat est si souvent porteur de réelles opportunités pour les jeunes. Lorsqu'un patron s'engage sur le long terme avec un jeune pour le former, c'est très souvent parce qu'il a un réel besoin de main d'œuvre qualifiée et qu'il souhaite pérenniser la relation de confiance créée avec le jeune en le recrutant à l'issue de son apprentissage. C'est moins forcément le cas dans d'autres secteurs professionnels où la main d'œuvre est abondante et la rotation donc plus fréquente.

L'administration communale d'Esch occupe quant à elle 29 apprentis (22 hommes et 7 femmes) (indépendant de leur lieu de résidence). Sept d'entre eux étaient en apprentissage pour devenir maîtres-

nageurs, six pour devenir agents administratifs et commerciaux, six également pour être auxiliaires de vie, neuf se destinaient à être pépiniériste-paysagiste et deux à devenir informaticiens.

Nouvelles places d'apprentissage pour l'année 2020/2021

Pour l'année scolaire 2020/21, les employeurs eschois ont déclaré 71 nouvelles places sous forme de contrat d'apprentissage. Ces chiffres ne prennent donc pas en compte les apprentissages en cours. Ces places concernent en premier lieu les métiers de conseiller de vente, de cuisinier et d'agent administratif et commercial (*Figure 38*).

Pour les métiers d'électricien, d'auxiliaire de vie, ainsi que de coiffeur, on compte relativement peu de nouvelles places d'apprentissage déclarées par rapport au nombre de candidats actuellement en apprentissage et pour les installateurs chauffage-sanitaire, il n'y a même aucune nouvelle place d'apprentissage déclarée. Il faut noter cependant que ces données ne renseignent pas sur les candidats potentiels n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage. Il n'est donc pas possible d'évaluer, à l'aide de ces données, s'il y a un manque de places d'apprentissage dans certains secteurs par rapport à la demande des candidats.

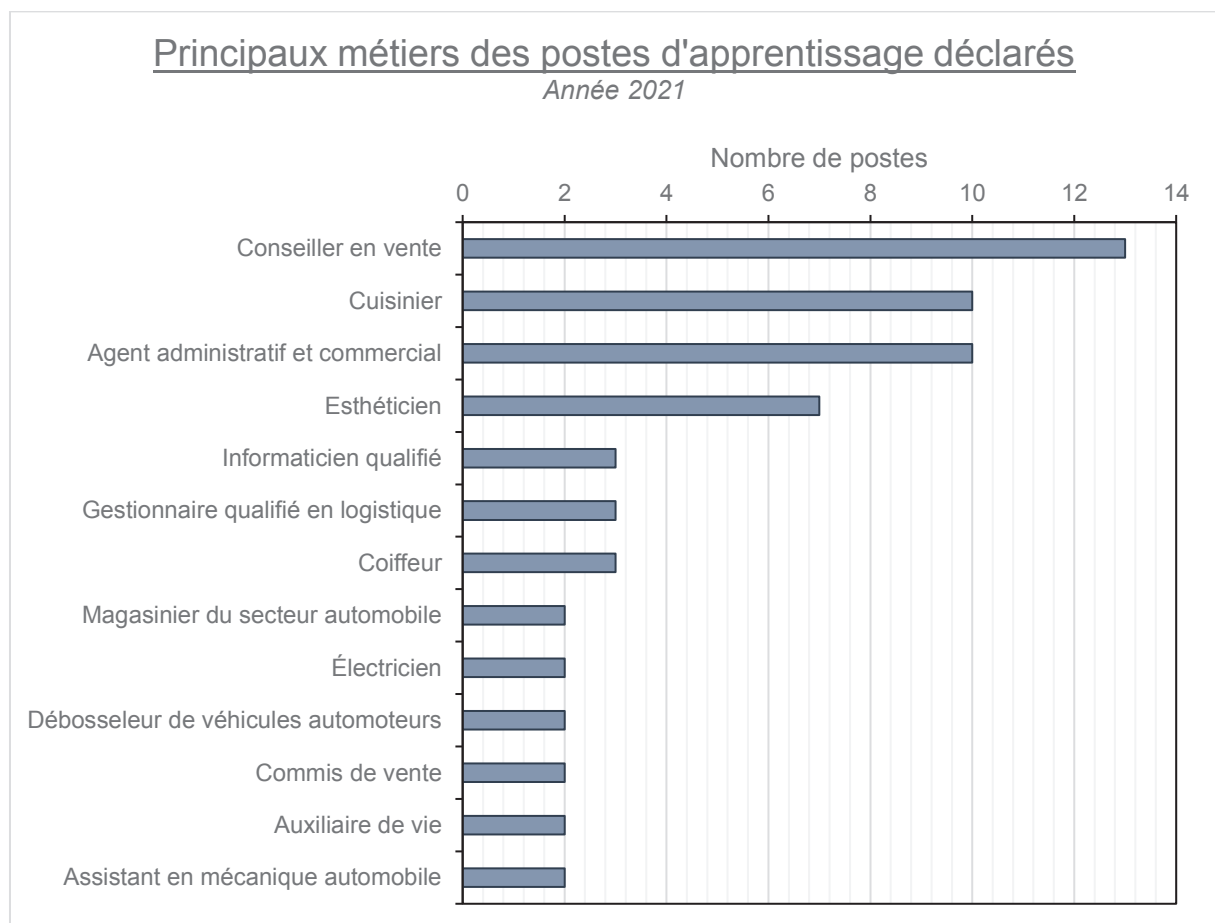


Figure 38 : Principaux métiers des nouveaux postes d'apprentissage déclarés par des employeurs ayant leur siège social à Esch en 2020/21 (ADEM).

Il convient de noter que les métiers de conseiller en vente et d'agent commercial – qui sont des postes d'apprentissage très populaires et déclarés en grand nombre – sont peu offerts sur le marché du travail à Esch, d'après le nombre de postes vacants en janvier 2021. Ce constat est souligné par le nombre relativement élevé de demandeurs d'emploi qui exerçaient un métier dans le domaine du commerce, de la vente et de la grande distribution. Un constat semblable peut être fait pour les apprentis en formation d'auxiliaire de vie et de coiffeurs. Il semble donc que les employeurs recherchent davantage une main d'œuvre jeune et formée et que l'apprentissage peut être une réelle opportunité pour trouver un emploi à plus long terme dans ces domaines. Selon les représentants de l'ADEM, si les employeurs sont satisfaits avec leurs apprentis, il est très fréquent que ces derniers soient engagés par après. L'apprentissage est un avantage considérable pour candidater sur le marché de l'emploi national, puisqu'il est synonyme d'une expérience reconnue, encadrée, et complétée par une formation théorique. Il peut donc être une véritable clef pour arriver sur le marché de l'emploi dans certains domaines où la concurrence est élevée.

Des perspectives pour les décrocheurs scolaires et les NEETs ?

Les personnes qui n'ont pas terminé leur scolarité et qui ne possèdent aucun diplôme se retrouvent souvent confrontées à un marché de l'emploi de plus en plus exigeant en terme de formations et sont donc susceptibles de rencontrer des difficultés à trouver un emploi stable. L'initiative Jobelo proposée par l'ADEM, de même que l'École nationale pour adultes, sont des exemples qui permettent de donner une seconde chance aux personnes concernées.

98

Au chapitre précédent, il a été brièvement énoncé qu'en 2020/21, 153 élèves habitant la ville d'Esch-sur-Alzette ont abandonné l'école sans diplôme, selon les chiffres du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. De plus amples informations sur cette population de décrocheurs ne sont malheureusement pas disponibles. De même, le ministère affirme ne pas disposer de données communicables sur les NEETs (personnes qui ne sont pas employés et qui ne suivent ni des études, ni des formations). Selon une étude du LISER (2017)⁷, les liens entre décrochage scolaire et NEETs sont considérables ; 37% des jeunes décrocheurs interrogés se sont retrouvés dans une situation de NEET au moins un an après avoir arrêté l'école. Or, les NEETs constituent également une population très hétérogène et donc difficile à saisir et à analyser. Certains groupes sont plus vulnérables que d'autres et tous ne souhaitent pas sortir de leur situation en trouvant un emploi⁸.

« Jobelo » : un exemple de programme promouvant l'emploi auprès des jeunes

Créer des perspectives d'emploi concrètes pour les décrocheurs scolaires sans diplôme et les NEETs représente un défi énorme en matière d'insertion professionnelle. A cette fin, le dispositif Jobelo, déjà précédemment décrit dans le chapitre sur les mesures pour l'emploi, est particulièrement important et pertinent, de l'avis des représentants de l'ADEM. Après une brève formation au Centre d'orientation socio-professionnelle, les jeunes qui suivent ce dispositif peuvent faire l'expérience concrète de différents types de métiers, ce qui peut susciter un intérêt. D'après l'ADEM, ce dispositif devrait être

⁷ HAURET L., 2017. Etude sur le lien entre décrochage scolaire et statut de NEET. Les rapports du LISER.

⁸ HAURET L., 2017. Les NEETs au Luxembourg : Une population hétérogène. Les rapports du LISER.

poussé davantage à Esch, car il offre réellement une opportunité de remettre les jeunes en décrochage dans une dynamique positive de désir d'insertion sur le marché de l'emploi.

La reprise de l'éducation pour les adultes

Par ailleurs, l'École nationale pour adultes (ENAD) localisée à Luxembourg-Ville, constitue une opportunité, pour des adultes ayant interrompu leurs études, d'obtenir un diplôme ou d'accomplir une formation pour un métier⁹. Il s'agit donc d'une offre pour des personnes sans diplôme de fin d'études qui souhaitent avoir plus de leviers pour intégrer le marché de l'emploi ou pour poursuivre des études supérieures. Les formations proposées peuvent consister à reprendre le dispositif de formation initiale, à obtenir un diplôme de fin d'études secondaires, à acquérir un niveau de formation requis pour intégrer d'autres formations ou à accéder à des carrières professionnelles.

Pour l'année 2020/21, 44 habitants d'Esch-sur-Alzette étaient inscrits à l'École nationale pour adultes, dont 22 femmes et 22 hommes. Les apprenants étaient en moyenne relativement jeunes : largement plus de la moitié d'entre eux ayant moins de 25 ans¹⁰. 19 personnes avaient la nationalité luxembourgeoise.

Malheureusement, les données disponibles sont lacunaires et ne permettent pas d'aller en profondeur quant aux formations suivies. L'École nationale pour adultes est une opportunité de se former à la fois pour des Luxembourgeois ayant interrompu leurs études et pour des étrangers qui n'ont éventuellement pas commencé leurs études au Luxembourg et souhaitent à présent les reprendre au sein de l'ENAD.

⁹ Ecole nationale pour adultes (s.d.). *L'éducation pour adultes* [en ligne]. Consulté sur : <https://www.enad.lu/notre-ecole/education-pour-adultes/>

¹⁰ Pas d'indication plus exacte possible par soucis de protection des données

Conclusion



Conclusion

En dépit des limites inhérentes aux données mobilisables pour caractériser l'emploi, et à plus forte raison en ce qui concerne le lieu précis de travail des actifs occupés (limites qui se rencontrent pour l'ensemble des communes du Luxembourg et pas uniquement pour Esch), ce rapport permet de préciser certains éléments de manière claire pour mieux comprendre les défis en lien avec l'optimisation du marché de l'emploi local à Esch.

Le premier constat est celui d'un boom de l'emploi à Esch, qui fait de la métropole du fer un pôle d'emploi majeur contribuant autant au dynamisme économique national qu'au rayonnement international du pays. Ce rayonnement est de plus renforcé par l'évènement « Esch capitale européenne de la culture 2022 », qui met la ville sur le devant de la scène culturelle européenne pour une année entière.

Toutefois, ce premier constat flatteur est atténué par un second constat, qui est que si ce boom de l'emploi dans la commune profite à l'économie eschoise, notamment du fait de l'impôt commercial communal qui en découle, il ne profite que peu aux travailleurs Eschois. Cela est vrai d'un point de vue quantitatif (les Eschois sont peu nombreux à profiter du gisement de l'emploi lié notamment au développement de Belval), mais également d'un point de vue qualitatif (les emplois à Esch les plus qualifiés et les plus rémunérés sont souvent pourvus par des travailleurs soit frontaliers soit provenant d'autres communes du Grand-Duché). Ce constat est vrai pour quasiment l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception notable des emplois publics, qui sont plus pourvus par des Eschois. Les résidents actifs sont ainsi surreprésentés parmi les employés peu qualifiés, et par ailleurs ils semblent souffrir, d'après les données de l'assurance pension, d'une plus grande usure professionnelle qu'ailleurs dans le pays.

Remédier à cette inadéquation partielle entre la demande et l'offre de main d'œuvre est bien sûr un défi extrêmement complexe qui ne peut se résoudre rapidement tant l'inertie est importante, et tant les défis en matière d'éducation sont grands pour les jeunes qui sont nombreux à présenter un profil migratoire les exposant à un plus grand risque d'échec scolaire. Toutefois, l'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle reste bien sûr le meilleur moyen de favoriser une plus grande adéquation entre le profil des habitants et le marché local de l'emploi. Il serait également possible de renforcer la réponse locale à la demande en main d'œuvre qualifiée des employeurs en favorisant la fixation résidentielle, sur le territoire communal, de personnes plus qualifiées effectivement occupées à Esch mais n'y habitant pas. Cela impliquerait toutefois de relever un certain nombre de défis, notamment par rapport à l'offre de logements ou de places en crèches et maisons-relais. Ces difficultés ont déjà été largement évoquées dans le premier rapport de l'Observatoire social d'Esch.

Au-delà de ces constats d'une certaine inadéquation entre demande et offre de travail, ce rapport a également permis de mettre en évidence les forces de la ville d'Esch en matière d'emploi. En plus de la grande attractivité professionnelle de la commune, la situation sur le front de l'emploi présente des signes très encourageants de reprise, après deux ans de crise de la COVID-19 (qui reste toujours d'actualité). Le taux de chômage semble ainsi être plus bas qu'avant la crise sanitaire. De même, le nombre d'emplois à pourvoir a de nouveau augmenté, ce qui montre que les entrepreneurs sont dans une dynamique de développement de leurs activités.

Par ailleurs, et si les effets de la présence de l'Université sur le niveau de qualification globale des Eschois sont encore peu perceptibles en raison de l'aspect récent de son implantation à Esch, il est

évident que les effets à plus longs termes seront importants, ne serait-ce que parce que certains étudiants trouveront, dans la suite de leurs études, des opportunités de travail localement. Il faut néanmoins être vigilant aux problématiques de gentrification que cela pourrait occasionner. En effet, une plus grande attractivité pour une population qualifiée et/ou à fort pouvoir d'achat va souvent, sinon toujours, de pair avec des problèmes de relégation urbaine et une certaine aliénation entre les résidents de longue date et leur ville.

Enfin, les données du recensement de 2021 devraient prochainement permettre de venir compléter les éléments mentionnés dans ce rapport. Elles permettront également d'apprécier de manière plus fiable les tendances sur les dix dernières années, en autorisant la comparaison avec celles du précédent recensement, en 2011.

Table des figures et tableaux

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Taux d'emploi par classes d'âge et par sexe en 2021 (IGSS)..... | 20 |
| Figure 2 : Taux d'emploi par nationalité en 2021 (IGSS). | 21 |
| Figure 3 : Statut d'emploi des personnes occupées résidant à Esch par nationalité en 2021 (IGSS). 23 | |
| Figure 4 : Personnes employées à contrat à durée déterminée parmi tous les résidents employés par classes d'âge en 2021 (IGSS)..... | 25 |
| Figure 5 : Personnes employées à contrat à durée déterminée parmi tous les résidents employés par nationalité en 2021 (IGSS). | 26 |
| Figure 6 : Personnes employées à contrat à durée déterminée parmi tous les résidents employés par secteurs d'activité en 2021 (IGSS). | 27 |
| Figure 7 : Secteurs d'activité des personnes occupées résidant à Esch par nationalité en 2021 (IGSS). | 30 |
| Figures 8 et 9 : Comparaison entre les pyramides d'âge des personnes employées résidant à Esch et des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch au 1 ^{er} janvier 2021 (IGSS). | 33 |
| Figure 10 : Comparaison des structures par nationalité des personnes employées résidant à Esch et des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch au 1 ^{er} janvier 2021 (IGSS). | 33 |
| Figure 11 : Comparaison de la structure par secteurs d'activité des personnes occupées résidant à Esch et de celle des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch au 1 ^{er} janvier 2021 (IGSS). | 35 |
| Figure 12 : Personnes occupées auprès d'une entreprise sise à Esch par secteurs d'activité et selon le lieu de résidence, en 2021 (IGSS). | 37 |
| Figure 13 : Comparaison du salaire médian mensuel brut des personnes occupées résidant à Esch et de celui des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch en 2021 (IGSS). | 40 |
| Figure 14 : Comparaison du salaire médian mensuel brut des personnes occupées résidant à Esch et de celui des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch par nationalité en 2021 (IGSS). | 40 |
| Figure 15 : Comparaison du salaire médian mensuel brut des personnes occupées résidant à Esch et de celui des personnes employées auprès d'une entreprise sise à Esch par secteurs d'activité en 2021 (IGSS). | 41 |
| Figure 16 : Nombre d'employés des départements de l'administration communale d'Esch comptant au moins dix employés en 2021 (Ville d'Esch). | 46 |
| Figure 17 : Évolution du taux de chômage à Esch et au Grand-Duché du Luxembourg entre 2002 et 2021 (STATEC, 2022). | 55 |
| Figure 18 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi à Esch entre juillet 2019 et juin 2021 (ADEM). | 56 |
| Figure 19 : Taux des demandeurs d'emploi par classe d'âge à Esch et au niveau national en 2021 (ADEM). | 57 |
| Figure 20 : Contribution relative des classes d'âge au nombre de demandeurs d'emploi à Esch et au niveau national en 2021 (ADEM). | 57 |
| Figure 21 : Les niveaux de diplôme des demandeurs d'emploi à Esch et au niveau national en 2021 (ADEM). | 58 |
| Figure 22 : Demandeurs d'emploi ayant un statut spécifique parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant à Esch et comparaison au niveau national en 2021 (ADEM). | 65 |
| Figure 23 : Durée pendant laquelle les demandeurs d'emploi résidant à Esch étaient inscrits à l'ADEM au 1 ^{er} janvier 2021 comparée au niveau national (ADEM). | 66 |

| | |
|--|----|
| Figure 24 : Durée pendant laquelle les demandeurs d'emploi résidant à Esch n'étaient ni en emploi, ni affectés à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité au 1 ^{er} janvier 2021, comparée au niveau national (ADEM). | 67 |
| Figure 25 : Les principaux métiers des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM et résidant à Esch en 2021 (ADEM). | 69 |
| Figure 26 : Évolution des nouveaux postes déclarés par mois à Esch-sur-Alzette et des postes vacants disponibles par mois à Esch-sur-Alzette de juillet 2019 à juin 2021 (ADEM). | 72 |
| Figure 27 : Nature des emplois offerts déclarés à Esch-sur-Alzette au cours du mois de janvier 2021 comparée au niveau national (ADEM). | 73 |
| Figure 28 : Nature des emplois offerts disponibles à Esch-sur-Alzette à la fin du mois de janvier 2021 comparée au niveau national (ADEM). | 73 |
| Figure 29 : Métiers liés aux nouveaux postes déclarés au cours du mois de janvier 2021 à Esch-sur-Alzette (ADEM). | 75 |
| Figure 30 : Métiers liés aux postes disponibles à la fin du mois de janvier 2021 à Esch-sur-Alzette (ADEM). | 76 |
| Figure 31 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi résidant à Esch et bénéficiant d'une mesure pour l'emploi de juillet 2019 à juin 2021 (ADEM). | 82 |
| Figure 32 : Structure par âge des demandeurs d'emploi en mesures résidant à Esch en 2021, comparée au niveau national (ADEM). | 83 |
| Figure 33 : Types de mesures des demandeurs d'emploi en mesures résidant à Esch en 2021, comparés au niveau national (ADEM). | 84 |
| Figure 34 : Nationalités des élèves résidant à Esch et des élèves qui fréquentent une école de l'enseignement secondaire à Esch pendant l'année scolaire 2020/21 (MENJE). | 90 |
| Figure 35 : Répartition des étudiants entre enseignement secondaire classique et général pour l'année 2020/21 (MENJE). | 90 |
| Figure 36 : Types de formations suivies par les élèves fréquentant une école secondaire générale à Esch ou résidant à Esch et fréquentant une école secondaire générale (MENJE). | 92 |
| Figure 37 : Nombre de candidats en apprentissage résidant à Esch en juillet 2021, par métier (ADEM). | 96 |
| Figure 38 : Principaux métiers des nouveaux postes d'apprentissage déclarés par des employeurs ayant leur siège social à Esch en 2020/21 (ADEM). | 97 |
| | |
| Tableau 1 : Provenance des travailleurs frontaliers depuis les 5 territoires envoyant le plus de travailleurs frontaliers vers Esch-sur-Alzette en 2020 (ODS). | 16 |
| Tableau 2 : Taux d'activité et taux d'emploi sur la population de 20 à 64 ans en 2021 (IGSS) | 19 |
| Tableau 3 : Statut de l'emploi des personnes occupées résidant à Esch en 2021 (IGSS). | 22 |
| Tableau 4 : Type de contrat des personnes occupées résidant à Esch en 2021 (IGSS). | 24 |
| Tableau 5 : Durée planifiée du contrat des personnes occupées résidant à Esch au 1 ^{er} janvier 2021 (IGSS). | 24 |
| Tableau 6 : Personnes occupées résidant à Esch par secteurs d'activité en 2021 (IGSS). | 29 |
| Tableau 7 : Regroupement des secteurs d'activité selon les sections de la CITI Rév.4 / NACE Rév.2 (STATEC). | 31 |
| Tableau 8 : Détail des secteurs d'activités (Codes NACE Rév.2). | 38 |
| Tableau 9 : Liste des plus gros employeurs d'Esch au 1 ^{er} janvier 2021 (STATEC et collectes LISER) | 43 |
| Tableau 10 : Classes d'âge des employés de l'administration communale d'Esch en 2021 (Ville d'Esch). | 44 |

| | |
|---|----|
| Tableau 11 : Carrières des employés de l'Administration communale d'Esch en 2021 (Ville d'Esch). | 45 |
| Tableau 12 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension de vieillesse anticipée en 2021 (IGSS). | 49 |
| Tableau 13 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension de vieillesse anticipée par nationalité en 2021 (IGSS)..... | 49 |
| Tableau 14 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension d'invalidité par classes d'âge en 2021 (IGSS). | 51 |
| Tableau 15 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une pension d'invalidité par nationalité en 2021 (IGSS). | 52 |
| Tableau 16 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité de chômage par sexe en 2021 (IGSS). . | 60 |
| <i>Tableau 17 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité de chômage par classes d'âge en 2021 (IGSS).</i> | 61 |
| Tableau 18 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité de chômage par nationalité en 2021 (IGSS). | 62 |
| Tableau 19 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité professionnelle d'attente par sexe en 2021 (ADEM)..... | 64 |
| Tableau 20 : Résidents d'Esch bénéficiant d'une indemnité professionnelle d'attente par classes d'âge en 2021 (ADEM)..... | 64 |
| Tableau 21 : Demandeurs d'emploi en mesures à Esch en 2021, comparé au niveau national (ADEM). | 83 |
| Tableau 22 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire classique par section (élèves résidant et étudiant à Esch) au cours de l'année 2020/21 (MENJE). | 91 |
| Tableau 23 : Sections des élèves des classes supérieures de l'enseignement secondaire général (élèves résidant et étudiant à Esch au cours de l'année 2020/21) (MENJE)..... | 93 |
| Tableau 24 : Répartition des élèves suivant une formation professionnelle au cours de l'année 2020/21 par section (élèves résidant et étudiant à Esch) (MENJE)..... | 94 |
| Tableau 25 : Candidats en apprentissage initial et adulte résidant à Esch en 2021 (ADEM). | 95 |

ISBN 978-2-9199680-4-6



9 782919 968046

Photos © Emile Hengen

Esch-sur-Alzette, 2022

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette 2021

Esch est en train de retrouver son rôle de pôle d'emploi majeur et de locomotive de l'économie nationale, après l'agglomération de la capitale. Ce renouveau est fondé sur une base économique plus diversifiée que jamais. D'ancien centre industriel, Esch s'est hissée en quelques années au rang de nouveau hub de l'économie de la connaissance, avec son université et ses centres de recherche autour desquels émerge tout un écosystème d'entreprises innovantes. Toutefois, ce dynamisme ne profite encore que relativement peu à la population eschoise, qui présente un profil qui n'est pas toujours en adéquation avec les nouveaux emplois offerts localement.

Ce rapport de l'Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette permet de préciser certains éléments de manière claire pour mieux comprendre les défis en lien avec l'optimisation du marché de l'emploi local à Esch.

ISBN 978-2-9199680-4-6

